



# **Evaluation de la coopération UE – Afrique Centrale (2008-2016)**

## **ANNEXES du rapport documentaire**

### **Volume 3 – Annexes 2-8**

**Janvier 2019**

**Evaluation réalisée pour le compte de l'Union Européenne**

Coopération internationale  
et développement

Ce rapport a été préparé par



Consortium composé de :



Lead Implementing Partner in  
partnership with

Adam Smith  
International



« Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité du consortium Landell Mills et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne. »

<b>Contrat-cadre</b>	LOT 1 - Evaluation
<b>Numéro spécifique de Contrat</b>	EuropeAid/137211/DH/SER/MULTI, Contrat Nr 2016/381001
<b>Nom du Projet:</b>	Evaluation de la Coopération UE – Afrique Centrale (2008-2016)
<b>Contrat avec:</b>	Landell Mills Ltd
<b>Autorité contractante:</b>	Unité d'Evaluation DG DEVCO
<b>Date de démarrage/clôture</b>	Janvier 2017 – Décembre 2018

## TABLE DES MATIERES du Volume 3 – Annexes 2-8

<b>2</b>	<b>Contexte regional et analyse de la mise en œuvre de la coopération régionale</b>	<b>464</b>
2.1	Contexte régional	464
2.2	Inventaire des actions de la coopération régionale	474
2.3	Analyse de la mise en œuvre de la coopération régionale	477
<b>3</b>	<b>Methodologie de l'évaluation</b>	<b>480</b>
3.1	Evaluation basée sur une theorie du changement	480
3.2	Analyse de la contribution	483
3.3	Matrice d'évaluation	485
3.4	Lien des questions d'évaluation avec la logique d'intervention reconstruite	486
<b>4</b>	<b>Qualite des preuves</b>	<b>488</b>
<b>5</b>	<b>Etudes de cas</b>	<b>522</b>
5.1	Etude de cas QE 2 - Appui à la médiation de la CEEAC dans la crise en RCA	522
5.2	Etude de cas QE 3 - Le tarif extérieur commun (TEC) de la CEEAC	525
5.3	Etude de cas QE 5 - Gestion des aires protégées transfrontalières, grand braconnage et appui des PTF : comment l'UE a insufflé une collaboration multi-acteur dans le complexe BSB Yamoussa	529
<b>6</b>	<b>Liste des documents consultés</b>	<b>531</b>
<b>7</b>	<b>Liste des personnes interviewées</b>	<b>548</b>
<b>8</b>	<b>Notes Pays – Phase de terrain</b>	<b>548</b>
8.1	Note pays Gabon	548
8.2	Note pays Cameroun	556
8.3	Note pays Republique centrafricaine	564
8.4	Note pays Tchad	570
8.5	Note pays Rwanda	574
8.6	Note pays Republique Democratique du Congo	576

### Table des illustrations

Figure 1 - Carte CEEAC et CEMAC .....	viii
Figure 2 - Décisions de financement au cours de la période 2009-2016 (montants alloués par secteur).....	477
Figure 3 - Évolution annuelle des engagements 2008-2016.....	477

### Liste des tableaux

Tableau 1 - Montant alloués 2008-2016 (décisions) en M€ .....	478
Tableau 2 - Montants de paiement alloués, contractés et payés (2008-2016) en millions d'euros.....	478

## ACRONYMES

ACBF	African Capacity Building Foundation
AC	Afrique Centrale
ALPC	Armes légères et de petits calibres
APE	Accord de Partenariat Économique
APF	Facilité de soutien à la Paix en Afrique
APN	African Parks Network
APV	Accords de Partenariat Volontaires
AT	Assistance Technique
BAD	Banque africaine de développement
BEI	Banque Européenne d'investissement
BMZ	Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement
CAE	Communauté d'Afrique de l'Est
CAWHFI	Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale
CBPE	Comité Binational de Planification et d'Exécution
CCI	Contribution Communautaire d'Intégration
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CER	Communautés Économiques Régionales
CIC	Centre interrégional de coordination
CICOS	Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha
CIE	Comité Intergouvernemental d'Experts
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
COMIFAC	Commission des Ministres des Forêts d'Afrique Central
COMINA	Comité Ministériel des Négociations APE
COMTRADE	Base de données des Nations Unies sur les statistiques commerciales des produits de base
COPAX	Conseil de paix et de sécurité
CRCN	Comité Régional des Négociations de l'APE
CRESMAC	Centre Régional de Sécurité Maritime de l'Afrique Centrale
CRIMGO	Critical Maritime Routes for the Gulf of Guinea
DEVCO	Direction Générale Coopération et Développement International
DIHPSS	Département de l'intégration humaine, de la paix, de la sécurité et de la stabilité
DP	Devis-Programme
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSPER	Document Stratégique de Politique Énergétique Régionale
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECOFAC	Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale
ECOSOC	Conseil économique et social
EM	Etat Membre
EUFOR	European Union Force
EUNAM	EU's Military Advisory Mission
FASTRAC	Programme de facilitation des transports et transit
FED	Fonds Européen de Développement
FEVAC	Fonds de l'Économie Verte pour l'Afrique centrale
FLEGT	Forest Law Enforcement, Governance & Trade
FMI	Fonds Monétaire International
FOMAC	Force multinationale de l'Afrique centrale
GABAC	Groupe d'Action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GIZ	Société allemande pour la coopération internationale
GoGIN	Gulf of Guinea Information Network
IDH	Indice de Développement Humain

IcSP	Instrument contributing to Stability and Peace
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
LAB	Lutte Anti-Braconnage
MARAC	Mécanisme d'alerte rapide en Afrique centrale
MICOPAX	Mission de consolidation de la paix en Centrafrique
MNJTF	Multinational Joint Task Force
OFAC	Observatoire de la COMIFAC
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OSC	Organisation de la Société Civile
OIFLEG	Observation Indépendante de l'application de la Loi Forestière et de la Gouvernance
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ON	Ordonnateur National
ONU	Organisation des Nations Unies
OR	Organisation régionale
QSG	Groupe de Support Qualité
P&S	Paix et Sécurité
PACIE	Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Économique
PAIRAC	Programme d'Appui à l'Intégration Régionale
PAMEC	Programme d'Appui au mécanisme de coordination et au renforcement des capacités de la CEEAC/CEMAC
PAGoDA	Pillar Assessed Grant or Delegation Agreement
PanAF	Pan African Programme
PAPS	Programme d'appui aux actions de la CEEAC en matière de paix et de sécurité
PARCIC	Programme d'appui aux Réformes et Renforcement des capacités institutionnelles de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale
PASSMAR	Programme d'appui à la stratégie régionale de sûreté et de sécurité maritime d'Afrique centrale
PAULAB	Plan d'Action d'Urgence de Lutte Anti Braconnage
PDCT-AC	Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale
PEAC	Pool Energétique de l'Afrique Centrale
PER	Programme Économique Régional
PEXULAB	Plan d'extrême urgence de Lutte Anti braconnage
PIB	Produit intérieur brut
PIDA	Programme de développement des infrastructures en Afrique
PIR	Programme Indicatif Régional
PMA	Pays les Moins Avancés
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNRA	Programme national de réforme de l'administration publique
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRADA	Programme régional de mesures d'accompagnement de l'APE
PSDC	Politique de Sécurité et de Défense Commune
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAPAC	Réseau des aires protégées d'Afrique centrale
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
REC	Regional Economic Community
RMP	Revue à Mi-Parcours
RNB	Revenu National Brut
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
STP	Sao Tome et Principe
TDR	Termes de Reference
TEC	Tarif Extérieur Commun
TIC	Technologies de l'information et des communications
TP	Tarif Préférentiel
TPG	Tarif Préférentiel Généralisé

UA	Union africaine
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UMA	Union du Maghreb arabe
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
ZLE	Zone de Libre Echange

Figure 1 - Carte CEEAC et CEMAC

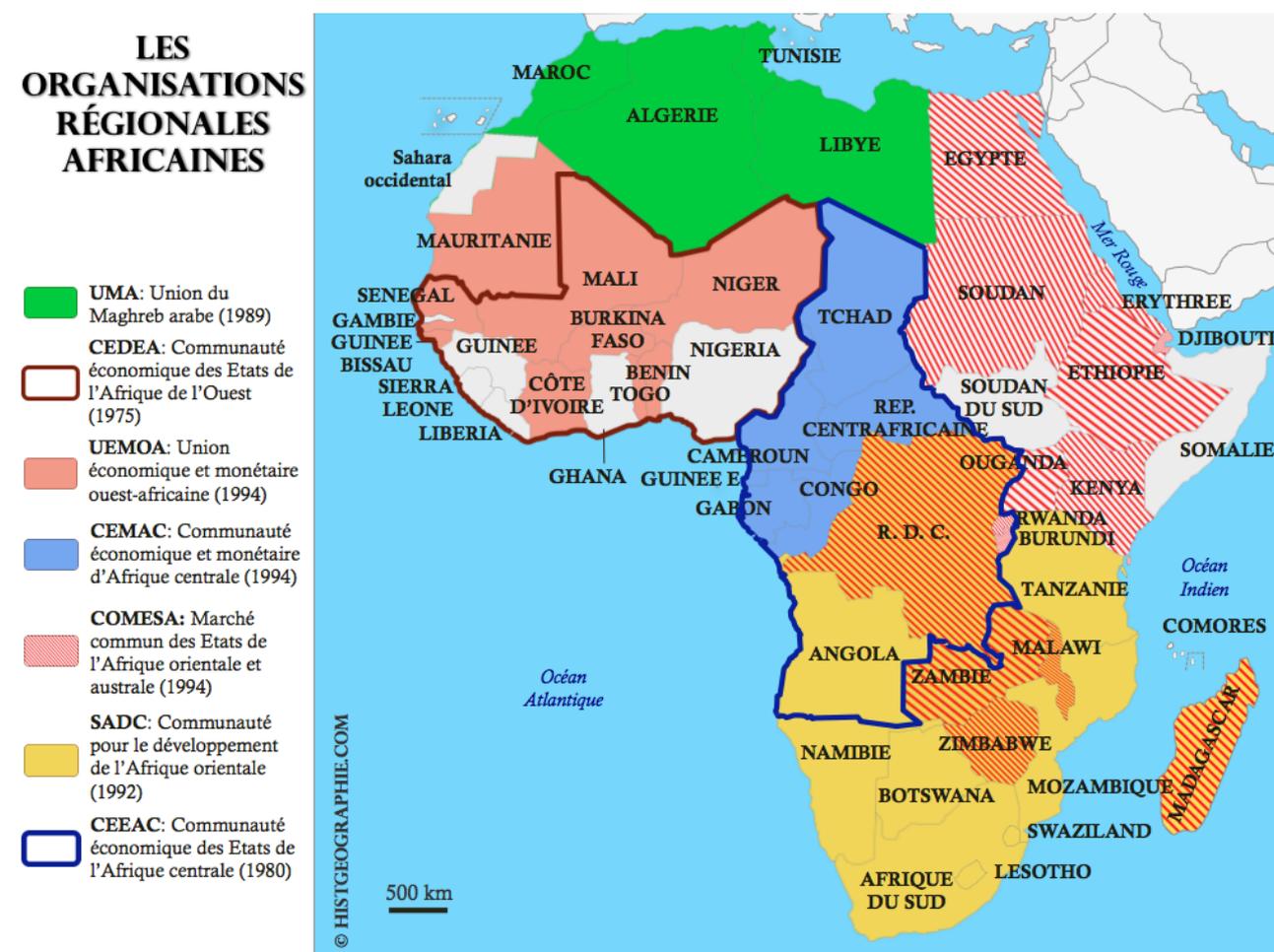


Tableau 1 : Données clés de la région

Pays	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population (en milliers)	PIB (en millions de \$)	PIB (PPA) (en millions de \$)	PIB (PPA) par habitant (\$ internationaux courants)
Angola	1 246 700	28 813	95 335	185 966	6 454
Burundi	27 874	10 524	3 007	8 185	778
Cameroun	475 650	23 439	32 217	84 601	3 609
République centrafricaine	622 984	4 595	1 756	3 210	699
République du Congo	342 000	5 126	7 834	29 306	5 717
République démocratique du Congo	2 344 858	78 736	35 382	63 117	802
Gabon	267 668	1 980	14 214	35 840	18 103
Guinée équatoriale	28 051	1 221	10 685	31 830	26 058

Pays	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population (en milliers)	PIB (en millions de \$)	PIB (PPA) (en millions de \$)	PIB (PPA) par habitant (\$ internationaux courants)
Rwanda	26 338	11 918	8 376	22 797	1 913
Sao Tomé-et-Principe	964	200	343	647	3 237
Tchad	1 284 000	14 453	9 601	28 771	1 991
<b>Total (2016)</b>	<b>6 667 087</b>	<b>181 005</b>	<b>218 750</b>	<b>494 270</b>	<b>2 731</b>
dont Zone <a href="#">CEMAC</a>	3 020 353	50 814	76 307	213 558	4 202

Source : Compilation du consultant

## 2 Contexte regional et analyse de la mise en œuvre de la coopération régionale

### 2.1 Contexte régional

---

#### *Situation politique, paix et sécurité*

##### *En 2008*

La région Afrique centrale est caractérisée par une certaine fragilité politique qui se retrouve à différents niveaux. Au niveau national, la situation pour un certain nombre de pays de la région nécessite encore des progrès en termes de stabilité et de bonne gouvernance. Une amélioration sensible peut être néanmoins observée dans la mise en place des structures démocratiques nationales, et dans le domaine de la gouvernance politique (notamment au niveau électoral). Les tensions politiques persistent dans la région et trouvent généralement leur origine dans l'absence d'alternance politique, les faiblesses dans la protection des droits de l'homme, le manque de transparence dans la gestion des ressources, et la faiblesse et marginalisation de la société civile. La consolidation du système juridique dans le cadre de l'État de droit est un enjeu permanent dans la région. La faiblesse des médias, le peu de diffusion de la presse écrite et la liberté d'expression limitée des journalistes dans certains pays, sont également des freins à la démocratie dans la région.

Dans la plupart des tensions et conflits dans la région, il existe des interactions entre dimensions intérieures et extérieures au pays. L'impact des conflits aux portes de la région, surtout dans la zone des Grands Lacs et au Darfour, constitue un facteur d'instabilité. La situation sécuritaire diffère selon les pays: le Tchad subit une crise intérieure et extérieure, alors que la RCA et la RDC, en situation post-conflit, peinent à éliminer les éléments perturbateurs issus des crises récentes. Le Congo est quant à lui dans une phase finale d'apaisement.

##### *En 2013*

L'Afrique centrale et certaines de ses régions limitrophes demeurent soumises à des menaces de déstabilisation. Les crises internes de certains pays de la région, dont les plus persistantes étant celles de la RCA et de l'Est de la RDC, demeurent, de même que les crises dans les régions limitrophes, telles que celles du Darfour, sud-Soudan, du bassin du lac Tchad et de la Lybie. Le terrorisme est aussi un facteur de déstabilisation qui dépasse les frontières des pays et des régions. Les causes des conflits sont multiples et nécessitent une approche globale. Dans la région des Grands Lacs par exemple, les problèmes identifiés sont multiples : un problème foncier, des conflits entre éleveurs (pasteurs nomades) et agriculteurs (sédentaires), la concurrence sur l'accès à l'eau potable, les problèmes démographiques liés à la très forte densité de la population du Rwanda et du Burundi, le problème d'exploitation des richesses naturelles de la région, le problème de la gestion des parc animaliers déclarés comme réserve au niveau mondial et enfin le problème de la gouvernance politique et sociale des états mitoyens. A cela s'ajoutent également les inégalités importantes entre les genres et la prolifération d'armes. En RCA, le contexte reste volatile malgré la mission des Nations Unies. Dans le Golfe de Guinée, les États riverains du Golfe sont affectés par un grand nombre de défis liés à une maîtrise insuffisante des eaux territoriales et des côtes : piraterie, vol à main armée en mer, pêche illégale, contrebande et trafics. La région du Sahel est confrontée à des phénomènes de radicalisation religieuse, d'extrémisme violent, des trafics illicites et du grand banditisme. Par ailleurs, les agences nationales d'investigation financière, réunies dans le Groupe d'Action contre le blanchiment d'argent en Afrique Centrale (GABAC) constatent une activité grandissante de blanchiment d'argent dans la région. Les organisations sous régionales sont encore peu outillées pour réagir à cette forme nouvelle de dégradation du climat sécuritaire.

D'autre part, les contraintes institutionnelles des organisations régionales (CEMAC et CEEAC) demeurent. Deux ans après le déclenchement de la crise en RCA, les institutions de la CEMAC n'étaient pas en mesure de regagner leur siège à Bangui et leurs personnels restent dispersés dans les pays voisins. Leurs fragilités internes sont identifiées : faibles capacités techniques, financières et humaines et une mobilisation insuffisante des financements internes, les arriérés de contributions des Etats membres ne leur permettent pas de fonctionner pleinement. De plus, les organes décisionnels ne se réunissent pas suffisamment pour impulser de façon continue le travail des institutions.

### *En 2016*

En 2016, on constate que l'Afrique centrale est toujours soumise à des menaces de déstabilisation internes et extérieures et présente encore des lacunes en matière de gouvernance politique. Des avancées sont toutefois notables. Selon Transparency International, São Tomé et Príncipe, est parmi les pays africains les plus améliorés dans l'indice de perception de la corruption 2016.<sup>1</sup> En 2016, l'Angola a célébré 14 ans de paix après la signature de l'Accord de Luena en 2002. En août 2012, le pays a tenu ses deuxièmes élections législatives depuis la fin de la guerre et le premier sous la nouvelle constitution, sans élection directe du Président<sup>2</sup>. Des avancées significatives sont également notables au Burundi dans le processus de consolidation de la paix et la conduite des élections générales en 2010. Au Congo, des avancées ont été réalisées en matière de réformes structurelles et sociales pour permettre au pays d'atteindre ses objectifs de transformation économique, de réduction de la pauvreté : la sécurité s'est renforcée, la paix s'est consolidée et le climat politique s'est apaisé avec la tenue des différents scrutins. En effet, la concertation entre acteurs politiques en 2011 a permis la signature d'un code de bonne conduite en prélude aux élections législatives de 2012. En RCA, le PNUD note de légères avancées sur la récente période : la mise en place et le fonctionnement d'un Comité National de Lutte contre la Corruption; la préparation et l'organisation des élections présidentielle et législatives 2011 par la Commission électorale indépendante; le lancement d'un processus DDR opérationnel ; l'amélioration de l'accès aux services de la justice dans les zones de conflit du nord du pays ; la formulation d'une stratégie à court terme pour la réforme du secteur de la sécurité. Les tensions et conflits intérieurs sont toujours bien présents. La prolifération d'armes demeure un problème sérieux. Les conflits aux frontières et leur potentiel d'instabilité sont toujours d'actualité.

Sur le plan intérieur, en RCA, le 30 mars 2016, l'ancien Premier ministre de la République centrafricaine a prêté serment en tant que président, après plus de deux ans de gouvernement d'intérim. La situation du pays est demeurée précaire, instable et marquée par de graves violations des droits humains. Dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), dont le mandat a été renouvelé jusqu'au 15 novembre 2017, 12 870 soldats ont été déployés. Une importante conférence des donateurs pour la République Centrafricaine s'est tenue à Bruxelles le 17 novembre. Le plan de redressement et de consolidation de la paix pour 2017-2021 a été présenté aux donateurs. Un accord destiné à résoudre la crise politique en RDC a été signé à la toute fin 2016. Cet accord implique que le Premier Ministre démissionne après la tenue d'élections, avant la fin de l'année 2017 et que le chef de l'État – dont le mandat est arrivé à son terme le 20 décembre 2016 – puisse rester au pouvoir, à condition qu'il nomme un Premier ministre issu du Rassemblement, principale plate-forme de l'opposition. Cet accord n'a pas encore été mis en place et la situation génère d'importantes tensions. Au Burundi, le programme national de réforme de l'administration publique (PNRA) est en cours de mise en œuvre. La problématique des conflits fonciers ainsi que le problème de la circulation illicite des Armes légères et de petits calibres (ALPC) sont également considérés par les instances du pays.

<sup>1</sup> Source PNUD 2016

<sup>2</sup> Source PNUD 2016

Sur le plan extérieur, dans le bassin du lac Tchad, les forces armées du Nigéria, du Niger, du Cameroun et du Tchad ont passé un cap dans leur combat contre l'insurrection menée par Boko Haram. Bien qu'affaibli, le groupe n'a pas cependant pas encore été complètement vaincu. La guerre civile est toujours en cours au Sud Soudan. Dans le Golfe de Guinée, la mise en œuvre de la stratégie en matière de sécurité maritime définie par les États de la région lors du Sommet de Yaoundé en 2013 se poursuit, avec notamment le lancement en Octobre 2016 du projet Gulf of Guinea Inter-regional Network (GoGIN) qui a pour objectif la mise en place d'un réseau régional de partage de l'information efficace, ainsi que l'amélioration des capacités régionales de dialogue, de coordination et de pilotage stratégique en matière maritime.

Le Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique Centrale (GABAC) est toujours à l'avant-poste sur la question du blanchiment dont l'importance et les enjeux sont mieux appréciés dans la région. La RDC a demandé à être associée à la politique de lutte contre le blanchiment d'argent en Afrique Centrale menée par le GABAC. Dans le domaine des finances publiques, la CEMAC a à l'étude un projet de règlement mettant en place le Comité des Patriciens en Finances Publiques de l'Afrique Centrale, lequel vise à accompagner les Etats dans la mise en œuvre des reformes induites par l'entrée en vigueur des directives harmonisées sur les finances publiques.

### *Situation économique et commerciale.*

#### *En 2008*

Il existe des différences importantes dans la taille, la population et la disponibilité des ressources entre les pays d'Afrique centrale. Les pays à faible revenu et les Pays Moins Avancés (Tchad, RCA, RDC, STP) côtoient ainsi des pays à revenus intermédiaires (Cameroun, Gabon, Congo et Guinée équatoriale, même si cette dernière a le statut PMA).

Les économies restent dans l'ensemble assez vulnérables, les pays étant généralement très exposés aux chocs des prix internationaux, du fait de leurs structures productives et de leurs exportations peu diversifiées.

Les pays de l'Afrique centrale ne sont pas parmi les plus performants pour l'atteinte des OMD. Selon la Commission économique pour l'Afrique (2005), 3 OMD (l'égalité des sexes, la réduction de la mortalité infantile et maternelle) ne seraient atteints par aucun des pays de la région. Les autres OMD ne seraient atteints que par un ou deux pays. Les réformes en cours relatives à la gouvernance économique doivent encore produire des effets. Plusieurs pays de l'Afrique centrale figurent parmi les pays les plus corrompus selon le classement établi par Transparency International (2008).

Pour l'année 2008, on note une consolidation de la situation macroéconomique de la CEMAC, avec une croissance économique prévue à 5,8 %. Les perspectives à moyen terme des performances macroéconomiques demeurent fortement tributaires du comportement du secteur pétrolier et des importants projets prévus dans le secteur minier.

L'économie de la majorité des pays de la région (Gabon, Congo, Guinée équatoriale, Cameroun, Tchad, et en perspective São Tomé e Príncipe) dépend plus ou moins fortement des industries extractives (en moyenne environ 40 % du PIB agrégé) et de façon croissante du secteur pétrolier. Les recettes d'exportation d'origine pétrolière en 2007 ont représenté 67 % des recettes d'exportation de la CEMAC et près de 20 % du PIB nominal. La Guinée équatoriale est le premier pays producteur de pétrole brut de la CEMAC (en Afrique subsaharienne, elle se place après l'Angola et le Nigeria) avec en 2007 une production de 17,5 millions de tonnes, suivie du Gabon (12,1), du Congo (11,0) du Tchad (7,3) et du Cameroun (4,3). Ces 5 pays assurent près de 11 % de la production de pétrole du continent africain. D'autres produits importants dans la région sont le diamant, le cobalt, le manganèse, le fer et l'aluminium. Ces ressources ont aussi pu constituer des causes ou des moyens d'alimenter des conflits armés, en liaison avec la faiblesse des États à contrôler de nombreux territoires qui sont dès lors livrés à une exploitation anarchique.

L'agriculture contribue pour environ 25 % au PIB des pays de la configuration régionale, avec de fortes disparités selon les pays (le poids du secteur agricole est le plus important en RCA, en RDC et au Cameroun). Seuls 2 à 12 % des superficies en terres arables en Afrique centrale sont exploités, essentiellement de façon rudimentaire. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, l'Afrique Centrale a enregistré une hausse du nombre des personnes sous-alimentées avant 2008, dont le pourcentage sur la population totale varie de 5 % au Gabon jusqu'à 65 % en RDC. D'autre part, un grand nombre de facteurs (faiblesse des investissements, conflits armés, exode rural, etc.) rend la majorité des pays de la région dépendants des importations.

La contribution du secteur forestier du bassin du Congo représente entre 5 et 13 % du PIB et en moyenne 10 % du commerce extérieur des pays du bassin. Ce secteur représente des enjeux importants en matière de gestion durable des ressources forestières pour l'Afrique centrale.

Le tissu industriel des pays de l'Afrique Centrale est très faible. Les matières premières et les produits de base sont très peu transformés. L'industrie manufacturière participe peu à la formation du PIB (de 0,9 % en Guinée équatoriale à 18,5 % au Cameroun). La plupart des pays se caractérisent par une prédominance de petites unités industrielles. Le secteur informel est très important. Les sous-domaines principaux sont l'agro-industrie et les bois et dérivés.

L'essentiel du transport à l'intérieur de la région s'effectue par voie routière, même si certaines capitales de la sous-région ne sont pas encore reliées aux autres par une voie goudronnée en bon état. En matière de transports aériens, depuis 2006, un nombre croissant de pays de l'Afrique Centrale est confronté à des mises sur liste noire par l'Union Européenne.

En ce qui concerne l'énergie, les pays d'Afrique Centrale se caractérisent principalement par (i) un fort potentiel hydroélectrique, (ii) un faible taux d'accès des populations aux services énergétiques de base, (iii) un marché pétrolier en croissance mais réparti inégalement. La forte dépendance vis-à-vis des combustibles ligneux (jusqu'à 80 % de la consommation totale d'énergie) se traduit par la fragilisation des écosystèmes forestiers et la dégradation des terres. L'Afrique Centrale dispose de trois interconnexions régionales, toutes impliquant la RDC (avec le Rwanda et le Burundi, la République du Congo et la Zambie). Il existe en outre, deux zones d'électrification transfrontalière en moyenne tension entre la RDC, la RCA et l'Angola. La région présente un potentiel hydroélectrique important qui dépasse les frontières régionales ; la capacité de production est estimée à près de 4800 MW (2004), dont 85 % d'origine hydraulique. Les populations rurales sont les plus affectées (presque 95 % de la population rurale n'ont pas accès à l'électricité).

Le commerce extérieur des pays de la CEMAC est dominé par l'exportation de produits de base, notamment le pétrole, les produits miniers et les produits agricoles. Les pays de la région sont donc vulnérables aux chocs des termes de l'échange. Les économies sont très ouvertes sur le marché mondial et les exportations représentent près de 40 % du PIB régional, avec des pourcentages allant de 10 % pour São Tomé e Príncipe jusqu'à plus de 90 % pour la Guinée équatoriale et la République du Congo (notamment en raison du pétrole). Cependant, le commerce intracommunautaire de la CEMAC comme de la CEEAC ne constitue qu'une part infime du commerce total : les exportations intracommunautaires représentaient moins de 1% des exportations totales en 2005. La part relative du commerce intracommunautaire a diminué entre le milieu des années 1990 et 2005, période pendant laquelle l'union douanière de la CEMAC a été mise en place. À l'intérieur de la CEMAC, le Cameroun fournit plus de 60 % des importations intra-CEMAC de ses partenaires et le Gabon 25 %. On peut constater aussi une forte concentration des biens échangés sur 20 produits qui représentent plus de 50 % du total des échanges intracommunautaires. Les statistiques officielles ne comptabilisent pas les échanges informels (difficiles à quantifier), et qui sont probablement importants dans les zones frontalières. L'Union Européenne est le premier partenaire commercial de la région en 2007, avec un solde positif en faveur de l'Afrique centrale. Le commerce bilatéral représente un flux légèrement supérieur à 11 milliards d'euros en 2007. Les principales exportations de la région vers l'UE en 2008 sont constituées par les produits pétroliers (58 %), le bois (15 %), les diamants, les bananes et le cacao. La région importe principalement des médicaments, des véhicules, des céréales et des produits

alimentaires. Les importations en provenance de l'Afrique Centrale représentent 0,46 % des importations de l'UE et la région absorbe 0,32 % des exportations de l'UE. Etant donné que le volet commercial de l'accord de Cotonou a expiré au 31 décembre 2007, dans le cadre des mandats reçus des États membres, la CEMAC et la CEEAC négocient un APE régional complet avec l'Union Européenne. L'APE doit remplacer ce volet ; il favorisera l'intégration régionale et le développement économique. La Chine est devenue un partenaire commercial majeur de l'Afrique centrale, à l'instar de ce qui s'est passé en Europe dans les années 1990. Sa part de marché dans les importations des pays d'Afrique Centrale s'accroît chaque année depuis 2001.

### **En 2013**

Sur le plan économique, l'Afrique Centrale a connu des performances globalement satisfaisantes au cours des 15 dernières années, mais la croissance demeure fragile car toujours très dépendante de la production pétrolière et d'autres matières premières. La faible population des zones étendues, leur degré d'enclavement et les infrastructures insuffisantes continuent de compliquer la circulation des biens et des personnes, le contrôle territorial des états et le maintien d'un niveau de sécurité correct. L'Afrique Centrale souffre toujours d'une trop faible intégration économique du fait, entre autres, des disparités économiques et de la géographie. Les questions de gouvernance, parmi d'autres facteurs, ne permettent pas encore l'émergence d'un secteur privé compétitif indispensable à l'installation d'une croissance durable et inclusive. Le système des transports demeure très insuffisant, mal entretenu et mal intégré à cause de plusieurs maillons manquants, de normes de construction et de cadres réglementaires différents d'un pays à l'autre.

L'Afrique Centrale souffre toujours d'une trop faible intégration économique du fait des disparités économiques, de la géographie, d'une très faible dotation en infrastructure. A titre d'exemple, les liaisons électriques transrégionales restent les moins développées du continent, malgré un potentiel énorme d'hydroélectricité et en ressources pétrolières. Certains États de la région font encore montre d'une fragilité politique certaine et font face à de nombreux facteurs d'instabilité. En conséquence, l'environnement des affaires est trop peu incitatif pour attirer les investissements directs étrangers, en dehors de ceux destinés aux industries extractives dans le secteur du pétrole et des minerais et pour mobiliser les investissements domestiques de la région. La circulation des biens est aussi entravée par de nombreuses barrières non tarifaires (légalles et illégales). Le commerce intra-régional global reste relativement faible pour des raisons liées notamment au faible accès en énergie et au système de transport insuffisant. La conclusion d'un accord de partenariat économique (APE) complet entre l'UE et l'Afrique Centrale demeure prévue à court ou moyen terme. La ratification par le Cameroun de l'accord d'étape vers un APE pourrait être un signal fort pour l'accélération des négociations vers un APE complet.

### **En 2016**

En 2016, on peut constater que le rythme de croissance de la CEMAC a été faible en 2015. Il a ralenti à 1,6 %, contre 4,9 % en 2014, à cause de la réduction des investissements publics et de la production de pétrole. Il devrait s'établir à 1,9 % en 2016, la production pétrolière et les investissements restant atones. Selon le FMI, à partir de 2017, le taux de croissance devrait atteindre 3,5 % par an à la faveur d'un redressement progressif des prix du pétrole, soit à peu près 1 point de pourcentage en deçà de la moyenne de la décennie écoulée, marquée par des cours élevés du pétrole. La croissance de 2014 était alimentée par l'augmentation de la production pétrolière et la poursuite des programmes d'investissement public. La baisse des prix pétroliers et la baisse des investissements publics qui en découlent ont conduit à ce faible taux de croissance pour 2015. En effet, la chute des cours du pétrole brut de 105 à 35 dollars le baril respectivement de 2012 à 2015 explique le ralentissement de la croissance économique. Dans son rapport de juillet 2016, le FMI précise que les perspectives à moyen terme de la CEMAC constituent un défi. Un redressement des prix du pétrole inférieur aux attentes ou

une rechute dans la situation sécuritaire dans le bassin du lac Tchad seraient susceptibles de compromettre la stabilité macroéconomique et l'investissement privé. Le repli de la croissance en Chine pourrait peser sur les prix des produits de base, notamment du pétrole, freiner la demande et restreindre les financements. Pendant cette période difficile, un renforcement des institutions régionales s'impose pour faire avancer l'intégration régionale et favoriser la croissance économique dans la région. En 2016, la croissance économique des pays d'Afrique Centrale a changé de tendance pour la plupart des pays de la région : l'Angola est passé d'un taux de croissance économique de 13.8% en 2008 à 3% en 2015. Entre ces deux années, le taux de croissance du Burundi est passé de 5% à -3.9 %, celui du Congo a également diminué de 5.6% à 2.6%, celui de la Guinée équatoriale de 17.8% à -8.3%, pour le Rwanda le déclin est marqué par une évolution de 11.2% à 6.9%, pour le Tchad de 3.1% à 1.8% et pour STP une diminution de 8.2% à 4%. A l'inverse, une évolution positive est observée pour le Cameroun (de 2.9% à 5.8%) pour le Gabon (de -3.3% à 4%), pour la RCA de 2.1% à 4.8% et pour la RDC de 6.2% à 6.9%. Le 4 décembre 2013, au cours d'une séance plénière, suite à une recommandation du Conseil économique et social (ECOSOC), l'Assemblée générale de l'ONU a décidé de retirer la Guinée équatoriale de la catégorie des pays les moins avancés (PMA)<sup>3</sup>. Ce retrait devait devenir définitif après une période préparatoire de trois ans et demi.

En matière de développement, l'Indicateur de Développement humain de 2016 montre des progrès inégaux, mais des résultats globalement faibles maintenant une majorité des pays de la région parmi les moins développés. La sous-région d'Afrique Centrale affiche un IDH moyen de 0,507, soit un indice inférieur à la moyenne africaine de 0,524. Un écart important existe au sein même de la sous-région, entre la valeur la plus élevée de 0,585 mesurée en République du Congo et la valeur la plus faible de 0,348 relevée en République centrafricaine. Le Gabon, la Guinée équatoriale et la République du Congo ont atteint un niveau de développement humain moyen, avec un niveau de vie exprimé en RNB par habitant supérieur à la moyenne africaine. Le Cameroun et la République démocratique du Congo, qui figurent également parmi les pays à faible développement humain, ont atteint des résultats supérieurs à la moyenne de la sous-région en matière d'éducation. Depuis 2010, les pays dont le niveau de développement humain a le plus progressé sont le Cameroun, la République démocratique du Congo, la République du Congo et le Tchad<sup>4</sup>.

Les pays de la région n'ont pas été en mesure d'atteindre dans leur très grande majorité les objectifs du millénaire pour le développement. Certains progrès sont notables, cependant, et 2020 est considéré comme une date crédible pour leur accomplissement dans certains cas. Au Burundi, du fait des années de conflit, le pays a connu un grand recul en matière d'accomplissement des OMD. Il renoue désormais avec les progrès, suite notamment, à la gratuité de soins de santé pour les mères-enceintes et les enfants de moins de 5 ans. Le ratio de mortalité maternelle est passé de 615 en à 500 en 2015. Le taux net de scolarisation a grimpé à 96,1%, tandis que la parité filles/garçons est atteinte dans l'enseignement primaire. Cet achèvement résulte de la gratuité de l'enseignement primaire et de la construction de milliers de salles de classe supplémentaires.

Le Cameroun a enregistré de bonnes performances macroéconomiques en début du millénaire, ce qui lui a permis d'être admis à l'Initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) dont il a atteint le point d'achèvement en 2006. Cela a permis au pays de relancer son économie et de définir un nouveau programme consigné dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi adopté en 2009 (DSCE, 2009) qui vise notamment à porter la croissance à 5.5 % en moyenne annuelle dans la période 2010-2020 ; à ramener le sous-emploi de 76 % à moins de 50 % en 2020 et à réaliser à l'horizon 2020, l'ensemble des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). En République du Congo, le taux de pauvreté est toujours élevé à 46.5% de la population mais des progrès ont été enregistrés tel qu'un taux d'alphabétisation de 89.5%. Alors qu'au Tchad près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et 87% de la population rurale est pauvre en 2015.

<sup>3</sup> Source AG/11462 4.12.2013

<sup>4</sup> source Rapport sur le développement humain en Afrique 2016

Au Congo, le manque de diversification de l'économie et la faible efficacité des investissements publics ne permettent pas à la croissance économique d'être inclusive. Grâce à plusieurs réformes mises en place dans le cadre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) 2008-2010 et du programme de Facilité Élargie de Crédit avec le FMI, le pays a atteint le point d'achèvement à l'Initiative PPTTE en 2010 et a bénéficié de l'annulation d'une forte partie de sa dette qui est passée de 55% du PIB en 2009 à moins de 20% en 2010, ce qui a libéré une marge budgétaire en faveur des dépenses sociales. Des efforts sont menés par le Burundi pour relever son économie. Le pays a atteint en janvier 2009 le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Les annulations de la dette liées à cette initiative lui ont ainsi ouvert de nouvelles perspectives. La dette publique a diminué, de 48 % du PIB en 2010 à 33.72 % en 2015.

L'économie de la majorité des pays de la région est toujours dépendante des industries extractives, dans des proportions qui ont peu évoluées. En République du Congo, l'économie est dominée par le secteur pétrolier. Le Congo est le 4ème pays producteur de l'Afrique Subsaharienne (35ème au niveau mondial). Sa production pétrolière (pétrole brut principalement) représente plus de 60% du PIB. L'économie gabonaise est également dominée par le secteur pétrolier dont la contribution au PIB est cependant en recul avec 31.6% du PIB en 2015 contre 46% en 2013.

Le classement 2016 de Transparency International montre que les pays d'Afrique Centrale obtiennent des résultats décevants en matière de perception de la corruption : 4 pays (Burundi, République du Congo, RCA et Tchad) se retrouvent à 159e/176 places avec une note de 20/100. La RDC ne fait guère mieux (21/100 – 156e/176) alors que l'Angola enregistre les pires résultats de la région (18/100 et 164e/176). Le Cameroun fait légèrement mieux (26/100 et 145e/176). Les trois pays affichant les meilleurs résultats de la région sont le Gabon (35/100- 101e/176), le Rwanda (54/100 – 50e/175) et enfin STP (62/100 – 46e/176).

Les progrès sont faibles en matière de d'agriculture : tant en matière de surface cultivée que de progrès en matière de production. Les disparités au sein de la région se sont maintenues. Le potentiel du secteur forestier est maintenant bien intégré par les pays de la région qui poursuivent leurs efforts en ses sens, notamment en matière de coopération et d'harmonisation.

Lors de la 31ème session du Comité Intergouvernemental d'Experts (CIE) de l'Afrique Centrale (le 6 Mars 2015), à Brazzaville, en République du Congo, la recommandation principale est de faire évoluer des pays de l'AC vers la transformation poussée des produits forestiers, notamment en s'engageant dans des activités de deuxième et troisième transformations desdits produits. La « première transformation » - sur laquelle se sont concentrés les pays de la région sur la dernière décennie - se limite au sciage, suivi du déroulage du bois après la récolte. Ce niveau de transformation est peu bénéfique pour les économies concernées en comparaison avec les avantages à obtenir de deuxième et troisième transformations, qui comprennent des activités plus porteuses de valeurs ajoutée et de création d'emplois telles que la production des contreplaqués (deuxième transformation), des portes, des meubles et des parquets (troisième transformation).

L'insuffisance des infrastructures en matière de transports demeure un blocage pour la croissance économique reconnu depuis plus de quinze ans. Des projets sont formulés et certains sont mis en œuvre quand ils répondent à des priorités clairement établies, sont bien montés et quand les financements sont disponibles. En janvier 2004, les chefs d'Etats de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) adoptèrent un Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale (PDCT-AC) lequel se déclinait en 55 projets : 44 projets routiers à impact régional d'un linéaire de 5 906 Km ; 3 projets ferroviaires d'un linéaire cumulé de 2 000 Km ; 6 projets portuaires et maritimes ; 1 projet fluvial et lacustre ; et 1 projet aérien. 2010 était la date d'échéance pour relier toutes les capitales de la sous-région par une route entièrement bitumée. Six ans après l'adoption du PDCT-AC, deux liaisons inter-capitales seulement sur les quatorze étaient entièrement bitumées. Il s'agit des liaisons Yaoundé-Libreville et Yaoundé-Bata pour un objectif atteint à 51%. De façon générale, le

manque de financement disponible est mis en avant comme principale cause de la faible réalisation des projets du PDTC-AC<sup>5</sup>.

Les insuffisances énergétiques sont également toujours un blocage clairement établi dans la région et qui concentre les efforts des états et des CER. Le Pool Énergétique de l'Afrique Centrale (PEAC-CEEAC) compte quatorze Projets Intégrateurs Prioritaires (PIP) actuellement mis en œuvre : le Développement du site Hydroélectrique d'Inga (RDC) et des interconnexions associées; l'Interconnexion électrique entre Inga (RDC) et Calabar (Nigeria) avec comme pays concernés la RDC, la République du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Cameroun, Tchad, RCA, Nigéria, et douze projets se concentrant sur la desserte des villes de la boucle Inga - Moanda-Boma-Cabinda-Pointe Noire-Brazzaville-Kinshasa dont : l'Interconnexion électrique Inga (RDC)-Cabinda (Angola)-Pointe noire (Congo) ; ou le projet de Centrale hydroélectrique de Chollet et lignes associées vers le Congo et le Cameroun. Le Secrétariat général de la CEEAC, en collaboration avec la CEMAC, a organisé avec l'appui de la BAD une table ronde des bailleurs de Fonds du secteur de l'Énergie en Afrique Centrale en juin 2016. Les projets prioritaires de l'PEAC ont été présentés<sup>6</sup>. La BAD continue à assurer le rôle de chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur énergie de l'Afrique Centrale.

Selon le PNUD, en République du Congo, la concentration de la production nationale dans la production pétrolière très capitaliste n'a pas permis de créations d'emplois conséquentes et le taux de sous-emploi est élevé à 27%. En RCA, en plus des conflits et de l'instabilité, l'immense potentiel forestier, faunique, minier ou hydroélectrique n'offre pas encore de réelles possibilités pour l'essor économique, à cause du défaut d'investissements conséquents en vue de les valoriser ou pour permettre de doper les exportations du pays. Les autres contraintes au développement socioéconomique sont (i) la faiblesse du niveau de développement des infrastructures de base (transport et énergie) et (ii) l'insuffisance des équipements ruraux.

Le classement Doing Business 2017<sup>7</sup> montre les difficultés des pays d'Afrique Centrale dans ce domaine. Mis à part le Rwanda qui se classe 2ème en Afrique sub-saharienne et 56ème sur l'ensemble des pays classés, les autres pays de la région se retrouvent en bas de tableau : Angola 182, Burundi : 157, Cameroun 166, République du Congo : 177, RDC : 184, Gabon : 164, Guinée équatoriale : 178, RCA : 185, Tchad : 180 et Sao Tomé e Príncipe : 162. En octobre 2016, l'agence de notation Standard & Poor a attribué au Congo la note « B+/B » pour sa dette en devises internationales grâce à un niveau élevé de réserves de change ainsi que de perspectives favorables dans les secteurs pétrolier et minier. Cette notation crée une possibilité de financements supplémentaires.

Les échanges commerciaux avec les pays d'Afrique sub-saharienne demeurent faibles. Les exportations de marchandises vers les économies à faible et moyen revenu en Afrique sub-saharienne (% du total des exportations de marchandises) Les importations de marchandises en provenance d'économies à faible et moyen revenu en Afrique sub-saharienne (% du total des importations de marchandises). L'UE demeure en 2016 le premier partenaire commercial de l'Afrique centrale. Elle a exporté pour 5.3 Mds EUR en 2016 et importé pour 6.3 Mds EUR soit un déficit commercial de près d'un milliard d'EUR. Les exportations de l'UE vers l'AC sont néanmoins en baisse de 22% par rapport à 2015 et de 4.9% en moyenne sur la période 2012-2016. Les importations de l'UE depuis l'Afrique Centrale ont également reculé de 23.5% par rapport à 2015 et de 14.2% sur la période 2012-2016. La région a exporté vers l'UE en 2015 pour 7.37 Mds EUR soit 28.1% des exportations totales de l'Afrique Centrale et importé pour 7.5 Mds EUR soit 31.8% des importations totales de l'Afrique Centrale<sup>8</sup>. La Chine est le second partenaire commercial de la région Afrique Centrale, la

<sup>5</sup> Source : Rapport sur la mise en œuvre des initiatives sous-régionales en Afrique Centrale Cas du Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale – Janvier 2015

<sup>6</sup> Source Communiqué final Table ronde 17.06.2016

<sup>7</sup> <http://www.doingbusiness.org/~media/WBG/DoingBusiness/Documents/Annual-Reports/English/DB17-Full-Report.pdf>

<sup>8</sup> Source UE, FMI et Eurostat data.

région a importé pour 5.3Mds EUR de Chine en 2015 (22.5% de ses importations totales) et exporte vers la Chine pour 6.9 Mds EUR soit 26.4% des exportations totales de l'AC en 2015<sup>9</sup>.

L'UE et le Cameroun ont conclu des négociations sur un accord de partenariat économique intérimaire en 2007. L'accord a été approuvé par le Parlement européen en juin 2013 et ratifié par le Cameroun en juillet 2014. Cet accord prévoit un accès en franchise et sans quota de l'UE pour tous les produits du Cameroun et une suppression progressive des droits et des quotas sur 15 ans sur 80% des exportations de l'UE vers le Cameroun. Outre le commerce des marchandises, l'accord intérimaire couvre également l'aide au commerce, les questions institutionnelles et le règlement des différends. Il comprend également des clauses "rendez-vous" prévoyant de nouvelles négociations sur d'autres questions liées au commerce telles que la politique de concurrence, la propriété intellectuelle, etc. Les autres pays de la région d'Afrique Centrale sont en grande partie des pays moins avancés (PMA) à l'exception du Congo (Brazzaville) et du Gabon. Ils bénéficient actuellement du libre accès au marché de l'UE au titre de l'initiative Tout sauf les armes (TSA). Le Congo (Brazzaville) et Gabon ont bénéficié, à partir du 1er janvier 2008, du Système des Préférences Généralisé (SPG). Toutefois, l'UE ayant révisé récemment son SPG pour le recentrer sur les pays qui ont le plus besoin de préférences, les pays classés "à revenu moyen supérieur" (UMI) comme le Gabon ne peuvent plus en bénéficier depuis le 1er janvier 2014. Seul un APE permettrait au Gabon et au Congo (Brazzaville) de bénéficier du libre accès au marché européen grâce à un partenariat avec l'UE. Les négociations en cours pour un accord de partenariat économique global entre l'UE et l'Afrique Centrale comprennent des domaines tels que les règles et les engagements en matière de biens et de règles d'origine, de services et d'investissement, de développement durable, de concurrence et de facilitation du commerce. La coopération sur les obstacles techniques au commerce et les normes sanitaires et phytosanitaires est également prévue.<sup>10</sup>

La 16ème session du Comité Ministériel des Négociations APE (COMINA) s'est réunie, à l'Hôtel SAWA de Douala (Cameroun), le 3 mars 2017. Après avoir examiné le rapport de la 43ème session du Comité Régional des Négociations de l'APE (CRCN), les débats ont porté essentiellement sur la position régionale à adopter à l'égard processus de négociations conjointes et à la proposition de l'UE d'adhérer à l'Accord d'étape signé avec le Cameroun. Ayant pris acte, avec regret, tant sur la forme que sur le fond, de la décision unilatérale de l'UE de mettre un terme au processus des négociations de l'APE régional, ils estiment que cette décision appelle, de la part de l'Afrique Centrale, une réponse appropriée. A cet effet, le COMINA a décidé de convenir avec la Partie européenne d'organiser une réunion de haut niveau consacrée au dialogue politique, conformément à l'article 8.3 de l'Accord de Cotonou révisé. Cette réunion sera organisée en y associant l'Union Africaine. Les Ministres ont pris acte de la présentation faite par le Cameroun sur la phase actuelle de démantèlement tarifaire des produits européens, initiée depuis le 4 Août 2016. Pour minimiser les risques induits par la mise en œuvre de l'APE d'étape signé par le Cameroun, les Ministres ont demandé au Comité régional de convoquer une réunion d'experts économistes et douaniers, en vue d'examiner, entre autres, les actions à mener pour le renforcement des capacités des services de contrôle aux frontières et une meilleure administration des règles d'origine. Aux termes des échanges, les Ministres ont adopté la position suivante : celle de ne pas adhérer à l'Accord d'étape en l'état, et de poursuivre les négociations en vue de la conclusion d'un APE régional complet, suivant des formes à définir ultérieurement. Les Ministres demandent au Président de la Commission de la CEMAC de mettre en œuvre cette option arrêtée en liaison avec le Président de la Commission de l'Union Africaine<sup>11</sup>.

<sup>9</sup> Source European Union, Trade in goods with ACP -- Central Africa – Directorate General for Trade 16.02.2017, IMF and Eurostat data

<sup>10</sup> Source Fiche d'information sur l'Accord de Partenariat Economique intérimaire UE - AFRIQUE CENTRALE (CAMEROUN) – Septembre 2014

<sup>11</sup> Source : RAPPORT DE LA 16ème SESSION DU COMITE MINISTERIEL DES NEGOCIATIONS APE (COMINA) Douala (Cameroun), le 03 mars 2017

## *Situation environnementale*

### *En 2008*

Les écosystèmes du bassin du Congo comprennent à la fois des écosystèmes forestiers, aquatiques (continentaux et maritimes) et savaniques. Plus importante concentration de biodiversité en Afrique, ils sont aujourd'hui devenus un enjeu économique majeur, et sont au cœur des problèmes de gouvernance en Afrique centrale. Ces écosystèmes sont fragilisés par une fragmentation des domaines forestiers liée à l'agriculture, à l'exploitation forestière et minière, et à la croissance démographique. L'augmentation continue du déboisement dans la région et, en particulier, dans les forêts non soumises à un régime de protection (9 millions d'hectares). La RDC, qui était loin derrière les autres pays de la région dans la sauvegarde de son patrimoine forestier, montre une volonté politique croissante pour améliorer la situation. La gouvernance du secteur, en matière d'application des législations et de lutte contre l'exploitation et le commerce illégal demeure faible. La région est caractérisée par la présence d'un réseau dense de 113 aires protégées totalisant près de 50 millions d'hectares. Cependant, seule une vingtaine de ces aires protégées bénéficiant de programmes d'appui de la communauté internationale sont effectivement gérées. Le développement de l'infrastructure routière qui provoque, d'une part, le regroupement des populations le long des grands axes routiers et, d'autre part, accélère la dégradation des ressources naturelles plus accessibles à l'exploitation et au braconnage. La capacité institutionnelle et financière est insuffisante pour une gestion durable des ressources naturelles et l'environnement des pays de la région. Le braconnage (chasse commerciale) qui alimente les villes et reste une pratique répandue dans la région, liée aux traditions alimentaires et au manque de retombées économiques pour les populations rurales. La problématique de l'eau se présente de façon différenciée au sein de la région. Au Tchad, au nord du Cameroun et en RCA, la sécheresse est une menace sérieuse depuis ces dernières décennies. Dans le reste de la région, la disponibilité de ressources en eau est considérable du fait de l'intensité des précipitations et du réseau hydrographique particulièrement dense. L'exode des populations rurales vers les agglomérations urbaines et la mauvaise gestion des villes multiplient les impacts environnementaux négatifs. De plus, les dégâts liés à l'exploitation du pétrole, du diamant et autres minerais à forte valeur ajoutée commerciale constituent un enjeu environnemental localement important. Toutes les problématiques ci-dessus sont étroitement liées au changement climatique. La gestion durable des sols est également un élément important. La problématique de la dégradation des sols (érosion, perte de fertilité, désertification) est présente surtout au nord du Cameroun, de la République centrafricaine et au Tchad, où elle prend une importance cruciale.

### *En 2013*

La situation a peu évolué. De façon peut-être plus préminente que jusqu'à présent, l'exploitation illégale du bois est considérée comme une menace grave pour la gestion durable des ressources forestières. Les ressources forestières et fauniques sont toujours liées aux conflits rencontrés dans la région. De plus des phénomènes comme le grand braconnage et les trafics illicites favorisent également l'instabilité de la région. Le braconnage des grands mammifères, le trafic illicite de la flore, de la faune, des minerais constituent par ailleurs des moteurs importants de la corruption, des freins à la bonne gouvernance et des sources de financement de réseaux criminels internationaux et de bandes armées qui entretiennent l'insécurité alimentaire.

### *En 2016*

En 2016, on constate que les problématiques d'une croissance durable, d'une gestion durable des ressources naturelles ainsi que la protection de l'environnement ont gagné en importance au sein des états et des CER d'Afrique centrale. L'exploitation et le commerce illégaux du bois d'œuvre font perdre des milliards de dollars de revenu aux pays africains (jusqu'à 10,1 millions de dollars US au Gabon et

5,3 millions au Cameroun)<sup>12</sup>. Les pays membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) adhèrent au Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030),

Au Burundi selon le PNUD, la pression démographique avec une densité moyenne de 310 habitants par km<sup>2</sup> et un taux de croissance annuel de 3,27%, couplée avec de sérieux problèmes fonciers, un manque de terre arable et la pauvreté, aggravent la dégradation de l'environnement. La surface couverte par les forêts est passée de 11,3 à 6,7 % de la superficie du pays entre 1990 et 2010, soit une vitesse de déforestation moyenne de 64 km<sup>2</sup> par an. A ce rythme, le Burundi n'aura plus de forêts dans 24 ans<sup>13</sup>. L'impact négatif se remarque déjà en termes de destruction des écosystèmes et de perturbations climatiques, ainsi que sur la qualité des sols, des eaux, de l'air et des conditions générales de vie des populations. La RCA a récemment adopté une Lettre de politique nationale de l'environnement et un Plan d'action national de lutte contre la dégradation des terres. En octobre 2014, les Ministres de la région Afrique centrale, lors de la Conférence des Ministres de la CEEAC sur le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale et la transformation structurelle de l'Economie des ressources naturelles ont voté le texte portant création du Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale.

## 2.2 Inventaire des actions de la coopération régionale

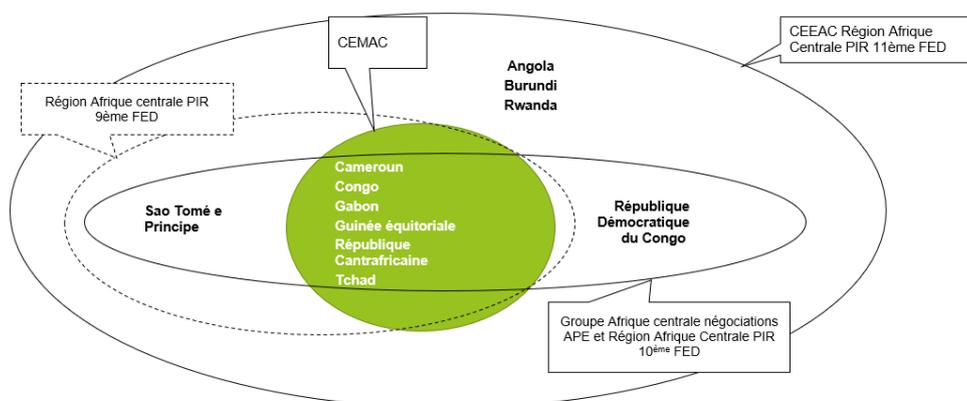
Un inventaire des actions de la coopération régionale de l'UE au cours de cette période a été réalisé pendant la phase de structuration et a été complété durant la phase documentaire.

Les interventions prises en compte dans le cadre de cette évaluation incluent :

- Celles relevant de la programmation du PIR 10<sup>ème</sup> et du PIR 11<sup>ème</sup> FED ;
- Les activités relevant de la programmation du PIR 9<sup>ème</sup> FED mises en œuvre durant la période d'évaluation (par exemple le PAIRAC) ;
- Les interventions et programmes mis en œuvre en dehors du cadre des PIR et par d'autres institutions de l'UE dans la région et dans les domaines clés de la coopération définis par les PIR ; et
- Certaines activités mis en œuvre dans le cadre des PIN des Etats de la région, seulement pour en considérer la complémentarité avec les actions régionales.

Les frontières de la région Afrique centrale ont elle-même évoluées dans la stratégie de coopération de l'UE en Afrique centrale. Le **champ géographique** retenu pour cette évaluation est celui des onze pays de la CEEAC.

Figure 2: Evolution des frontières la région Afrique centrale dans la coopération de l'UE



<sup>12</sup> Source : CENTRE AFRICAÏN DES RESSOURCES NATURELLES (CARN) STRATEGIE (2015 – 2020 – Juin 2015)

<sup>13</sup> Rapport national sur les OMD 2015

Les actions mis en œuvre dans le cadre des PIR ont été centrales dans cette évaluation. Les PIR ont été constants dans leurs domaines d'intervention et définissent un **champ thématique** clair autour de trois secteurs : intégration politique, paix et sécurité ; l'intégration économique régionale et APE, et la gestion durable des ressources naturelles et biodiversité.

<b>9° FED</b> <b>2002- 2007</b>  <b>60 M EUR</b>	<b>7 pays</b> <b>CEMAC + STP</b>	<b>Secteurs de concentration</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>16 M EUR : intégration économique régionale</b></li> <li>- <b>12,5 M EUR : transports et télécoms</b></li> <li>- <b>30 M EUR : gestion durable des ressources naturelles renouvelables</b></li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 10.4 M EUR pour le hors concentration</li> </ul>
<b>10° FED</b> <b>2008-2013</b>  <b>165 M EUR + 33 M EUR</b>	<b>7 pays</b> <b>CEMAC + STP</b>	<b>Secteurs de concentration</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>97 M EUR : intégration économique régionale et APE</b></li> <li>- <b>15 M EUR : intégration politique</b></li> <li>- <b>30 M EUR : gestion durable des ressources naturelles renouvelables</b></li> <li>- <b>+ 33 M EUR Initiative "Energie durable pour tous"</b></li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 M EUR pour le hors concentration</li> <li>- 15 M EUR pour la CEPGL</li> </ul>
<b>11° FED</b> <b>2014-2020</b>  <b>350 M EUR</b>	<b>11 pays</b>	<b>Secteurs de concentration</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>211 M EUR : intégration économique régionale et APE</b></li> <li>- <b>43 M EUR : intégration politique + paix et sécurité</b></li> <li>- <b>88 M EUR : gestion durable des ressources naturelles et biodiversité</b></li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 M EUR pour appui OR et FCT</li> </ul>

Dans ces trois domaines, d'autres interventions ont fait partie du corpus d'interventions considérées dans cette évaluation.

Pour le **secteur Intégration politique, Paix et Sécurité** : Les principaux projets des PIR sont bien sur considérés, avec en premier lieu les interventions de soutien au fonctionnement de la CEEAC (PAPS, TCF, PARCIC) en particulier dans l'accomplissement de son mandat P&S, ainsi que de structures telles que le COPAX, MARAC, etc.

Ils sont accompagnés des interventions suivantes :

- Soutien à l'APSA (Architecture pour la Paix, Sécurité en Afrique) et donc à l'UA/CER (CEEAC), au travers des Facilités de Soutien à la paix pour l'Afrique (APF) ; soutien aux opérations de maintien de la paix (ex: MICOPAX) et soutien ponctuel au travers du Mécanisme de Réaction Rapide (ERM).
- Les Fonds spéciaux ou d'urgence, tels que le Fonds Bekou/RCA (5 M€ - 22/03/2016 C(2016)1519) et le Fonds fiduciaire d'Urgence pour les Migrations (10 M€ - 20/10/2015 C(2015))

- Les interventions prévues dans les PIN dans le domaine P&S, notamment pour les trois pays qui ont connus des crises de gouvernance entre 2008 et 2016 (Tchad, RCA, RDC), afin d'étudier les complémentarités et synergies PIN/PIR.
- Les projets des instruments thématiques tels que IfS/lcSP.

D'autres projets ont également été considérés dans ce domaine :

- Le programme panafricain de lutte contre les Armes légères et de petits calibres (ALPC) 3,3 M€ ;
- CRIMGO (Critical Maritime Routes for the Gulf of Guinea), 4,5 M€ /2013-2017. Le CRIMGO inclut le Gabon et le Cameroun mais concerne les autres pays de la région qui dépendent de cette route commerciale.
- Gulf of Guinea Information Network (GoGIN) 9,2 M€ de la composante long terme de l'lcSP 2016-2020 ; Il est un volet complémentaire au CRIMGO.
- "Programme d'appui à la stratégie régionale de sûreté et de sécurité maritime d'Afrique centrale (PASSMAR)" - 10 million EUR
- Les missions d'observation électorale (ex. Congo-Brazzaville, Gabon, RCA, RDC, Tchad, Burundi)
- Les missions et opérations relevant de la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC), ex. EUFOR Tchad-RCA 2008-2009 ; EUFOR RCA 2014-2015 ; EUMAM RCA 2015-2016 ; EUTM RCA 2016-2018.

Dans le **domaine de l'intégration économique régionale**, les principaux programmes considérés ont été le Programme d'Appui à l'Intégration Régionale (PAIRAC - 16 M EUR) – 9eme FED et son successeur le Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Economique (PACIE – 68 M EUR) finance sur le 10<sup>e</sup> FED.

D'autres interventions de l'UE dans les domaines liés à l'intégration économique, ont été considérés, en particulier :

- Au niveau intra-ACP, l'Initiative Pesticides, le programme Bizclim, le Cadre Intégré, le « Private Sector Enabling Facility », ProInvest notamment à travers son programme de renforcement des capacités des organisations intermédiaires ;
- Les projets financés sur les PIN susceptibles d'avoir un impact communautaire en cohérence avec le PACIE. Il s'agit notamment des projets d'appui au commerce et au secteur privé (Cameroun, Gabon, Congo et RDC et Sao Tomé et Principe), les appuis à la mise à niveau des entreprises et ou des programmes qualité (Cameroun, RDC, Congo, STP) ; finances publiques (Congo, Cameroun, Gabon, RCA, RDC et STP) ; transports (Cameroun, Gabon, RCA, STP) ; statistiques (RCA, STP)
- L'initiative UE « Aide au Commerce » qui vise à mobiliser les appuis de l'UE et de ses EM pour appuyer les réformes fiscales et commerciales, l'intégration régionale et l'intégration des pays dans le marché mondial.

Ce domaine d'intervention recouvre également le **secteur des infrastructures**. Les interventions suivantes ont ainsi été considérées :

- Le Programme de facilitation des transports et transit (FASTRAC) ;
- La composante Infrastructures du PACIE
- Le Programme pour la gouvernance régionale et nationale des infrastructures en Afrique centrale (PAGIRN).
- Les fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (successivement AITF et AFIF), sur lesquels à partir du 10<sup>ème</sup> FED, une part des ressources PIR ont été transférées.
- La facilité Energie, mobilisée pour un appui en AT au Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC), l'institution régionale spécialisée pour l'énergie.

Dans le domaine de la **gestion des ressources naturelles et de la biodiversité**, les principaux programmes financés sur les PIR sont les volets successifs du Programme Ecosystèmes Forestiers d’Afrique Centrale (ECOFAC) - ECOFAC 4 (9<sup>ème</sup> FED), ECOFAC 5 (10<sup>ème</sup> FED), et ECOFAC 6 (11<sup>ème</sup> FED).

D’autres interventions couvrant d’autres sous-secteur que la dimension forestière ont été incluses dans le champ de cette évaluation :

- BIOPAMA - Biodiversity and Protected Area Management project (1,44M EUR FED)
- CAWHFI - Initiative pour le patrimoine mondial forestier d’Afrique centrale (Central African World Heritage Forest Initiative) CAWHFI1 (2009-2013, 3,3 M EUR fonds UE) ; CAWHFI2 (2014- , 5 M EUR fonds UE)
- MIKES - Minimising the Illegal Killing of Elephants and other Endangered Species (2014, 12,3 M EUR FED)
- Convention on International Trade in Endangered Species (CITES) and its partner organisations:
- RECAREDD - Renforcement des capacités de surveillance de la dégradation des forêts par télédétection (2013-2017, 5 M EUR fonds UE)
- MAKALA (2009-2013, 3 M EUR fond UE)
- ECOFAUNE - Écosystèmes Fauniques du Nord-est de la RCA (2012-2017, 4 M UER fonds UE) ECOFAUNE+ (à partir de 2016) : Fond Bêkou (5.5M EUR)

Dans le domaine de la **gouvernance**, deux programmes sont principalement considérés :

- Le projet « Appui au mécanisme de coordination pour la mise en œuvre et le suivi du PIR 10<sup>ème</sup> FED pour l’Afrique Centrale » qui vise à contribuer au renforcement des capacités des deux CER ainsi qu’à l’approfondissement de leur coordination dans le cadre du processus d’intégration régionale ;
- Le Programme Pan-African (PanAf), créé en 2014 avec un budget de 845 M EUR pour la période 2014-2020 (415 M EUR pour 2014-2107).

## 2.3 Analyse de la mise en œuvre de la coopération régionale

Selon les informations collectées sur CRIS, entre 2009 et 2016, le total des décisions de financement relevant du PIR 10<sup>ème</sup> FED et 11<sup>ème</sup> FED s’élève à un peu plus de 420 M€.

Le graphique ci-après présente les décisions de financement par thématique : il illustre la répartition des décisions de financement par secteur. La répartition sectorielle proposée s’appuie sur les secteurs identifiés dans les programmes indicatifs régionaux (PIR) des 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> FED (secteurs de concentration et hors concentration).

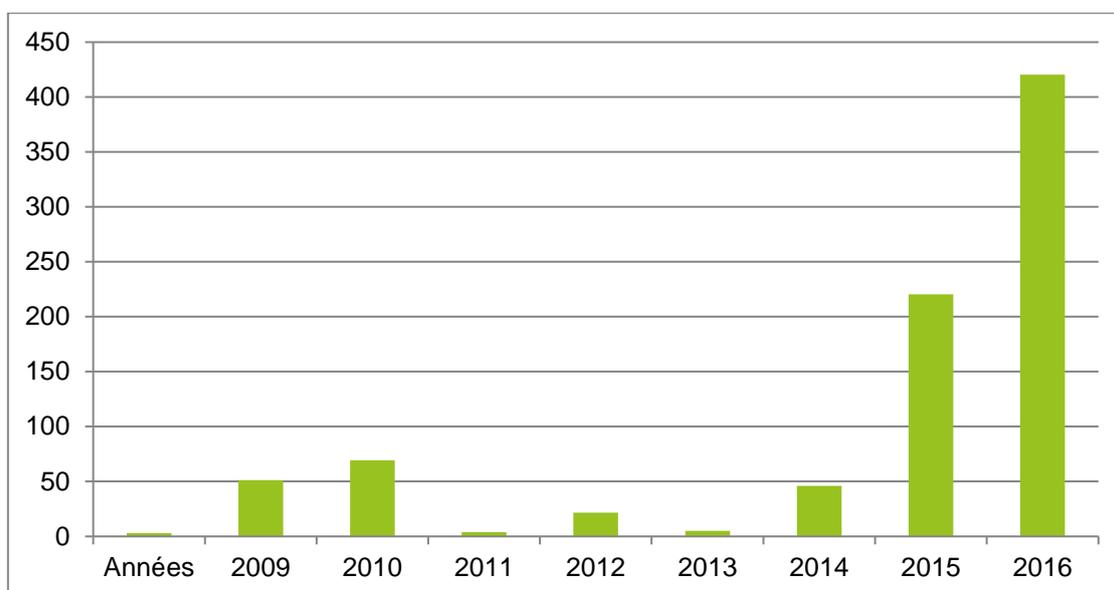
Figure 3 - Décisions de financement au cours de la période 2009-2016 (montants alloués par secteur)

Décisions de financement au cours de la période 2009-2016 (montants alloués par secteur)		
Thématiques	Montants (en M EUR)	Pourcentage %
Intégration économique régional et APE	232	55.2
Intégration politique et paix et sécurité	32.45	7.7
Gestion durable des ressources et biodiversité	156.1	37.1
<b>Total</b>	420.55	100

Source : sur la base des données EuropeAid – CRIS (janvier 2017)

Le graphique ci-après présente les décisions de financement par année au cours de la période de l’évaluation. On note une augmentation à partir de la mise en œuvre du 11<sup>ème</sup> FED, et une hausse des engagements importante en 2016.

Figure 4 - Évolution annuelle des engagements 2008-2016



Source : sur la base des données EuropeAid – CRIS (janvier 2017)

Le tableau ci-dessous repartit les décisions de financements par instrument :

Tableau 2 - Montant alloués 2008-2016 (décisions) en M€

Instrument	Décisions de financement (en M EUR)
ENV	25.8
FED	394.7
<b>Total</b>	<b>420.5</b>

Source : sur la base des données EuropeAid – CRIS (janvier 2017)

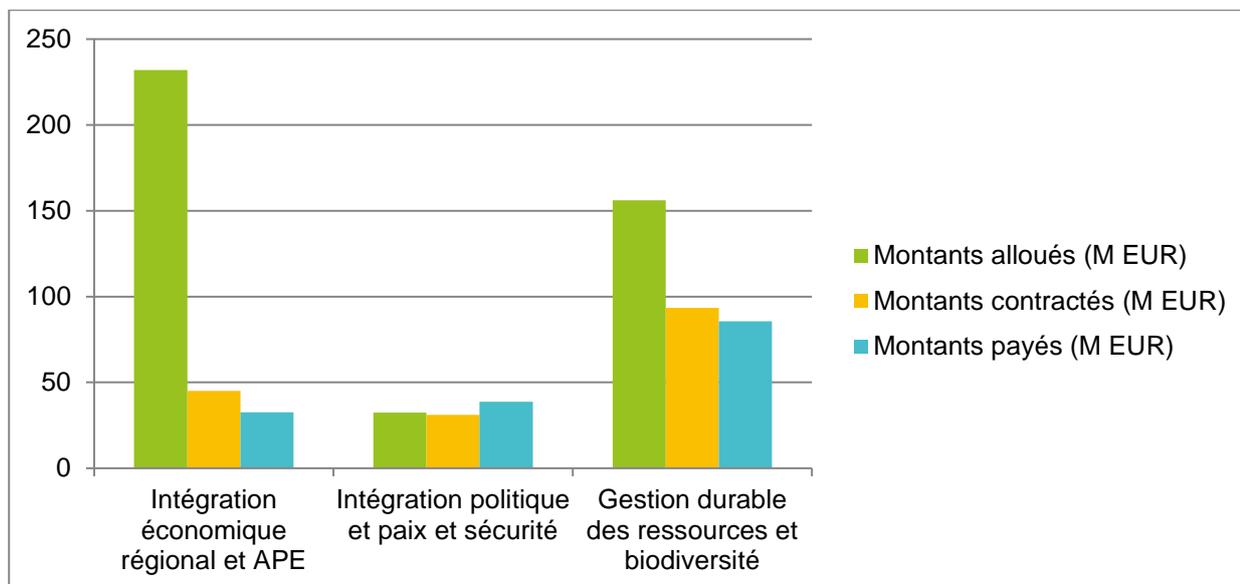
Le FED représente le principal instrument utilisé pour la coopération régionale au cours de la période évaluée : 94% des décisions de financement.

#### Montants de paiement alloués, contractés et payés au cours de la période 2008-2016

Les données font apparaître un écart très significatif entre les engagements et les montants contractés. Seuls 40% des engagements sont contractés. En revanche, 93% des montants contractés ont été payés, ce qui peut être cohérent avec des dépenses pour l'essentiel en assistance technique.

Tableau 3 - Montants de paiement alloués, contractés et payés (2008-2016) en millions d'euros

	Montants alloués	Montants contractés	Montants payés
Intégration économique régional et APE	232	45	32.6
Intégration politique et paix et sécurité	32.4	31.1	38.7
Gestion durable des ressources et biodiversité	156.1	93.4	85.6
<b>Total</b>	<b>420.5</b>	<b>169.5</b>	<b>156.9</b>



Source : sur la base des données EuropeAid – CRIS (janvier 2017)

Un déficit de contractualisation est symptomatique d'un partenariat difficile. Il apparaît que l'écart (19,4%) le plus grand entre engagements et montants contractualisés est dans le domaine de l'intégration économique.

L'Union Européenne s'implique également dans la région sous la forme d'une coopération bilatérale avec les différents pays. Pour chaque domaine d'intervention, de nombreux projets financés sur les PIN sont susceptibles d'avoir un impact communautaire. Leur étude est nécessaire dans leur interaction avec les programmes et actions du PIR.

À titre d'exemple, dans le domaine de l'intégration économique, de nombreux projets nationaux vont interagir avec le PACIE : dans le domaine de l'appui au commerce et au secteur privé (Cameroun, Gabon, Congo et République démocratique du Congo et Sao Tomé & Príncipe) les appuis à la mise à niveau des entreprises et ou des programmes qualité (Cameroun, République démocratique du Congo, Congo); finances publiques (Congo, Cameroun, Gabon, République Centrafricaine, République démocratique du Congo et Sao Tomé & Príncipe); transports (Cameroun, Gabon, République Centrafricaine, Sao Tomé & Príncipe); statistiques (République Centrafricaine, Sao Tomé & Príncipe).

Dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles renouvelables, des projets nationaux sont également considérés dans leur interaction avec le Programme ECOFAC V, tels que les projets Makala (2.5MEUR) - Gérer durablement la ressource bois énergie en RDC ; ABAKIR - Appui à la mise en place d'une autorité Trilatérale de bassin du lac Kivu et de la rivière Ruzizi (1MEUR environ), et ECOFAUNE+ - Améliorer la gouvernance et la gestion participative et durable des ressources naturelles et de la biodiversité de la RCA dans une perspective de lutte contre la pauvreté (5.5MEUR).

## 3 Methodologie de l'évaluation

### 3.1 Evaluation basée sur une théorie du changement

---

La théorie du changement sous-jacente à la coopération régionale de l'UE avec l'Afrique centrale ne se différencie pas explicitement avec celle qui est appliquée aux autres régions du continent. Elle vise à susciter la dynamique qui a permis la mise en place de politiques communautaires au sein de l'Union Européenne :

- **Directives communautaires et cadres de politiques sectorielles communautaires adoptées** : Le dialogue de politique avec les OR et l'adoption par les États-membres de cadres de politiques communs, réalistes, à jour par rapport aux pratiques internationales et qui soient porteurs d'une harmonisation et d'une coordination des politiques des États-membres ;
- **Capacités des organisations régionales renforcées pour la production du droit et des politiques sectorielles communautaires, ainsi que la gestion des initiatives régionales** : Le renforcement des capacités des administrations régionales et nationales, de sorte à pouvoir mettre en œuvre les politiques adoptées – et à plus court terme gérer les projets de l'UE ;
- **Gouvernance et compétences développées pour les parties prenantes nationales associées aux projets régionaux** : L'amélioration de la gouvernance et de l'application des politiques par les États-membres, de manière à transmettre les bons signaux aux acteurs sur terrain (opérateurs économiques, politiciens, population en général) et donc à ce que les politiques se transforment en pratiques économiques ou sociales ;
- **Coopération régionale pour la mise en œuvre coordonnée et harmonisée des politiques et initiatives communautaires** : Le renforcement de la coopération régionale entre les États pour une mise en œuvre simultanée des décisions prises au niveau régional, conditions pour le commencement de leur mise en œuvre, ce qui suppose en tout premier lieu une confiance réciproque des onze pays de l'espace CEEAC.

Cette vision de la transformation de l'Afrique centrale prête un rôle central de catalyseur aux organisations régionales alors que tous les documents de programmation de l'UE insistent sur leur faiblesses et contradictions institutionnelles ainsi que leur absence de poids politique réel, pour partie liée au manque de ressources propres. Ce diagnostic implique soit qu'il y a une théorie du changement implicite à la coopération régionale, soit que la coopération régionale ne découle que de l'application du cadre légal et réglementaire de l'UE, notamment l'Accord de Cotonou.

L'hypothèse à ce stade est la coopération régionale avec l'Afrique centrale découle d'une obligation réglementaire et que l'UE tente de trouver un contenu en termes de transformation sur la base de ses autres expériences régionales en Afrique. La théorie explicite du changement est donc une théorie par défaut, à usage de respect formel de l'Accord de Cotonou. La part minimale donnée de fait à l'agenda d'harmonisation, de rationalisation et de renforcement des deux OR tend à valider cette thèse. Cette théorie du changement n'a pas de traduction stratégique ou opérationnelle. Elle est principalement formelle.

Plutôt qu'une théorie de changement globale, l'UE a plutôt trois théories implicites du changement, une pour chaque secteur de concentration, sans lien entre elles dans le moyen terme de la programmation de la coopération régionale. Le lien sécurité-développement peut donner un sens général à la stratégie de l'UE mais n'est que peu évoqué et n'est pas opératoire en termes de programmation, ce qui est également démontré par des domaines d'intervention cloisonnés.

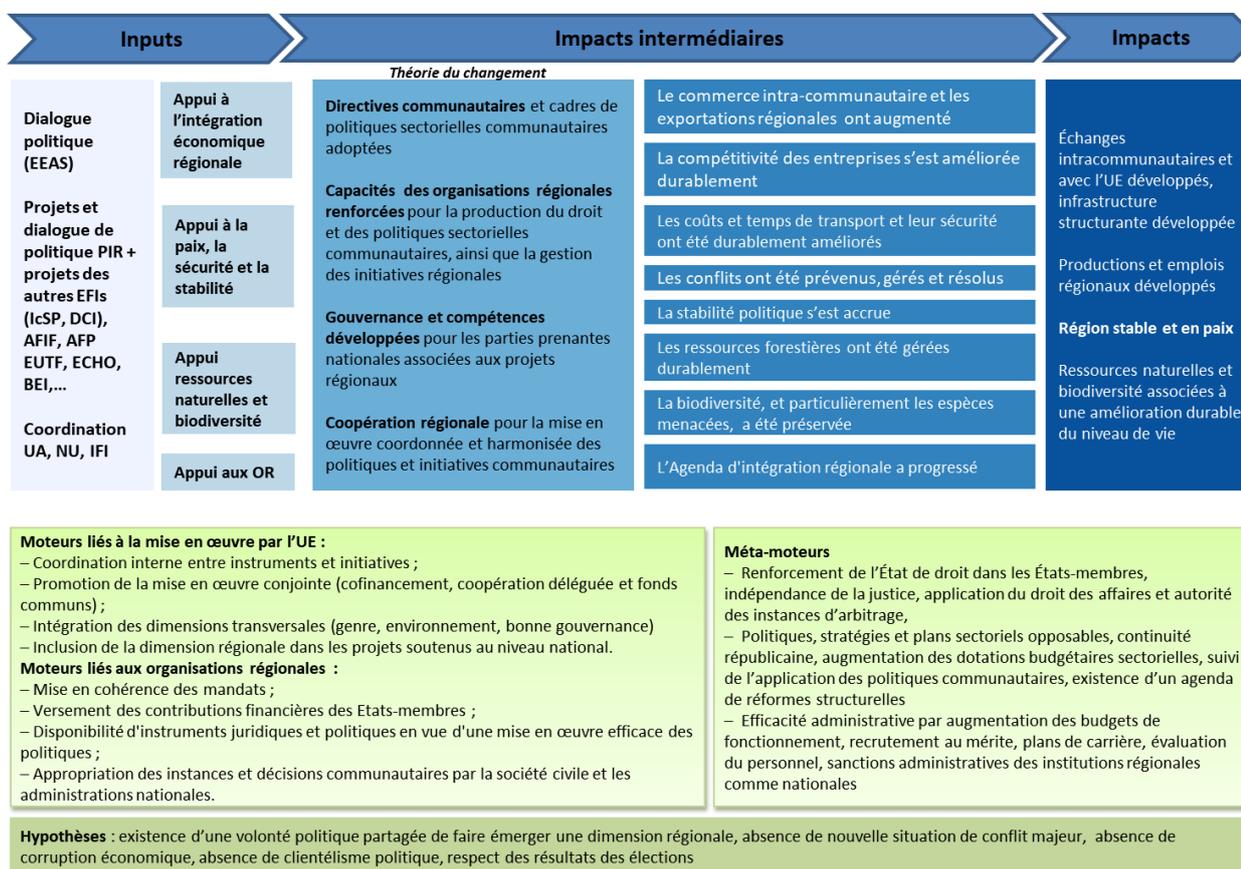
Dans le domaine l'intégration politique, la théorie du changement est celle de l'application des valeurs de l'UE traduites en gouvernance démocratique pour conduire à la stabilité politique. La situation des tensions et des conflits dans la région a fait prévaloir la stabilisation à la stabilité mais le lien stabilisation-humanitaire-réhabilitation-développement constitue une théorie du changement validée au niveau international.

Dans le domaine de l'intégration économique, la théorie du changement est celle de l'intégration compétitive à l'économie monde, vecteur de diversification économique et de production d'emplois formels. L'UE a repris à son compte l'approche des agences onusiennes spécialisées, signant avec plusieurs d'entre elles (UNCEA, PNUD, FMI) une convention de contribution pour la mise en œuvre stéréotypée de projets du PACIE. Elle a développé en parallèle une vision infrastructurelle de la transformation, avec l'aménagement des corridors régionaux de transports et l'interconnexion électrique, qui représentent une part essentielle des financements, notamment avec la mise en place de mécanismes de bonification des prêts des banques de développement.

Pour la gestion durable des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité, il n'y a pas de théorie du changement explicite, mais sur la période d'évaluation une approche combinée de protection, de sécurisation et de régulation du commerce international a été développée.

Sur la base de ce qui précède et des logiques d'intervention sectorielles, la logique globale d'intervention reconstruite est la suivante :

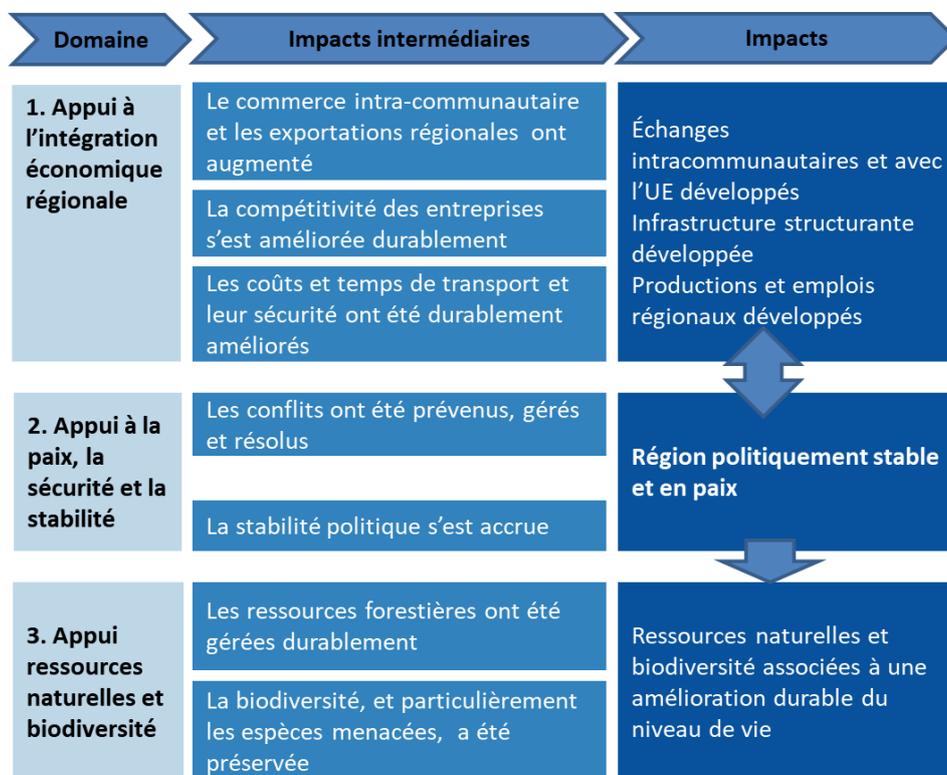
Figure 5 : Logique d'intervention globale reconstruite



La logique d'intervention reconstruite met en valeur les trois inputs de la coopération régionale de l'UE : un dialogue politique mis en œuvre par le SEAE (avec une implication dans la programmation), des projets, de l'assistance technique et du dialogue de politiques financés principalement par le FED mais également par d'autres instruments thématiques et des programmes à d'autres échelles (notamment globale, ACP et continentale), et enfin la coordination avec les EM et les autres PTF, particulièrement les agences onusiennes et la BAD.

Ces inputs sont canalisés au travers de trois domaines prioritaires d'intervention qui couvrent les 9, 10 et 11<sup>ème</sup> FED : intégration politique, intégration économique et gestion durable des ressources naturelles. Ils sont associés transversalement au renforcement institutionnellement de la CEEAC et de la CEMAC.

La chaîne de résultats pour chacun des domaines est la suivante :



Le lien entre les trois domaines n'est envisagé qu'au niveau des impacts globaux, principalement avec le binôme stabilité – développement économique.

La réalisation de ces résultats, au travers du prisme de la théorie du changement formelle de la coopération régionale est associée à des moteurs qui sont liés aux modalités de mise en œuvre de l'aide de l'UE, à l'amélioration du fonctionnement des OR et à des méta-moteurs qui sont des évolutions structurelles indépendantes de la coopération régionale elle-même mais dont il est fait l'hypothèse qu'elles peuvent être impulsées par la combinaison des instruments politiques et de développement à la disposition de l'UE.

- Moteurs liés à la mise en œuvre de sa coopération par l'UE :
  - Coordination interne entre instruments et initiatives ;
  - Promotion de la mise en œuvre conjointe (cofinancement, coopération déléguée et fonds communs) ;
  - Intégration des dimensions transversales (genre, environnement, bonne gouvernance) ;
  - Inclusion de la dimension régionale dans les projets soutenus au niveau national.
- Moteurs liés aux organisations régionales<sup>14</sup> :
  - Mise en cohérence des mandats ;
  - Disponibilité d'instruments juridiques et politiques en vue d'une mise en œuvre efficace des politiques ;
  - Appropriation des instances et décisions communautaires par la société civile et les administrations nationales.
- Méta-moteurs :

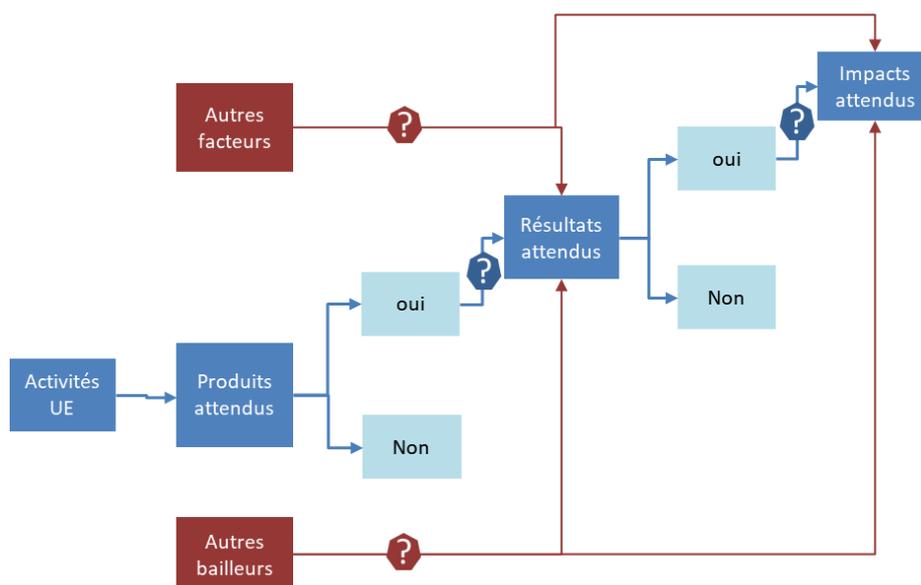
<sup>14</sup> Extraits de la COM (2008)640.

- Renforcement de l'État de droit dans les États-membres (indépendance de la justice, application du droit des affaires et autorité des instances d'arbitrage, absence de corruption économique, absence de clientélisme politique et existence de chiens de garde/lanceurs d'alerte) ;
- Politiques, stratégies et plans sectoriels opposables, suivi de l'application des politiques communautaires, existence d'un agenda de réformes structurelles ;
- Efficacité administrative par augmentation des budgets de fonctionnement, recrutement au mérite, plans de carrière, évaluation du personnel, sanctions administratives des institutions régionales comme nationales ;
- Existence de mécanismes financiers communautaires porteurs de réduction des écarts de développement entre États-membres (« fonds structurels »).

Enfin, la logique d'intervention est faite sous des hypothèses implicites qui sont complètement extérieures à la coopération de l'UE : l'existence d'une volonté politique partagée de faire émerger une dimension régionale (mentionnée dans les PIR) mais aussi l'absence de nouvelle situation de conflit majeur, l'absence de corruption économique, l'absence de clientélisme politique et le respect des résultats des élections.

### 3.2 Analyse de la contribution

À la demande de l'Unité d'évaluation, la structuration des questions évaluatives a adopté une formalisation de l'analyse de contribution, chaque fois qu'un résultat ou un impact intermédiaire a pu être identifié à ce stade par l'analyse de la documentation et les entretiens avec les membres du groupe de référence. Elle se fonde sur la démonstration de l'hypothèse de relations entre les évolutions constatées et les produits<sup>15</sup> et résultats<sup>16</sup> obtenus par les actions de l'UE (interventions ainsi que dialogue politique et de politique). La démonstration se base sur le chemin logique suivant :



Le lien entre les activités programmées et les produits attendus est analysé par le CJ 2.0. Si les produits n'ont pas été atteints ou trop partiellement, la contribution n'est pas démontrée pour l'axe stratégique, voir tous les axes stratégiques. Si les produits ont été atteints, les CJ 2.1 et 2.3 analysent les évolutions au niveau des résultats, tels que définis dans la stratégie (ainsi que les évolutions non-anticipées). Là-encore, si les résultats n'ont pas été significativement atteints, la contribution de l'UE n'est pas démontrée. Si les résultats sont atteints, l'analyse isolera le niveau de contribution de l'UE par

<sup>15</sup> Les produits des interventions de l'UE correspondent aux livrables des activités (études, formations, travaux, achats, etc.). Leur atteinte ne dépend pas de leur appropriation ou utilisation par les bénéficiaires directs. Cette définition est utilisée dans l'ensemble du rapport. Elle correspond aux « outputs » en anglais.

<sup>16</sup> Les résultats des interventions sont ceux qui demandent une appropriation des produits et leur utilisation à bonne fin par les bénéficiaires directs et/ou finaux. La définition correspond aux « outcomes » en anglais. Les impacts intermédiaires sont un niveau supérieur dans la chaîne de résultats où l'appropriation ou l'utilisation des bénéficiaires finaux est requise.

rapport i) aux produits des interventions d'autres bailleurs et ii) des facteurs (structurels ou conjoncturels) indépendants à la coopération de l'UE.

L'inventaire des actions des autres bailleurs au niveau régional permettra soit d'exclure l'hypothèse d'une contribution (cas a priori le plus fréquent en Afrique Centrale), soit d'envisager cette contribution. Dans le second cas, le poids respectif des contributions de l'UE et des autres bailleurs sera identifié i) par la nature et l'importance des produits atteints (en lien notamment avec les volumes financiers engagés), et ii) par la perception qu'en ont les OR, leurs EM et les autres bailleurs.

La contribution des autres facteurs aux résultats identifiés sera appréciée sur la base de la perception qu'en ont les responsables sectoriels des OR, de leurs EM et des autres bailleurs.

À chacun des niveaux et pour chacun des résultats/impacts attendus, une fois la possibilité de l'apport de l'UE isolé et validé, l'analyse de contribution sera réalisée en deux temps : i) d'abord sur la base d'observations documentées (données, études, monitoring, évaluations), ii) puis sur la base de la perception qu'en ont les différentes catégories d'acteurs-clés et les bénéficiaires. Elle portera, pour les résultats dont l'analyse préliminaire aura confirmé qu'ils ont été atteints significativement, sur une étude cas (un conflit évité, une transition effective et durable vers la paix, une élection reconnue comme transparente, etc.). En revanche, si la possibilité d'une contribution aux outcomes est exclue par l'absence d'atteinte des outputs, l'analyse de contribution ne sera pas conduite.

Si l'analyse de contribution au niveau des réalisations est conclue positivement par la coopération de l'UE, la même logique sera appliquée aux impacts attendus.

La prise en compte d'autres facteurs explicatifs que la contribution des actions de l'UE est réalisée en deux temps : i) recueil auprès des parties prenantes d'une priorisation des facteurs explicatifs des évolutions constatées au niveau des résultats et des impacts (les critères de jugement qui décrivent les évolutions de la situation entre le début et la fin de période, généralement les CJx.2 et x.4 des QE sectorielles) ; ii) une analyse de vraisemblance de la pondération moyenne de ces facteurs explicatifs avec les produits effectivement réalisés par la coopération régionale de l'UE. Il reviendra à l'équipe d'évaluation de reconstruire un récit de contribution sur la base du corpus d'informations, d'analyses et de perceptions recueilli – particulièrement au travers des entretiens avec les acteurs de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des stratégies régionales de l'UE (via ses différents instruments et canaux).

Lorsque l'analyse documentaire préliminaire ne fait pas apparaître de résultats ou d'impacts intermédiaires malgré la mise en œuvre des activités (cas de l'intégration commerciale et de l'amélioration de la compétitivité), la structure des questions a été reportée sur l'analyse de causes de ce manque d'efficacité, et sur la pertinence de la réponse apportée par le 11<sup>ème</sup> FED et les projets en cours d'instruction ou de lancement.

Chaque question sujette à une analyse de contribution comporte un critère de jugement qui fait un état de l'atteinte des produits. Les produits seront identifiés sur la base des documents de projet, principalement la fiche action (et d'éventuels avenants s'ils sont substantiels).

Enfin, les questions liées à la pertinence (QE1), les 3C (coordination, cohérence, complémentarité – QE7) et l'intégration régionale (QE8) n'ont pas lieu de faire l'objet d'une analyse de contribution.

### 3.3 Matrice d'évaluation

La structure de la matrice d'évaluation est liée i) aux logiques d'interventions reconstruites, ii) aux hypothèses explicites (et implicites quand elles ont pu être objectivées) et iii) aux centres d'intérêt identifiés par le groupe de référence.

Une matrice d'évaluation est constituée des questions d'évaluation, des critères de jugement correspondant et, pour chaque critère de jugement, des indicateurs envisagés. L'identification des critères tient compte autant que faire se peut de l'appréciation de la disponibilité de l'information recherchée (qualitative dans la majorité des cas).

Les questions d'évaluation proposées comportent 3 QE liées à des critères d'évaluation (pertinence, efficacité, complémentarité + coordination + valeur ajoutée) et 4 QE sectorielles (intégration économique, diversification et productivité industrielle, intégration politique, GRN/biodiversité/ changement climatique) couvrant les critères d'efficacité, de durabilité et d'impact.

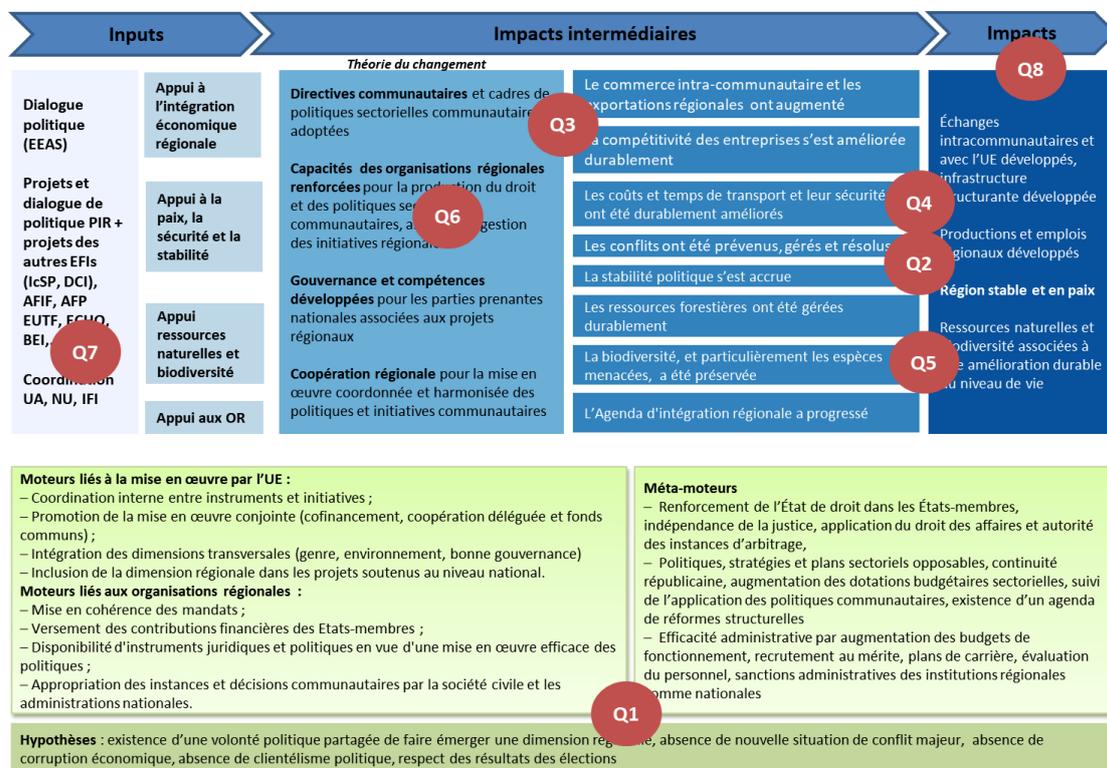
Les moteurs et les freins identifiés comme des hypothèses implicites dans les LI sont intégrés dans les QE en tant que CJ ciblées.

Les questions d'évaluation sont les suivantes :

N°	Titre	Libellé
QE 1	<b>Pertinence de la stratégie</b>	Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE (10 et 11 <sup>ème</sup> FED) a ciblé de manière réaliste et stratégique les problèmes et besoins des organisations régionales, de leurs États-membres et des bénéficiaires finaux et a été cohérente avec l'évolution des priorités stratégiques de l'UE ?
QE 2	<b>Paix, sécurité et stabilité</b>	Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a favorisé la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique Centrale ?
QE 3	<b>Intégration commerciale et compétitivité</b>	Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a-t-elle su évoluer de manière informée et rapide pour répondre aux défis de l'intégration commerciale et de l'amélioration de la compétitivité en Afrique Centrale ?
QE 4	<b>Infrastructures économiques</b>	Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a contribué à améliorer l'interconnectivité des infrastructures associées au développement de l'intégration économique régionale ?
QE 5	<b>Gestion des ressources naturelles et biodiversité</b>	Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a-t-elle contribué à gérer durablement les ressources naturelles et les aires protégées ?
QE 6	<b>Moyens et démarches d'intervention</b>	Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a contribué à améliorer la gouvernance et le fonctionnement des organisations régionales et leurs apports à la mise en œuvre des interventions de l'UE ?
QE 7	<b>Coordination, cohérence, complémentarité et valeur ajoutée</b>	Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE en Afrique Centrale a-t-elle été coordonnée avec les interventions des autres bailleurs de fonds, complémentaire de celles des États-Membres et cohérente avec les autres interventions de l'UE, dont les interventions des DG sectorielles ?
QE 8	<b>Appropriation de l'intégration régionale</b>	Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a permis aux organisations régionales et à leurs États-membres de mieux réaliser les objectifs des politiques régionales ?

### 3.4 Lien des questions d'évaluation avec la logique d'intervention reconstruite

Elles se positionnent comme suit sur la Logique d'Intervention globale :



La couverture des critères d'évaluation par les QE est la suivante :

N°	Titre	Libellé	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Durabilité	Impact	Valeur ajoutée	3Cs	Transversales
QE 1	Pertinence de la stratégie	Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE (10 et 11ème FED) a ciblé de manière réaliste et stratégique les problèmes et besoins des organisations régionales, de leurs États-membres et des bénéficiaires finaux et a été cohérente avec l'évolution des priorités stratégiques de l'UE ?	X							
QE 2	Paix, sécurité et stabilité	Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a favorisé la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique Centrale ?		X		X		X		X
QE 3	Intégration commerciale régionale	Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a-t-elle su évoluer de manière informée et rapide pour répondre aux défis de l'intégration commerciale et de l'amélioration de la compétitivité en Afrique Centrale ?	X	X						

N°	Titre	Libellé	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Durabilité	Impact	Valeur ajoutée	3Cs	Transversales
QE 4	Infrastructures économiques	Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a contribué à améliorer l'interconnectivité des infrastructures associées au développement de l'intégration économique régionale ?		<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>			
QE 5	Gestion des ressources naturelles et biodiversité	Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a-t-elle contribué à gérer durablement les ressources naturelles et les aires protégées ?		<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>			<b>X</b>
QE 6	Renforcement des capacités des OR	Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a contribué à améliorer la gouvernance et le fonctionnement des organisations régionales et leurs apports à la mise en œuvre des interventions de l'UE?		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>				<b>X</b>
QE 7	Coordination, cohérence, complémentarité et valeur ajoutée	Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE en Afrique Centrale a-t-elle été coordonnée avec les interventions des autres bailleurs de fonds, complémentaire de celles des États-Membres et cohérente avec les autres interventions de l'UE, dont les interventions des DG sectorielles ?						<b>X</b>	<b>X</b>	
QE8	Appropriation de l'intégration régionale	Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a permis aux organisations régionales et à leurs États-membres de mieux réaliser les objectifs des politiques régionales ?		<b>X</b>			<b>X</b>			<b>X</b>

## 4 Qualité des preuves

<b>Q.E. n°1 : Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE (10 et 11ème FED) a ciblé de manière réaliste et stratégique les problèmes et besoins des organisations régionales, de leurs États-membres et des bénéficiaires finaux et a été cohérente avec l'évolution des priorités stratégiques de l'UE ?</b>	
<b>CJ 1.1 Les documents de programmation pluriannuels et annuels font état d'un diagnostic approfondi, réaliste et cohérent du contexte régional et des faiblesses structurelles à surmonter pour renforcer l'intégration politique et de la coopération en matière de paix et de sécurité, l'intégration économique et commerciale (incluant les infrastructures économiques) et de la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité, ainsi que de faire face aux enjeux régionaux</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE, dont PIR 10ème FED, et 11ème FED, Strategic overview, 2012.</li> <li>• Documentation interne à la Commission couvrant plusieurs années.</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I1.1.1 – Qualité de la couverture des faiblesses structurelles liées à la gouvernance démocratique, au respect des Droits de l'Homme et à la sécurité (police, justice).</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I1.1.2 – Qualité de la couverture/prise en compte des faiblesses structurelles liées spécifiquement à la paix et à la gestion des situations de conflit, dont une analyse de sensibilité aux conflits.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I1.1.3 – Qualité de la couverture des faiblesses structurelles liées à la construction d'un marché commun et à l'amélioration de la compétitivité des tissus économiques nationaux.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	
<b>I1.1.4 – Qualité de la couverture des faiblesses structurelles liées à l’environnement, la biodiversité et le changement climatique.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I1.1.5 – Qualité de la couverture des faiblesses structurelles liées au renforcement des capacités des administrations régionales et nationales et l’application des politiques communautaires.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I1.1.6 – Qualité de l’articulation entre les faiblesses des trois domaines d’intervention entre eux et avec les limites de capacité des OR.</b>	

Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>C.J. 1.2 La réponse stratégique de l'UE est réaliste, cohérente et crédible par rapport aux diagnostics portés (2008, 2013), aux évaluations stratégiques antérieures et aux résultats atteints en Afrique Centrale en matière d'intégration économique, consolidation de la paix-sécurité et gestion des ressources naturelles ainsi que pour réduire les faiblesses structurelles constitutives des hypothèses explicites et implicites à la programmation de la coopération régionale.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE, dont PIR 10eme FED, et 11eme FED, Concept Note, PIR 11ème FED, 2013</li> <li>• Documentation interne à la Commission couvrant plusieurs années.</li> <li>• Compte-rendu des réunions entre OR et CE</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I1.2.1 – Degré de réalisme, cohérence et crédibilité pour le renforcement des capacités des institutions régionales et nationales.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I1.2.2 – Degré de réalisme, cohérence et crédibilité pour la consolidation de la paix, la sécurité et la stabilité.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I1.2.3 – Degré de réalisme, cohérence et crédibilité pour la constitution d'un marché commun, l'amélioration de la productivité et la diversification du tissu productif, et l'interconnexion des infrastructures économiques structurantes (routes et électricité).</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I1.2.4 – Degré de réalisme, cohérence et crédibilité pour la gestion des ressources naturelles, la biodiversité et la lutte contre le changement climatique.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante

<b>I1.2.5 - Degré de réalisme, cohérence et crédibilité du lien entre paix, sécurité, intervention humanitaire et développement</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>C.J. 1.3. La réponse stratégique de l'UE reflète les besoins prioritaires exprimés par les politiques régionales et le dialogue avec les organisations régionales, leurs États-membres et la société civile</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE, dont PIR 10ème FED, et 11ème FED, Concept Note, PIR 11ème FED, 2013, Séminaire Régional sur la Programmation du PIR/11ème FED années</li> <li>• Documentation interne à la Commission couvrant plusieurs années</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I1.3.1 – Degré, modalités et rythme d'alignement de la coopération régionale sur les politiques et priorités régionales.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I1.3.2 – Fréquence, nature et qualité du dialogue politique (EEAS) avec les OR (et leurs États-membres) et la société civile.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I1.3.3 – Fréquence, nature et qualité du dialogue de politiques (DEVCO) avec les OR (et leurs États-membres) et la société civile.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I1.3.4 – Degré de prise en compte du dialogue politique et de politiques avec les OR (et leurs États-membres) et la société civile dans la programmation pluriannuelle et annuelle.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	
<b>C.J. 1.4 La réponse stratégique de l'UE était et est restée cohérente avec les priorités de la politique de développement de l'UE, ainsi que les autres priorités stratégiques (sécurité, migration, changement climatique, etc.)</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Document de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Entretiens avec le personnel du siège DEVCO</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>11.4.1 – La stratégie régionale et les programmes de l'UE reflètent les évolutions de ses intérêts stratégiques régionaux et globaux.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>11.4.2 – La stratégie régionale et les programmes de l'UE sont cohérents avec les priorités des politiques de l'UE et les engagements internationaux pour les 3 domaines.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>11.4.3 – Les programmes régionaux de l'UE mettent en œuvre les dimensions transversales, en priorité les Droits de l'Homme, la bonne gouvernance et la gouvernance démocratique, l'égalité homme-femme, l'environnement et le changement climatique</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>C.J. 1.5 La coopération régionale a évolué en fonction de sa capacité démontrée à atteindre les résultats et les impacts attendus, sur la base du système de suivi-évaluation de ses performances (interventions, résultats, impacts)</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation interne de la CE</li> <li>• Documents d'évaluation des PIR, tel que DCI/EDF revue mi-parcours 11ème FED, 2017</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>11.5.1 – Les informations sur la mise en œuvre des projets sont disponibles rapidement et couvrent les activités et les résultats.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante

<ul style="list-style-type: none"> <li>Documentation interne à la Commission</li> </ul>	
<b>I1.5.2 – Le suivi de la mise en œuvre des projets fournit des informations sur les obstacles pour atteindre les résultats et les impacts attendus.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I1.5.3 – Le système de suivi-évaluation met en évidence des faiblesses structurelles récurrentes et leurs incidences opérationnelles.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I1.5.4 – La programmation pluriannuelle a tenu compte des remontées d'information et ont en conséquence introduit des modifications pendant le cycle et entre cycles</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I1.5.5 – Les projets et la programmation ont tenu compte des remontées d'information et ont en conséquence introduit des modifications dans la mise en œuvre.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>CJ 1.6 La réponse stratégique de l'UE de niveau régional met en évidence les complémentarités avec les réponses stratégiques aux autres échelles d'intervention de l'UE, globales (intra-ACP), continentales (en lien avec l'UA), nationales (PIN des États-membres de la CEEAC), ainsi qu'avec les approches thématiques faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle (IcSP, EIDHR...) et enfin les facilités d'investissement (AFIF) et les fonds fiduciaires thématiques (migration)</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents sur autres projets (intra-ACP, IcSP, etc.)</li> <li>Entretiens au siège</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I1.6.1 – Degré de complémentarité pour le renforcement des capacités des institutions régionales et nationales.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante

<b>I1.6.2 – Degré de complémentarité pour les politiques douanières, industrielles, commerciales, l'appui au secteur privé et le développement des infrastructures économiques structurantes (routes et électricité).</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I1.6.3 – Degré de complémentarité pour la gestion des ressources naturelles, la biodiversité et la lutte contre le changement climatique.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I1.6.4 – Degré de complémentarité pour l'instabilité politique, la gouvernance démocratique, la consolidation de la paix et la sécurité.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>Q.E. n°2 : Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a favorisé la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique Centrale ?</b>	
<b>CJ 2.0 La coopération régionale de l'UE en matière de paix et sécurité et de stabilité a atteint les produits qui en était attendus</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation et d'évaluation des projets des PIR AC, tel que : APSA 1 – African Peace and Security Architecture (APSA) Support Programme May 2011 to July 2015 – Final Report (20/10/2015)</li> <li>• Documents de formulation et d'évaluation des projets UE hors FED tel que : Interim African Peace and Security Architecture Support Programme – Final Report August to December 2015</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I2.0.1 – Degré de mise en œuvre des activités associées à la prévention, la gestion et la résolution des conflits (Cf. CJ22)</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I2.0.2 – Degré de mise en œuvre des activités associées à la stabilité politique, en particulier l'amélioration de la gouvernance démocratique (Cf. CJ24)</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	
<b>I2.0.3 – Degré de mise en œuvre des activités de dialogue politique et de politiques</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>CJ 2.1 La coopération régionale de l'UE en matière de paix et sécurité et de stabilité a atteint les produits qui en était attendus</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation et d'évaluation des projets des PIR AC</li> <li>• Nombreux entretiens au siège et sur le terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I2.1.1 – L'amélioration des capacités institutionnelles et organisationnelles de la CEEAC ont permis la mise en œuvre de la feuille de route « Paix et Sécurité »</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I2.1.2 – L'amélioration du fonctionnement du COPAX a facilité la gestion des crises et conflits</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I2.1.3 – Les mécanismes d'alerte rapide et d'observation du respect des Droits de l'Homme ont contribué à la prévention des crises et conflits</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I2.1.4 – Les interventions de la FOMAC/MICOPAX ont été déterminantes pour la résolution des conflits et le maintien de la paix</b>	

Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I2.1.5 – Les qualifications et compétences des forces de police et de sécurité ont été améliorées</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I2.1.6 – La circulation des armes légères a été réduite</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I2.1.7 – La coopération et l'harmonisation des politiques de P&amp;S des États de la région ont progressé</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I. 2.1.8 – L'implication de la société civile pour la paix et la sécurité a augmenté</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I. 2.1.9 – Le nombre et l'intensité des conflits ont diminué</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>CJ 2.2 La coopération régionale de l'UE a contribué à l'amélioration de la paix et à la sécurité dans la région</b>	

Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation et d'évaluation des projets des PIR AC</li> <li>• Nombreux entretiens au siège et sur le terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante pour renforcement capacités CEEAC (I.2.2.1), COPAX (I.2.2.2), MARAC (I.2.2.3) Qualité des preuves : Informative mais concluante sur les aspects police (I.2.2.4) et armes légères (I.2.2.5)
<b>I2.2.1 – La coopération régionale de l'UE a contribué à renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles de la CEEAC dans la mise en œuvre de la feuille de route « Paix et Sécurité ».</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I2.2.2 – La coopération régionale de l'UE a contribué à améliorer le développement institutionnel du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique centrale (COPAX)</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I2.2.3 – La coopération régionale de l'UE a contribué à renforcer un mécanisme d'alerte rapide (MARAC) durable et à l'intégrer au processus de décision des instances régionales</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I2.2.4 – Les opérations de soutien de la paix de la FOMAC/MICOPAX et le dialogue politique de l'UE ont contribué à réduire les conflits et tensions et ont permis une transition vers la normalisation durable</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I2.2.5 – La coopération régionale de l'UE a développé les centres de formation et les capacités des forces de sécurité et de police</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	
<b>I2.2.6 – La coopération régionale a contribué à réduire la circulation des armes légères</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I2.2.7 – Les coopérations bilatérales de l'UE ont prolongé et renforcé les interventions régionales P&amp;S programmables (PIR et APSA)</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I2.2.8 – La coopération régionale de l'UE a renforcé les partenariats avec la société civile dans le domaine P&amp;S</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>CJ 2.3 La stabilité politique - et en particulier la gouvernance démocratique - ont été améliorées dans la région</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents extérieurs à l'UE (ex. PNUD)</li> <li>• Entretien de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I2.3.1 – Les élections tenues dans les États-membres ont été transparentes et ont conduit à plus de stabilité gouvernementale</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I2.3.2 – Les conflits et tensions frontaliers ont été réduits (Nombre, importance, effets)</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I2.3.3 – La sécurité des liaisons commerciales régionales, notamment maritimes, s'est améliorée</b>	

Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>CJ 2.4 La coopération régionale de l'UE a contribué à l'amélioration de la stabilité et de la gouvernance démocratique dans la région</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents interne à l'UE</li> <li>• Entretien de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I2.4.1 – Les missions d'observation électorale de l'UE et le dialogue politique ont contribué à la transparence des élections des États-membres</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I2.4.2 – La coopération régionale de l'UE a renforcé les capacités régionales dans la gestion des problématiques frontalières et transfrontalières</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I2.4.3 – La coopération de l'UE a amélioré la sécurité des routes maritimes empruntant le Golfe de Guinée</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>Q.E. n°3 : La coopération régionale de l'UE en matière d'intégration économique a atteint les produits qui en étaient attendus</b>	
<b>CJ 3.0 La coopération régionale de l'UE en matière d'intégration économique a atteint les produits qui en étaient attendus</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation et d'évaluation des projets des PIR AC, tel que Evaluation mi-parcours PACIE 2016, Rapport final PAIRAC</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée

<b>I3.0.1 – Degré d’atteinte des produits associés à l’harmonisation légale et institutionnelle et aux mécanismes afférant aux exportations</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I3.0.2 – Degré d’atteinte des produits associés à la croissance des flux intra-régionaux de biens et services</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I3.0.3 - Degré d’atteinte des produits associés à l’amélioration de la compétitivité des PME</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I3.0.4 – Degré de mise en œuvre du dialogue politique et de politiques</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I3.0.5 – Les programmes régionaux de l’UE ont mis en œuvre les dimensions transversales</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>CJ 3.1 La coopération régionale de l’UE a atteint les résultats attendus</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation et d’évaluation des projets des PIR AC</li> <li>• Nombreux entretiens sur le terrain (OR, DUE Equipe projets)</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée

<b>I3.1.1 - Les OR ont contribué à la création d'un marché commun et à l'intégration de la région au commerce international</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I3.1.2 – Les OR ont contribué à l'amélioration de la compétitivité des PME régionales</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>CJ 3.2 L'UE a disposé en continu d'une analyse réaliste des causes des difficultés rencontrées</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation et d'évaluation des projets des PIR AC</li> <li>• Documents internes à la CE</li> <li>• Nombreux entretiens sur le terrain (OR, ON, DUE, Equipe projets)</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I3.2.1 – Niveau d'explicitation des dysfonctionnements spécifiques au contexte dans la conception du PAIRAC et du PACIE.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> <li>• Entretiens visites de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I3.2.2 – Existence et qualité des constats relatifs aux dysfonctionnements internes (assistance technique, modalité de mise en œuvre, procédures) et externes (partenariat)</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I3.2.3 – Existence et nature des stratégies d'atténuation des risques dans les 2 projets.</b>	

Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I3.2.4 – Réactivité démontrée dans la mise en œuvre des projets.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>CJ 3.3 - L'approche conçue et mise en œuvre avec le 11ème FED répond aux défis identifiés dans les cycles précédents</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation PIR 11<sup>ème</sup> FED</li> <li>• Entretiens au siège</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I3.3.1 – La conception du projet 11ème FED apporte une réponse aux principaux dysfonctionnements constatés.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Entretiens au siège</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I3.3.2 – La nouvelle approche introduit une articulation réaliste entre le régional et le national (subsidiarité).</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I3.3.3 – Les nouvelles modalités de mise en œuvre tiennent compte des contraintes de capacité des 2 niveaux d'intervention.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I3.3.4 – La répartition entre interventions intra-ACP, continentales, régionales et nationales répond aux besoins et aux demandes des bénéficiaires finaux.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante

**Q.E. n°4 : La coopération régionale de l'UE en matière d'intégration économique a atteint les produits qui en étaient attendus****CJ 4.0 La coopération régionale de l'UE en matière d'interconnexion et d'accessibilité des infrastructures économiques a atteint les produits qui en étaient attendus**

Types de source : <ul style="list-style-type: none"><li>• Documents de formulation et d'évaluation des projets des PIR AC</li><li>• Documents d'évaluation et ROM</li><li>• Entretien au siège et sur terrain (DUE, ON, FTP)</li></ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I4.0.1 – Degré de mise en œuvre des activités associées à l'alignement des projets d'interconnexion des infrastructures avec les plans continentaux et régionaux (Cf. CJ4.2).</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"><li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li><li>• Entretiens au siège</li><li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li></ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I4.0.2 – Degré de mise en œuvre des activités associées à l'interconnexion des infrastructures économiques et la facilitation des transports.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"><li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li><li>• Entretiens au siège</li><li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li></ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I4.0.3 – Degré de mise en œuvre des activités associées à la préservation du patrimoine d'infrastructures régionales (Cf.4.6).</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"><li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li><li>• Entretiens au siège</li></ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I4.0.4 – Nombre d'opération de blending réalisées et importance des effets de levier financiers.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"><li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li><li>• Entretiens au siège</li><li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li></ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I4.0.5 – Degré de mise en œuvre des activités de dialogue politique et de politiques</b>	

Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Entretiens au siège</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>CJ 4.1 Les coûts et temps de transport et leur sécurité ont été durablement améliorés</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents externes, données statistiques organisations internationales,</li> <li>• Entretien terrain (ON, DUE)</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I4.1.1 – La conception de l'interconnexion des infrastructures structurantes régionales est réaliste et alignée avec les priorités du développement des infrastructures adoptées au niveau continental et régional.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I4.1.2 – Les progrès de l'interconnexion des corridors régionaux et de la facilitation du transport ont facilité les transports régionaux.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents UE en début et fin de période d'évaluation</li> </ul>	Qualité des preuves :
<b>I4.1.3 – La préservation (entretien et contrôle des conditions d'utilisation) des infrastructures de transport à vocation régionale est assurée.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents UE en début et fin de période d'évaluation</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>CJ 4.2 La coopération régionale de l'UE a contribué à la réduction des coûts et temps de transport, et amélioré leur sécurité</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents UE en début et fin de période d'évaluation</li> <li>• Entretiens siège</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I4.2.1 – La coopération régionale de l'UE a contribué à l'alignement des projets d'interconnexion avec les priorités continentales et régionales.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents UE en début et fin de période d'évaluation</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I4.2.2 – La coopération de l'UE a contribué au renforcement de la capacité et de l'autorité des OR pour la préservation des infrastructures économiques à vocation régionale.</b>	

Types de sources : • Documents UE en début et fin de période d'évaluation	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I4.2.3 - La coopération régionale de l'UE a contribué à l'amélioration de l'état des corridors routiers et à la fluidité et la sécurité des transports routiers, fluviaux et aériens</b>	
Types de sources : • Documents UE en début et fin de période d'évaluation	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I4.2.4 – La coopération régionale de l'UE a contribué à la mise en place par les États-membres de la CEEAC/CEMAC du cadre légal et réglementaire du contrôle de la charge à l'essieu et à son application</b>	
Types de sources : • Documents UE en début et fin de période d'évaluation	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>CJ4.3 – L'électricité a été rendue plus fiable et abordable</b>	
Types de source : • Documents UE en début et fin de période d'évaluation	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I4.3.1 – Les progrès de l'interconnexion des infrastructures économiques ont facilité le développement d'un marché régional de l'électricité.</b>	
Types de sources : • Documents UE en début et fin de période d'évaluation	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I4.3.2 – Les politiques sectorielles de l'électricité des États-membres ont été harmonisées et coordonnées.</b>	
Types de sources : • Documents UE en début et fin de période d'évaluation	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I4.3.3 – Les performances des organismes gestionnaires de la production, du transport et de la distribution de l'électricité ont été durablement améliorées</b>	
Types de sources : • Documents UE en début et fin de période d'évaluation	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>CJ 4.4 La coopération régionale de l'UE a contribué à rendre la production, le transport et la distribution de l'électricité plus fiable et abordable</b>	
Types de source : • Documents UE en début et fin de période d'évaluation • Documents de formulation de la coopération de l'UE	Qualité des preuves : Satisfaisante

<b>I4.4.1 – La coopération régionale de l’UE a contribué à l’alignement des projets d’interconnexion avec les priorités continentales et régionales.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> <li>• Documentation d’autres sources extérieures à l’UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I4.4.2 – La coopération de l’UE a contribué au renforcement de l’harmonisation des politiques et stratégies énergétiques des États-membres.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> <li>• Documentation d’autres sources extérieures à l’UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I4.4.3 – La coopération de l’UE a contribué au développement d’un marché régional de l’électricité et des capacités de production et de transport de l’électricité.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation d’autres sources extérieures à l’UE</li> <li>• Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I4.4.4 – La coopération de l’UE a contribué à l’amélioration de la gestion des entreprises gestionnaires de la production et de distribution de l’électricité</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> <li>• Documentation d’autres sources extérieures à l’UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I4.4.5 – La coopération de l’UE a contribué à l’amélioration de l’efficacité énergétique et à l’augmentation de l’utilisation d’hydroélectricité.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>CJ 4.5 Le recours aux programmes régionaux et au blending a compensé le retrait de l’UE du financement des infrastructures sur les programmes bilatéraux</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Essentiellement entretien au siège et terrain (Cameroun)</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I4.5.1 – Évolution des engagements et des déboursements dans l’aménagement des infrastructures, tous instruments et modalités confondus</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> <li>• Entretiens au siège</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante

<b>I4.5.2 – Évolution des moyens engagés dans la gouvernance du secteur des transports, tous instruments et modalités confondus</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Entretiens au siège</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I4.5.3 – Évolution des moyens engagés dans le secteur de l'énergie (électricité), tous instruments et modalités confondus</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Informatrice mais concluante
<b>Q.E. n°5 : Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a-t-elle contribué à gérer durablement les ressources naturelles et les aires protégées ?</b>	
<b>CJ 5.0 La coopération régionale de l'UE en matière de gestion des ressources naturelles et de préservation de la biodiversité a réalisé les produits qui en étaient attendus</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation et d'évaluation des projets UE-Fed, notamment Evaluation finale ECOFAC V</li> <li>• Entretiens au siège (Unité environnement)</li> <li>• Entretiens de terrain (DUE, OR, organisation régionale (RAPAC))</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée pour la gestion des ressources forestières, celles des aires protégées et le renforcement des capacités régionales et nationale  Qualité des preuves : Informatrice mais pas concluante pour les activités de dialogue politique et de politiques et les dimensions transversales)
<b>I5.0.1 – Degré de mise en œuvre des activités associées à la gestion des ressources forestières.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Entretiens au siège</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I5.0.2 – Degré de mise en œuvre des activités associées à la gestion des aires protégées et des zones d'intérêt biologique.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Entretiens au siège</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée
<b>I5.0.3 – Degré de mise en œuvre des activités associées au renforcement des capacités régionales et nationales.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	
<b>15.0.4 - Degré de mise en œuvre des activités de dialogue politique et de politiques.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Entretiens au siège</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>15.0.5 – Degré de mise en œuvre des dimensions transversales par les programmes régionaux de l'UE</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>CJ 5.1 Les ressources forestières ont été exploitées durablement</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents d'évaluation UE (évaluation COMIFAC V)</li> <li>• Documents produits par organisations régionale (documents COMIFAC)</li> <li>• Entretiens terrain COMIFAC, RIOFAC, ministères nationaux</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée pour la question de superficie de la ressource forestière, et la mise en œuvre du FLEGT  Qualité des preuves : Informative mais pas concluante pour l'harmonisation légale et réglementaire  Qualité des preuves : faible sur l'indicateur du volume des exploitations/ exportations illégales et non durables de bois
<b>15.1.1 – Évolution de la superficie de la ressource forestière en éco-exploitation (ou autres formes de gestion durable).</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Entretiens au siège</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>15.1.2 – Évolution du nombre de pays de la région signataires de FLEGT et qui l'appliquent.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>15.1.3 – Évolution de l'harmonisation des politiques et cadres légaux/réglementaires.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>15.1.4 – Évolution des capacités et performances des structures régionales chargées des ressources forestières.</b>	

Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>15.1.5 – Évolution du volume des exploitations/exportations illégales et non durables de bois.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>CJ 5.2 La coopération régionale de l'UE a contribué à l'exploitation durable de la ressource forestière</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation interne de l'UE</li> <li>• Documents relatifs au FLEGT notamment Evaluation du Plan d'Action FLEGT de l'UE</li> <li>• Nombreux entretiens de terrain (DUE, OR, point focal Flegt)</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée  A l'exception de l'harmonisation et l'application des politiques au niveau national (1.5.2.3) : Qualité des preuves : Informative mais pas concluante
<b>15.2.1 – La coopération de l'UE a contribué à renforcer durablement les structures régionales, leurs capacités et leurs moyens de fonctionnement.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Entretiens au siège</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>15.2.2 – La coopération de l'UE a contribué à élaborer et à faire adopter des politiques, stratégies et plans d'action régionaux porteurs d'exploitation pérenne des ressources.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Entretiens au siège</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>15.2.3 – La coopération de l'UE a contribué à la capacité des structures et mécanismes de coordination régionaux à impulser, accompagner et suivre l'harmonisation et l'application des politiques au niveau national, de manière coordonnée</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Entretiens au siège</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>CJ 5.3 La biodiversité – et notamment les espèces menacées - a été préservée et sa gouvernance améliorée, particulièrement dans les zones transfrontalières</b>	

Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation interne de l'UE</li> <li>• Documents produits par organisation régionale (RAPAC)</li> <li>• Documents externes, ex. rapport « Larger than Elephants »</li> <li>• Entretiens de terrain (OR, ministère Entretien UICN, Entretien Correspondant RAPAC)</li> </ul>	<p>Qualité des preuves : Elevée pour Nombre et superficie couverte par le réseau des aires protégées (1.5.3.1), Évolution des capacités et performance des structures régionales(1.5.3.3.), et l'harmonisation des politiques nationales (1.5.3.6)</p> <p>Qualité des preuves : Informative mais pas concluante pour Évolution des effectifs des espèces phares menacées (1.5.3.2), utilisation des données de biodiversité (1.5.3.4 et 1.5.3.5)</p>
<b>15.3.1 – Nombre et superficie couverte par le réseau des aires protégées.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>15.3.2 – Évolution 2008-2016 des effectifs des espèces phares menacées dans les aires protégées</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>15.3.3 – Évolution des capacités et performance des structures régionales (RAPAC) chargées des aires protégées.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Entretiens au siège</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>15.3.4 – Évolution des capacités régionales et nationales à produire et utiliser des données sur la biodiversité.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Entretiens au siège</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>15.3.5 – Évolution du volume et de la qualité des données de suivi sur la biodiversité.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>15.3.6 – Évolution de l'harmonisation des politiques nationales entre elles et avec la politique régionale.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens au siège</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	
<b>I5.3.7 – Évolution de l'harmonisation des cadres légaux et réglementaires nationaux, et leur application.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Entretiens au siège</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>CJ 5.4 La coopération régionale de l'UE a renforcé les acteurs régionaux et appuyé des approches qui ont amélioré la protection de la biodiversité, particulièrement les espèces menacées dans les zones transfrontalières</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents produits par organisation régionale, par ex. COMIFAC-Plan de convergence 2015-2025</li> <li>• Entretiens au siège et de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Elevée pour indicateurs 5.4.1. et 5.4.2 Qualité des preuves : Informative mais pas concluante pour indicateurs 5.4.3 et 5.4.4.
<b>I5.4.1 – La coopération de l'UE a contribué à accroître les capacités régionales à gérer durablement les aires protégées.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Entretiens au siège</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>I5.4.2 – La coopération régionale de l'UE a contribué à améliorer la gestion des espèces menacées dans les zones transfrontalières.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Entretiens au siège</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>I5.4.3 – La coopération de l'UE a contribué à accroître les capacités régionales à utiliser les connaissances sur la biodiversité.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Entretiens au siège</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I5.4.4 – La coopération de l'UE a contribué à harmoniser le cadre de politique, légal et règlementaire de la préservation de la biodiversité, et son application</b>	

Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Entretiens au siège</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>Q.E. n°6 : Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a contribué à améliorer la gouvernance et le fonctionnement des organisations régionales ?</b>	
<b>CJ 6.0. La coopération régionale de l'UE en matière de renforcement des capacités des organisations régionales et nationales - et de gouvernance régionale - a atteint les produits qui en étaient attendus</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de projet</li> <li>• Entretiens au siège et de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>I6.0.1 – Degré de mise en œuvre des activités associées au renforcement de capacité des organisations régionales.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>I6.0.2 – Degré de mise en œuvre des activités associées à la bonne gouvernance des OR (en interne et liée à leur appropriation par les États-membres)</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>I6.0.3 – Degré de mise en œuvre des activités de dialogue politique et de politiques liées à la rationalisation et l'harmonisation CEEAC-CEMAC, au renforcement des capacités et à la bonne gouvernance.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>CJ 6.1. Les procédures, outils et ressources des organisations régionales et de leurs organes spécialisés se sont améliorés</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens au siège et de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I6.1.1 – Degré de développement de nouvelles capacités et compétences du personnel des OR</b>	

Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I6.1.2 – Degré d'amélioration des procédures internes aux OR, notamment de gestion des RH.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I6.1.3 – Degré d'amélioration de la structure institutionnelle et du fonctionnement des OR</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>CJ 6.2. Les capacités et la gouvernance des organisations régionales se sont améliorées</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens au siège et de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I6.2.1 – Degré d'amélioration de la capacité des OR et leurs organes spécialisés à produire des plans stratégiques pertinents, réalistes et à disposer des moyens pour les mettre en œuvre et en suivre l'exécution</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I6.2.2 – Degré d'amélioration de la capacité des OR et leurs organes spécialisés à atteindre et suivre les résultats de leurs plans stratégiques</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I6.2.3 – Degré d'amélioration de la capacité des OR et leurs organes spécialisés à se coordonner avec le réseau des autres intervenants de leurs secteurs respectifs</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I6.2.4 – Degré d'amélioration de la capacité des OR et leurs organes spécialisés à s'adapter en continu aux changements de leur environnement</b>	

Types de sources :	Qualité des preuves : Pas suffisamment d'information
<b>I6.2.5 – Degré d'amélioration de la capacité des OR et leurs organes spécialisés à mettre en cohérence leurs politiques et leurs modèles de management</b>	
Types de sources :	Qualité des preuves : Pas suffisamment d'information
<b>CJ6.3 – La coopération régionale de l'UE a contribué à renforcer les capacités et la gouvernance de la CEEAC et de la CEMAC</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Entretiens au siège et de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I6.3.1 – Existence et nature du renforcement de capacité et de gouvernance des OR et des institutions régionales spécialisées dans le secteur Paix et sécurité</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I6.3.2 – Existence et nature du renforcement de capacité et de gouvernance des OR et des institutions régionales spécialisées dans le secteur intégration économique</b>	
Types de sources :	Qualité des preuves : Pas suffisamment d'information
<b>I6.3.3 – Existence et nature du renforcement de capacité et de gouvernance des OR et des institutions régionales spécialisées dans le secteur Environnement et gestion des ressources naturelles</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>CJ 6.4 L'efficacité opérationnelle des ordonnateurs régionaux s'est améliorée</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens au siège et de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante

<b>I6.4.1 – Degré de maîtrise des procédures budgétaires, administratives et comptables de l’UE</b>	
Types de sources : • Documents de formulation de la coopération de l’UE	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I6.4.2 – Degré de maîtrise des phases de programmation et de préparation techniques des projets gérés</b>	
Types de sources :	Qualité des preuves : Pas suffisamment d’information
<b>I6.4.3 – Degré d’amélioration des taux et délais d’engagement et de déboursement des projets de l’UE gérés par les ordonnateurs régionaux.</b>	
Types de sources :	Qualité des preuves : Pas suffisamment d’information
<b>I6.4.4 – Degré de régularité, de participation et de qualité des interventions des OR aux comités de pilotage des projets de l’UE.</b>	
Types de sources :	Qualité des preuves : Pas suffisamment d’information
<b>CJ 6.5 La coopération régionale de l’UE a contribué a renforcé l’efficacité opérationnelle des organisations régionales/ordonnateurs régionaux</b>	
Types de source : • Entretiens au siège et de terrain	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I6.5.1 – Existence de formations et d’appuis techniques associés à la maîtrise des procédures budgétaires, administratives et comptables de l’UE</b>	
Types de sources : • Documents de formulation de la coopération de l’UE	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I6.5.2 – Existence de formations et d’appuis techniques associés à la maîtrise des phases de programmation et de préparation techniques des projets</b>	
Types de sources : • Documentation interne à la Commission	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>I6.5.3 – Existence de formations et d’appuis techniques associés aux taux et délais d’engagement et de déboursement des projets de l’UE</b>	
Types de sources :	Qualité des preuves : Pas suffisamment d’information

<b>I6.5.4 – Existence de formations et d'appuis techniques associés à la gestion des comités de pilotage des projets de l'UE</b>	
Types de sources :	Qualité des preuves : Pas suffisamment d'information
<b>Q.E. n°7 : Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE en Afrique Centrale a-t-elle été coordonnée avec les interventions des autres bailleurs de fonds, complémentaire de celles des États-Membres et cohérente avec les autres interventions de l'UE ?</b>	
<b>CJ 7.1 La coopération régionale de l'UE a été coordonnée avec les partenaires techniques et financiers</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de projet</li> <li>• Entretiens au siège et de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I7.1.1 – Existence de mécanismes (formels et informels) de dialogue politique périodique au niveau régional et central.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>I7.1.2 – Existence de mécanismes (formels ou non) de coordination des projets d'envergure régionale ou en partenariat avec les OR.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>I7.1.3 – Existence et degré d'opérationnalité (périodicité, contributions, coordination des actions) des groupes sectoriels de niveau régional.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation interne à la Commission</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>I7.1.4 – Degré de convergence ou de divergence de la coopération de l'UE avec les interventions avec les OR ou d'envergure régionale des autres PTF.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> <li>• Entretiens au siège et de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>CJ 7.2 La coopération régionale de l'UE a été complémentaire avec les interventions des États-membres</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de projet</li> <li>• Entretiens au siège et de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée

<b>I7.2.1 – Existence de mécanismes institutionnalisés ou non pour assurer la complémentarité avec les EM.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>I7.2.2 – Degré d'efficacité de ces mécanismes</b>	
Types de sources :	Qualité des preuves : Pas suffisamment d'information
<b>I7.2.3 – Degré de convergence ou de divergence de la coopération de l'UE avec les interventions avec les OR ou d'envergure régionale des États-membres.</b>	
Types de sources :	Qualité des preuves : Pas suffisamment d'information
<b>CJ 7.3 La coopération régionale de l'UE a été cohérente avec les autres initiatives de l'UE en lien avec l'Afrique Centrale</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> <li>• Entretiens au siège et de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>I7.3.1 – Degré de cohérence en termes d'objectifs, d'approche et de mise en œuvre avec les interventions de niveau national.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>I7.3.2 – Degré de cohérence en termes d'objectifs, d'approche et de mise en œuvre avec les interventions au niveau continental (interventions à cette échelle des DG, Programmes PanAf et intra-ACP).</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation interne à la Commission</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée

<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens au siège et de terrain</li> </ul>	
<b>17.3.3 – Degré de cohérence en termes d’objectifs, d’approche et de mise en œuvre avec les interventions au niveau global (intra-ACP).</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> <li>Documentation d’autres sources extérieures à l’UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>Q.E. n°8 : Dans quelle mesure la coopération régionale de l’UE a permis aux organisations régionales et à leurs États-membres de mieux réaliser les objectifs des politiques régionales ?</b>	
<b>CJ 8.1 Le dialogue politique et de politiques avec l’UE a abouti à des objectifs plus clairs et plus réalistes de la coopération régionale</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents de projet</li> <li>Entretiens au siège et de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>18.1.1 – Existence des dispositifs de dialogue politique et de dialogue sur les politiques, effectivité de leur fonctionnement et effets sur la mise en œuvre de la stratégie de coopération régionale.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> <li>Documentation d’autres sources extérieures à l’UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>18.1.2 – Existence d’analyses des OR, des EM et de l’UE sur les options stratégiques et opérationnelles pour promouvoir l’intégration régionale dans le cadre de la subsidiarité, et avec un niveau d’ambition et un calendrier réalistes.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> <li>Documentation d’autres sources extérieures à l’UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>18.1.3 – Degré d’évolution de la nature, du contenu et de la hiérarchisation des objectifs stratégiques de la coopération régionale vers plus de réalisme stratégique et opérationnel.</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> <li>Documentation d’autres sources extérieures à l’UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>CJ 8.2 La coopération régionale de l’UE a contribué à l’amélioration de l’appropriation des organisations régionales et des politiques régionales par les États-membres</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents de projet</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée

<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens au siège et de terrain</li> </ul>	
<b>18.2.1 – Existence d’actions impliquant l’UE dans la domestication des décisions et directives régionales et la mise en œuvre des actions y afférentes au niveau des EM</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> <li>Documentation d’autres sources extérieures à l’UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Élevée
<b>18.2.2 – Degré d’implication de l’UE dans le développement des exigences de redevabilité des EM vis-à-vis de la CEEAC et de la CEMAC</b>	
Types de sources :	Qualité des preuves : Pas suffisamment d’information
<b>18.2.3 – Degré d’amélioration des attentes des EM en matière de bénéfices tangibles de l’activité de la CEEAC et de la CEMAC</b>	
Types de sources :	Qualité des preuves : Pas suffisamment d’information
<b>CJ 8.3 Les nouvelles options stratégiques de mise en œuvre des programmes introduites par le 11ème FED commencent à avoir les résultats attendus</b>	
Types de source : <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents de projet</li> <li>Entretiens au siège et de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>18.3.1 – Capacité démontrée par les OR à assumer les rôles de définition des politiques et de coordination des programmes qui leur sont impartis par le 11ème FED</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents de formulation de la coopération de l’UE</li> <li>Documentation d’autres sources extérieures à l’UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante
<b>18.3.2 – Capacité démontrée par les organisations internationales et la mise en œuvre directe par les DUE à formuler et mettre en œuvre la coopération régionale de l’UE</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens au siège et de terrain</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>18.3.3 – Capacité démontrée par les ordonnateurs nationaux à formuler et mettre en œuvre la coopération régionale de l’UE</b>	

Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Informative mais concluante
<b>18.3.4 – Degré accélération des rythmes de préparation et de contractualisation des projets régionaux et du respect des exigences de faisabilité technique, institutionnelle et sociale de l'UE</b>	
Types de sources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de formulation de la coopération de l'UE</li> <li>• Documentation d'autres sources extérieures à l'UE</li> </ul>	Qualité des preuves : Satisfaisante

Conformément aux termes de référence, l'approche suivante a été utilisée pour mesurer la qualité des données/preuves fournies :

Ranking of Evidence	Explanation of ranking of quality of evidence
Strong	The finding is consistently supported by a range of evidence sources, including documentary sources, quantitative analysis and qualitative evidence (i.e. there is very good triangulation); or the evidence sources, while not comprehensive, are of high quality and reliable to draw a conclusion (e.g. strong quantitative evidence with adequate sample sizes and no major data quality or reliability issues; or a wide range of reliable qualitative sources, across which there is good triangulation).
More than satisfactory	There are at least two different sources of evidence with good triangulation, but the coverage of the evidence is not complete.
Indicative but not conclusive	There is only one evidence source of good quality, and no triangulation with their sources of evidence.
Weak	There is no triangulation and / or evidence is limited to a single source

Source: Itad, 2014



## 5 Etudes de cas

### 5.1 Etude de cas QE 2 - Appui à la médiation de la CEEAC dans la crise en RCA

---

Le conflit en République Centrafricaine, structurel du fait de facteurs historiques, politico-économiques et sociodémographiques complexes, fait connaître au pays de nombreuses crises à répétition depuis le décès du père fondateur de la République, Barthélémy Boganda en 1959. Entre 2008 et 2016, période couverte par la présente évaluation, l'intégration régionale de l'Afrique Centrale a été systématiquement affectée au rythme des évolutions sécuritaires de la RCA, culminant de façon particulièrement violente avec la crise de 2012, approfondissant la rupture socio-politique de la RCA, la fragmentation de son territoire et ralentissant les espoirs d'intégration régionale politique et économique.

La gestion des crises évolutives de la RCA par la CEEAC, et indirectement par ses partenaires financiers, dont l'Union Européenne, est un indicateur des évolutions même de la CEEAC et du rapport des Etats Membres aux perspectives d'intégration régionale.

En premier lieu, la CEEAC s'est mobilisée sur la crise en RCA avec la mise en place de la MICOPAX – opération de maintien de la paix conduite avec des subventions annuelles européennes et un appui français entre 2009 et 2012. La MICOPAX était dotée en moyenne de 500 hommes par année pour couvrir un territoire d'une superficie de 623 000 km<sup>2</sup>. Les troupes se concentrant principalement sur Bangui afin de sécuriser la capitale et le gouvernement, le déploiement n'a fait que renforcer un statu quo à la racine du problème : une concentration des intérêts dans la capitale aux dépens des provinces, elles-mêmes touchées par une déliquescence ou une absence complète des services de l'Etat, une fragmentation du territoire menant à une insécurité alimentaire chronique, et une pauvreté multidimensionnelle.

Durant cette période, les autorités gouvernementales de la RCA ont failli dans l'implémentation d'accords qui avaient permis de mettre fin au cycle de conflictualité entre 2004 et 2007. De cette déception se sont formées les racines du cycle suivant, commençant par la formation du groupe Seleka en 2012, composé de mercenaires Tchadiens, de populations du Nord Est de la RCA (zone historiquement marginalisée des logiques de pouvoir), ainsi que de populations rejoignant progressivement la Seleka au fur et à mesure de son avancement jusqu'à Bangui.

La MICOPAX n'a eu qu'un effet de stabilisation superficielle, permis par une attente générale de la matérialisation des accords politiques de 2007. Ni le mandat, ni les capacités de la MICOPAX n'ont permis de soutenir un processus politique qui n'avait pas pour ambition d'aboutir sur un changement profond des moteurs de conflit de la RCA. Ainsi, de l'incapacité de la MICOPAX à répondre aux enjeux profonds de la conflictualité en RCA est né un autre type de réponse : un effort de médiation en premier lieu menée par la CEEAC. C'est au travers de cette nouvelle compétence que la CEEAC a gagné en crédibilité sur les questions de paix et sécurité dans la région d'Afrique centrale.

Les opérations de maintien de la paix passant aux mains de l'Union Africaine, puis des Nations Unies, avec un mandat de plus en plus en large en conséquence, la CEEAC a eu l'occasion et la nécessité de se positionner sur un enjeu plus politique grâce à la médiation. Ainsi, une autre approche s'est mise en place face à la crise centrafricaine, mais aussi une autre vision au sein de la CEEAC : au lieu de considérer la paix sous la seule dimension sécurito-militaire, comme c'est le cas avec la FOMAC, le MARAC a pu proposer une vision de la paix ancrée dans la sécurité humaine et la mise en place d'accords inclusifs et participatifs comme base critique de la stabilité des pays. Ces deux visions, radicalement différentes, existent encore aujourd'hui dans un rapport de compétition et de rivalité au sein de la CEEAC. Cette rivalité est cruciale à comprendre, car elle permet de mettre en lumière le

fonctionnement interne de la CEEAC, sa capacité de réaction sur les questions de paix et sécurité, et la façon dont les soutiens financiers de l'Union Européenne sont utilisés.

Le développement de la compétence en médiation de la CEEAC est né d'une convergence de facteurs :

- La prise de poste d'Adolphe Nahayo comme conseiller diplomatique du Secrétaire Général en 2012, puis comme Ambassadeur de la CEEAC en RCA à partir de 2013 ;
- Un appui initial du Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale à la requête de l'Ambassadeur Nahayo ;
- L'appui au long-terme de l'Union Européenne au travers du PAPS 2 et avec l'appui de l'assistance technique internationale sur la mise en place d'une compétence technique de médiation ;
- L'appui de l'Union Européenne au travers de la Facilité de la Paix qui a permis de former dix médiateurs au sein du service du MARAC dans le cadre de l'appui à l'Architecture de Paix et Sécurité africaine (APSA).

La mise en place du service de médiation de la CEEAC a permis à celle-ci de s'harmoniser davantage avec l'architecture de paix et de sécurité de l'Union Africaine, et de faire prévaloir une compétence de résolution plutôt que de gestion de conflits. Du fait de l'importance des contributions européennes à la capacitation de cette compétence, l'UE a permis à la CEEAC d'activer le principe de subsidiarité dans une des régions du continent les plus violemment engouffrées dans des cycles de conflictualité systémique. Et de fait, même dans ses premiers balbutiements, les efforts de la CEEAC ont démontré une capacité technique affirmée dans le conflit de la RCA, bien que celle-ci continue d'être limitée par les problématiques structurelles et institutionnelles de la CEEAC.

En effet, en 2014, après la prise de pouvoir de Bangui par Michel Djotodia et ses troupes Seleka, et une période de près d'un an particulièrement meurtrière, la CEEAC fit pression sur le Président auto-proclamé pour céder le pouvoir et mettre en place un gouvernement provisoire, cette fois-ci mené par Catherine Samba-Panza. Au-delà de l'action politique, la CEEAC et la communauté internationale mirent en place un processus de médiation en trois étapes, marqué par le Forum de Brazzaville, les consultations populaires préfectorales et le Forum de Bangui.

Dans ce processus, les forces et faiblesses de la CEEAC ont été mises en lumière, et ont démontré la pluralité interne de l'institution qui a freiné son développement cohérent et efficace durant la dernière décennie, malgré les investissements et le soutien de l'UE, ainsi que d'autres partenaires techniques et financiers.

En premier lieu, il convient de noter que le Secrétariat technique de la CEEAC avait été l'un des premiers à investir la compétence de médiation depuis 2012, et crédibiliser la CEEAC sur la question de facilitation de dialogue en 2012. Pourtant, en 2014, lorsque les chefs d'Etat de la CEEAC nominèrent un médiateur en chef – le Président Denis Sassou Nguesso du Congo Brazzaville – celui-ci monta son propre secrétariat de médiation, dupliquant les efforts du secrétariat de la CEEAC à Bangui, et provoquant une compétition entre les deux. Cette initiative met en lumière la méfiance des Etats Membres envers la CEEAC, ainsi que le réflexe inhérent aux Etats de la région d'avancer leurs propres intérêts au travers d'initiatives régionales, cherchant par ailleurs à contourner la CEEAC ou la maintenir dans un état de relative faiblesse. Ce que ce réflexe traduit par ailleurs est une méfiance des Etats entre eux : avoir recours au secrétariat de la CEEAC aurait impliqué de partager régulièrement les informations plus largement avec tous les EM de la CEEAC. Cette initiative a donc alimenté des perceptions envers la CEEAC qui la dépeignent comme un acteur biaisé en matière de résolution de conflits. Mais en réalité, plusieurs acteurs agissaient sous les auspices de la CEEAC – le médiateur principal, et le service technique de médiation – chacun ayant une structure et des agendas tout à fait différents, l'un étant politique et l'autre technique.

Le Secrétariat de la CEEAC a su tirer son épingle du jeu au travers d'une étape importante du processus de médiation que d'autres acteurs cherchaient à éviter : les consultations populaires. Le Secrétariat avait

appris les leçons de processus passés, auxquels il avait été reproché qu'ils étaient trop centrés sur les élites. La tenue des consultations populaires à travers une large partie du territoire et dans des camps de réfugiés était une réussite en soit, prouvant un effort qu'aucun autre acteur n'avait voulu faire par le passé. Ces consultations ont par ailleurs permis de recueillir les voix de nombreux groupes habituellement exclus des processus de paix : les femmes, les jeunes et les minorités ethniques et religieuses. Bien que cette étape se soit faite à l'initiative du service de médiation, et approuvée par la communauté internationale, celle-ci n'aurait cependant pu se faire sans appui externe, démontrant la fragilité institutionnelle du département de médiation au sein du DIHPSS. Le soutien apporté par le Conflict Management Initiative a permis de renforcer de manière durable la capacité technique du département, et de le positionner pour les étapes ultérieures du processus de paix, y compris au sein de l'Initiative Africaine démarrée en 2017 et soutenue par l'UE au travers de l'UA.

Ce sont aussi les consultations populaires préfectorales qui ont fait du forum de Bangui de 2015 un espace d'échange différent, marqué de nombreuses résolutions qui n'avaient auparavant jamais été atteintes de manière aussi large par la population, les élites et les représentants des groupes armés du pays. Cette initiative est à mettre exclusivement au compte de la CEEAC en tant qu'acteur institutionnel, et c'est au travers de cette initiative que la CEEAC s'est affirmée de manière uniforme comme un acteur régionale crédible sur les questions de paix et sécurité, en réduisant par ailleurs la distance institutionnelle entre le niveau politique et technocratique de la réalité de terrain en RCA. Ce rapprochement s'est opéré grâce à une approche inclusive et participative, ancrée dans la compréhension profonde des enjeux de conflictualité dans les différentes parties de la RCA et désagrégée selon les besoins de différents groupes. Ce processus ne pouvait se faire qu'au travers du département de médiation, en opposition avec la FOMAC qui, malgré le déploiement de la MICOPAX pendant trois ans a ancré son intervention dans la protection d'un régime contesté par sa population. Au sein de cette intervention, l'usage d'une présence militaire n'avait pas été mis en perspective avec une réflexion stratégique sur les objectifs spécifiques à accomplir afin de prévenir de nouvelles rechutes dans des spirales de violence.

Au jour d'aujourd'hui, la CEEAC en tant qu'acteur technique reste un atout d'importance dans le processus de paix et la facilitation des dialogues en RCA. L'initiative de l'Union Africaine (UA) est actuellement en cours, soutenue par l'UE. L'Ambassadeur Nahayo est co-chaire de celle-ci, en soutien au représentant de l'UA, Moussa Nebie. Dans ce contexte, la CEEAC appuie l'UA et apporte une compréhension des réalités centrafricaines nuancés et contextualisées dans une perspective d'évolution depuis 2012. Cependant, bien que la compétence de la CEEAC de la médiation se soit améliorée au fil des années, sa force réside principalement en la personne de l'Ambassadeur plutôt que dans une capacité institutionnelle pérenne. En effet, depuis la fin du PAPS 2 de l'UE, le MARAC a beaucoup perdu en capacité. Par ailleurs, les rivalités avec le chef du Département de l'intégration humaine, de la paix, de la sécurité et de la stabilité (DIHPSS) de la CEEAC ne favorise pas son institutionnalisation, ayant même débouché en avril 2018 sur la suppression du service de médiation, et mettant par là en péril la capacité de la CEEAC de s'insérer dans l'architecture de paix et sécurité continentale.

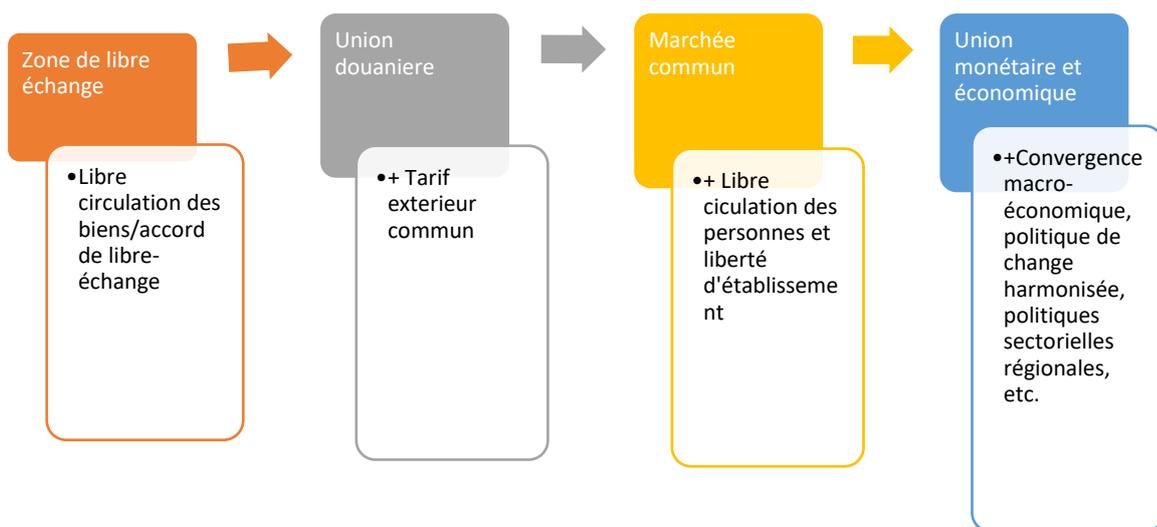
Les progrès de la CEEAC en matière de paix et de sécurité sont tangibles, particulièrement au sein du MARAC et de son service de médiation. Ceux-ci sont une résultante directe d'efforts investis par des professionnels compétents ayant pour ambition une CEEAC forte d'un point de vue technique, et sachant tirer parti des appuis européens. Cependant, ces progrès sont limités du fait du manque d'investissement des EM de la CEEAC, voire de leur contournement de la CEEAC, qui représente un questionnement de la concentration de pouvoir dans les capitales et dans des logiques de régimes. D'autre part, le manque d'investissement des EM a un effet direct sur le manque d'institutionnalisation des compétences au sein de la CEEAC, qui se retrouve aux prises de rivalités personnelles et de personnification des services techniques. Cela impacte directement l'acheminement de fonds, qu'ils soient propres (lorsqu'il y en a), ou provisionnés par des acteurs externes qui n'ont pourtant aucune visibilité sur les arbitrages internes, ce qui est par ailleurs intentionnel. Malgré ce contexte régional et interne à la CEEAC, le MARAC et le service de médiation représentent des bases importantes dans l'architecture africaine de paix et de

sécurité. Du fait de l'importance des contributions européennes à la capacitation de cette compétence, l'UE a permis à la CEEAC d'activer le principe de subsidiarité dans l'une des régions du continent les plus marquées par les conflits.

## 5.2 Etude de cas QE 3 - Le tarif extérieur commun (TEC) de la CEEAC

### I. Etats des lieux

Le constat est sévère, au cours de la période d'évaluation, peu de progrès ont eu lieu en matière d'intégration économique dans la région Afrique centrale. Au sein de la CEMAC, si la Zone de libre-échange (ZLE) et l'union douanière (UD) sont établis dans les textes communautaires, leur transposition dans les droits des Etats-membres (EM) pose problème. De plus de nombreuses barrières non-tarifaires demeurent. L'union douanière de la CEMAC n'existe que dans les textes communautaires, du fait du non-respect de la libre pratique. En ce qui concerne la CEEAC, la mise en place d'une zone de libre-échange et d'un Tarif Préférentiel commun aux onze pays de la communauté sont des objectifs déjà formulés au début de la période d'évaluation et qui n'ont toujours pas été réalisés. Les étapes additionnelles de l'intégration économique régionale au-delà de la ZLE : l'union douanière (avec l'adoption d'un TEC/TP), le marché commun puis l'union économique et monétaire, qui suppose notamment une convergence macro-économique, sont toujours hors de portée de la CEEAC. De plus, le commerce intrarégional, tout comme la place de la région dans le commerce international, n'ont pas du tout progressé au cours de la période évaluée.



#### ▪ Etat de l'Intégration économique de la CEEAC

L'Union douanière de la CEEAC devait devenir réalité le 27 janvier 2004 par la Décision n°03/CEEAC/CEEG/XI/01 des Chefs d'Etat et de Gouvernement instituant le Tarif Préférentiel (TP) de la CEEAC. Le Tarif Préférentiel s'applique aux produits originaires des Etats membres de la CEEAC avec un calendrier de démantèlement tarifaire qui devait déboucher sur un taux zéro en 2007. Le TP/CEEAC devait en effet s'appliquer par une réduction progressive du taux de droit de douane en vigueur dans les Etats Membres avec une réduction de 100% et donc élimination immédiate du droit de douane dès le 1er Juillet 2004 pour les produits à l'état brut des règnes animal, végétal ou minéral autres que les produits miniers ; puis une élimination progressive sur quatre ans du droit de douane pour les produits manufacturés et miniers :

- Réduction de 50% au 1er Juillet 2004 (soit 50% du TP) ;
- Réduction de 70% au 1er Janvier 2005 (soit 30% du TP) ;
- Réduction de 90% au 1er Janvier 2006 (soit 10% du TP) ;
- Réduction de 100% au 1er Janvier 2007.

Un Fonds de Compensation, institué par le Protocole VI du Traité relatif au Fonds de Compensation pour pertes de recettes et l'adoption de la Décision N°04/CEEAC/CCEG/XI du 27 janvier 2004 portant modalités de mise en place de ce Fonds, devait permettre d'atténuer les effets du démantèlement tarifaire pour les produits miniers et des produits industriels agréés dans le cadre de la ZLE. Les pertes de recettes douanières subies par les EM sont compensées à hauteur de 50% (Décision N°18/CEEAC/CCEG/XIV/09), lesquelles sont reversées dans un Fonds National de Développement à créer par chaque EM pour promouvoir la création de Petites et Moyennes Entreprises. Les pertes ou manques à gagner en termes de recettes douanières découlent du fait que, pour les pays enclavés, le dédouanement des produits au premier point d'entrée dans l'union entraîne une diminution de la valeur en douane égale au montant des frais de transports internes. Ces fonds ne sont toujours pas opérationnels.

Etape préliminaire à l'Union douanière, la zone de libre échange CEEAC n'est à l'heure actuelle seulement en place. Seuls trois pays -Cameroun, Congo et Gabon – parmi ses onze États-membres ont rempli une condition importante préalable à l'effectivité de la ZLE, en incorporant le tarif préférentiel de la CEEAC (TP/CEEAC) à leurs lois de finances respectives, malgré les efforts d'information et de formation menés, notamment par l'UE dans le cadre du PACIE. Le fait que certains EM, l'Angola, le Burundi, le Rwanda et la RDC, appartiennent simultanément à d'autres CER (SADC-COMESA-EAC) crée des difficultés. En plus des réglementations nationales qui demeurent en vigueur au détriment des normes communautaires, la non-appropriation des instruments et outils de la ZLE par les différents acteurs (administrations, opérateurs économiques, organisations intermédiaires) est un frein majeur à la mise en œuvre effective de la ZLE-CEEAC, et illustre le manque de volonté politique des EM. L'absence de sanctions pécuniaires en cas de non application des décisions communautaires est de plus souvent citée comme un obstacle additionnel.

En 2007, un projet de TEC commun à la CEEAC et à la CEMAC a été élaboré par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) en partenariat avec la CEEAC et la CEMAC. Au cours de la décennie passée, il y a eu peu d'avancées sur cette question. Le projet implique que les États membres s'engagent dans un processus d'harmonisation de tarifs extérieurs de la région Afrique Centrale sur la base du TEC/CEMAC en vigueur, mais en évoluant vers un tarif à trois catégories et trois taux du droit de douane (5%,10%,20%).

- Catégorie I : Produits de première nécessité et biens d'équipements destinés aux investissements ;
- Catégorie II : Matières premières, biens intermédiaires et autres biens d'équipement ;
- Catégorie III : Biens de consommation courante et biens de luxe.

En l'absence de TEC en vigueur pour l'ensemble de ces EM, la CEEAC n'a donc pas atteint le stade de l'union douanière. Il apparaît que la CEMAC, malgré son intégration économique plus avancée rencontre également des difficultés dès le niveau d'intégration de la zone de libre-échange. Il paraît alors pertinent de considérer que les difficultés de la CEMAC doivent être prises en compte, comprises et résolues avant d'envisager une ZLE et une union douanière effective à l'échelle de la CEEAC.

#### ▪ **Etat de l'Intégration économique de la CEMAC**

L'intégration régionale économique dans la zone CEMAC est marquée par une incontestable originalité du fait que l'union monétaire a été créée il y a plus de cinquante et a précédé l'intégration commerciale, véritablement mise en place avec la création de l'union économique en 1994. L'intégration régionale dans la CEMAC s'est appuyée sur le partage d'une monnaie unique. La Zone de Libre Echange de la CEMAC a été lancée en 1994 dans le cadre de la première réforme fiscal-douanière de l'UDEAC instituant l'union douanière, qui a abouti au démantèlement des barrières tarifaires au commerce intra-communautaire.

Le Tarif Préférentiel Généralisé (TPG) est passé à 0% au 1<sup>er</sup> janvier 1998 et depuis, les échanges intra-CEMAC s'opèrent en franchise de droits de douane. Le TPG s'applique globalement à tous les produits reconnus originaires et commercialisés avec un certificat de circulation CEMAC.

La ZLE de la CEMAC demeure imparfaite : dans les faits des difficultés demeurent aux frontières pour la libre circulation des biens (tracasseries administratives, corruption) et défaut d'infrastructures.

La CEMAC est également une Union Douanière avec un Tarif Extérieur Commun institué par l'Acte n°7/93-UDEAC-556-CD-SE1 du 21/06/1993, modifié par l'Acte n°16/966 UDEAC-556-CD-57 du 01/07/1996 et complété par l'Acte additionnel n°03/00CEMAC-046-CM05 du 14/12/2000. Quatre catégories de produits ont été créées pour l'application du TEC-CEMAC. Ce TEC comprend de facto cinq bandes tarifaires. Le taux de droit de douane augmente en fonction du degré d'ouvrison des produits. Le taux le plus élevé s'applique aux produits finis, les biens intermédiaires sont taxés à des taux moyens et les matières premières sont les plus faiblement taxées. Les produits à vocation sociale sont très peu taxés, soit exonérés (créant la 5ème catégorie). Les quatre catégories sont :

- Catégorie I avec un taux de 5% pour les biens de première nécessité ;
- Catégorie II avec un taux de 10% pour les matières premières de base et biens d'équipement (peu taxés pour encourager les investissements) ;
- Catégorie III avec un taux de 20% pour les biens intermédiaires, et
- Catégorie IV avec un taux de 30% pour les biens de consommation finale.

L'application de ce TEC connaît cependant de nombreux dysfonctionnements tels que : i) la multiplication des franchises exceptionnelles accordées à des entreprises ou à des particuliers ; ii) les déclassements tarifaires unilatéraux ; iii) les distorsions de classement tarifaire également sur des bases exclusivement nationales<sup>17</sup>; (iv) l'existence de droits de sortie à la discrétion des Etats ; et v) l'absence d'un régime de traitement des produits en libre pratique ou de réexportation<sup>18</sup>. Ainsi, en l'absence de libre pratique, les marchandises mises en consommation dans un pays de la CEMAC (produites localement ou importées hors de l'union douanière) sont soumises aux droits et taxes de porte toutes les fois qu'elles traversent les frontières entre les États membres.

A ces taxes s'ajoutent en particulier des prélèvements destinés à financer les organisations régionales et certaines initiatives communautaires :

- La taxe communautaire d'intégration (TCI), prélevée au taux de 1% sur les importations en provenance des pays hors de la zone CEMAC, et destinée au financement du processus d'intégration dans la zone ;
- La contribution communautaire d'intégration (CCI), prélevée au taux de 0,4% sur les importations hors-CEEAC, et destinée à financer la CEEAC ainsi que ses institutions (actuellement collectée par le Congo, le Gabon, la République centrafricaine et le Tchad) ;
- et le prélèvement OHADA, effectué au taux de 0,05% sur les importations des pays non membres, et destiné au financement de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA).

Le défaut de reversement de la TCI et de la CCI aux organisations régionales par les pays collecteurs est une des difficultés majeures de ces institutions pour assurer leur fonctionnement et les tâches qui leur sont assignées.

La CEMAC n'atteint pas non plus formellement le stade de marché commun. Celui-ci implique une libre circulation des personnes et la liberté d'établissement. L'idée d'une libre circulation des personnes en zone CEMAC a été lancée en 1999. De nombreux textes ont été formulés et adoptés depuis, dont l'Acte additionnel de 2005 relatif à la libre circulation des personnes et la mise en œuvre en mars 2010 du règlement portant institution et conditions de gestion et de délivrance du passeport CEMAC. Une récente décision des chefs d'états de la CEMAC (octobre 2017) a rendu effective dans les textes cette libre circulation, avec la ratification du Gabon et la Guinée Equatoriale du dernier texte négocié, l'accord de 2013 sur la libre circulation des personnes dans la sous-région.

## II. Le Rôle de l'UE dans la mise en œuvre du TEC-CEEAC

<sup>17</sup> En 2011, 127 distorsions de taux et 1942 distorsions de codification tarifaire étaient recensées.

<sup>18</sup> Non-respect de la libre pratique : les marchandises non originaires de l'union ne circulent pas librement à l'intérieur de celle-ci, mais sous le régime douanier de transit interne, ce qui est incompatible avec le concept d'union douanière. En conséquence, un produit tiers déjà dédouané dans un pays de l'union fera l'objet, s'il est réexporté dans un autre pays de l'union, d'une seconde perception des droits et des taxes, entraînant un accroissement de son coût.

L'Union européenne, dans les documents de formulation de sa stratégie, que ce soit les PIR 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> FED, ou dans ceux de son programme dédié à l'intégration économique régionale (le PACIE), dispose d'un bon diagnostic des faiblesses de l'intégration économique régionale. Le PACIE est d'ailleurs conçu pour intervenir à différents niveaux de l'intégration économique.

Afin de faciliter l'allocation optimale des facteurs de production dans l'espace régional et maximiser les gains potentiels de l'intégration régionale, la stratégie de l'UE, à travers le PACIE, inclut notamment le renforcement de l'union douanière par un appui à l'harmonisation fiscale et douanière (notamment barrières non-tarifaires) et à la mise en place d'une politique commerciale commune (par exemple le Projet Consolidation des acquis et poursuite de la réforme fiscal-douanière (avec le PNUD Dakar) ; Poursuite de l'harmonisation des instruments de politiques commerciales CEEAC-CEMAC (avec la CEA), etc.).

Dans le but de promouvoir un marché commun et une union économique, la stratégie de l'UE inclut également un soutien à la convergence des politiques macro-économiques avec le renforcement du système de surveillance multilatérale (surveillance de l'endettement, dépenses/recettes (politique budgétaire) production de données macro) et un appui aux politiques sectorielles régionales (politique qualité (PIQAC) et mise à niveau (PRMN) notamment, appui à l'application droit OHADA). Cependant, ces projets ont connu des délais importants et ont eu une portée réduite, notamment dans leur dimension régionale (PRMN et PIQAC notamment). Certains projets clés n'ont pas du tout été engagés (Politique agricole avec la FAO, Appui institutionnel pour la promotion des pratiques douanières, etc.).

Ces projets appuient différents niveaux d'intégration économique sans réelle stratégie, logique ou coordination entre eux, le but recherché, c'est-à-dire l'échelle et le niveau d'intégration visés, n'étant pas clairement formulés. En effet, un élément qui affecte l'action de l'UE vers une intégration économique régionale est précisément la région sur laquelle se concentre son action. Celle-ci est mise en œuvre sur le même champ géographique que celui des négociations APE, l'élément central de la stratégie de l'UE en matière économique, champ choisi et déterminé par les Etats de la région. Il s'agit donc de la CEMAC et de Sao Tome auquel s'est ajoutée la RDC dans le cadre des négociations APE. Ces actions à l'échelle « CEMAC + » sont donc peu pertinentes dans le cadre d'une intégration économique à l'échelle de la CEEAC étudiée ici. Elles ne reposent de plus sur aucune réalité juridique ou institutionnelle. Ces efforts pour supporter les dimensions nécessaires pour la ZLE et l'union douanière régionale (CEEAC) laisse de fait trois pays (Burundi, Rwanda et Angola) à l'écart. On ne peut pas dire que l'UE œuvre à la mise en place effective d'un TEC-CEEAC, mais cette échelle d'intégration économique ne semble pas souhaitée par les EM, ni poussée par la CEEAC elle-même.

De plus, la signature de l'APE intermédiaire du Cameroun, dans l'attente de la signature des autres pays de la région, va à l'encontre d'un TEC-CEEAC et met fin de fait, à celui de la CEMAC tant que ses autres EM ne ratifient pas cet accord. L'APE crée une parenthèse qui certes ne concerne que les relations entre le Cameroun et l'UE, alors que l'ensemble des relations de la région avec le reste du monde n'est pas affecté, mais l'accord met fin, de fait, au TEC de la CEMAC, en créant un tarif extérieur distinct s'appliquant par l'un de ses membres à l'un des partenaires économiques des pays de la région

Certains pays hors-CEMAC ont une double, triple, voire quadruple appartenance simultanée à des unions douanières régionales, souvent plus avancées, ce qui n'est pas appréhendé dans la stratégie de l'UE, ni plus largement dans les efforts et stratégies de la CEEAC. L'Angola appartient ainsi à la SADC qui a atteint le stade de la ZLE en 2008, de l'union douanière en 2010 et a mis en place un marché commun en 2005 et une union monétaire l'année suivante. En plus de la CEEAC, le Burundi et le Rwanda sont également membres de la COMESA (ZLE en 2000, UD en cours de mise en œuvre) et de la EAC qui a mis en place son union douanière en 2005, son marché commun en 2010 et une union économique en 2013. La RDC est, elle, membre de la CEEAC, de la SADC, de la COMESA et de la région des Grands Lacs, de même que le Rwanda et le Burundi. Cette multi-appartenance, qui peut être vue comme un levier d'harmonisation à l'échelle du continent, présente cependant de nombreux défis qui restent à clairement envisagés, afin de définir selon quelles modalités la ZLE et l'union douanière de la CEEAC seraient pertinentes et deviendraient une réalité de droit et de fait.

### 5.3 Etude de cas QE 5 - Gestion des aires protégées transfrontalières, grand braconnage et appui des PTF : comment l'UE a insufflé une collaboration multi-acteur dans le complexe BSB Yamoussa

---

La gestion des aires protégées (AP) est au départ une problématique essentiellement nationale, mais dont les enjeux de niveau régional sont considérables compte-tenu de la porosité des frontières entre les Etats et le caractère transfrontalier du grand braconnage. Ceci est particulièrement vrai dans le nord du Cameroun, où les parcs nationaux (PN) de Bouba Ndjida au Cameroun et de Sena Oura au Tchad forment un complexe écologique de premier intérêt très menacé par le grand braconnage. C'est pourquoi un accord de coopération relatif à la création et à la gestion concertée du complexe transfrontalier des aires protégées Bouba Ndjida et Sena Oura, dit accord BSB Yamoussa, a été signé en 2011 entre le Tchad et le Cameroun. Ce complexe inclut les deux aires protégées ainsi que cinq Zones d'intérêt cynégétique (ZIC) autour du PN de Bouba Ndjida.

Pour autant, les gouvernements nationaux disposent de très peu de moyens permettant de gérer, surveiller et valoriser ces parcs nationaux, tant du côté camerounais que tchadien. Alors que les besoins en personnel, en formation, en équipement sont immenses, les aires protégées sont généralement dotées d'un personnel très peu nombreux, consistant en un conservateur de parc et quelques éco-gardes sous-équipés. C'est le cas de nombreuses aires protégées dans la sous-région, qui n'ont de fait de « protégées » que l'appellation officielle. Ceci a pour conséquence une destruction constante et parfois très avancée des ressources naturelles de ces AP, ainsi que la perte de biodiversité et des fonctions écosystémiques pourtant essentielles à l'avenir de ces pays. Dans ce contexte, les interventions menées par les ONG nationales et internationales, et les appuis financiers dont elles bénéficient, sont perçus comme nécessaires, bien que souvent insuffisants, à la conservation de la biodiversité dans la région. Pour les acteurs et experts de ces questions dans la région, il est clair qu'une aire protégée ne bénéficiant d'aucun appui financier autre que celui du gouvernement est très vulnérable et la dynamique de destruction des ressources ne sera pas freinée. Malgré une certaine prise de conscience des enjeux, le financement de la conservation n'est pas la première priorité pour les gouvernements d'Afrique centrale, qui se reposent largement sur l'aide extérieure dans ce domaine.

Les appuis d'ECOFAC5 aux PN de Bouba Ndjida et de Sena Oura ont permis donc de renforcer les capacités humaines et matérielles des deux parcs, à travers notamment :

- Dans le PN Bouba Ndjida : équipement et formation des écocardes, amélioration des infrastructures ;
- Dans le PN de Sena Oura : appui au service de conservation dans la réalisation des infrastructures, appui à des opérations de lutte anti-braconnage avec les autres acteurs ; gestion appropriée des feux de brousse ; équipement du service de la conservation du PN

En 2012, plus de 350 éléphants ont été massacrés dans le parc de Bouba Ndjida par des braconniers lourdement armés, dit « Soudanais ». Ce massacre d'éléphants a été largement médiatisé et a fait de Bouba Ndjida le symbole de la pression croissante d'un braconnage organisé. Le Gouvernement du Cameroun a alors lancé l'opération « Paix à Bouba-Ndjida » qui a permis de protéger la zone de nouvelles incursions avec le déploiement de soldats lourdement armés du 4<sup>ème</sup>). L'ampleur du massacre a motivé la mobilisation de l'armée camerounaise en renfort des fonctionnaires du MINFOF appuyés par l'UE. En revanche, ce massacre de 2012 a démontré l'insuffisance des moyens en place pour protéger les ressources, ce qui a poussé la CEEAC à lancer un « Plan d'extrême urgence de Lutte Anti braconnage (PEXULAB) dans la zone du Nord Cameroun, Nord-Est RCA et Sud Tchad », ainsi qu'un « Plan d'Action d'Urgence de Lutte Anti Braconnage (PAULAB) dans les régions septentrionales de la sous-région à savoir Nord Cameroun, Nord-Est RCA et Sud Tchad ». Avec le soutien financier de l'UE, la CEEAC a ainsi recruté des consultants afin de préparer ces deux plans et organisé une « Réunion d'urgence des Ministres de la CEEAC en charge des questions de Défense et de Sécurité, des Relations Extérieures, de l'Intégration Régionale et de la Protection de la Faune sur la mise en œuvre d'un Plan d'Extrême Urgence sur la Lutte Anti-Braconnage dans la zone septentrionale de l'Afrique centrale » à Yaoundé en mars 2013. L'organisation régionale a ainsi pu rassembler des ministres et hauts fonctionnaires de différents secteurs afin de traiter de la question du braconnage international, et adopter le PEXULAB. Si la mise en œuvre du PEXULAB et du PAULAB n'est pas correctement informée (il n'y a pas véritablement

de projets étiquetés PEXULAB ou PAULAB), l'action de la CEEAC a tout de même permis une mobilisation politique importante autour de la problématique du braconnage transfrontalier.

Ceci a contribué à modifier le deuxième appel à proposition ECOFAC5 de la CEEAC afin de l'orienter sur la lutte anti-braconnage qui a permis de passer des contrats de subventions avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et la GIZ afin de travailler sur cette zone :

- UICN - Appui à la lutte anti-braconnage et à la gestion transfrontalière dans les écosystèmes de savane nord d'Afrique Centrale (budget total : 453 453€, dont financement UE : 398 454€)
- UICN - Sensibilisation et accompagnement juridique des acteurs riverains des Aires protégées du nord du Cameroun et du sud du Tchad en matière de lutte anti-braconnage (budget total : 284 497€, dont financement UE : 249 497€)
- GIZ - Lutte anti-braconnage : Renseignement, Interventions, Sécurité (budget total : 668 207€, dont financement UE : 600 000€)
- GIZ - Lutte anti-braconnage : renforcement des capacités des acteurs (budget total : 445 917€, dont financement UE : 400 000€)

Le PN de Sena Oura ayant été créé peu de temps avant, le financement accordé à l'UICN a permis de lancer un certain nombre d'interventions, notamment en termes de lutte anti-braconnage et d'activités génératrices de revenus pour les communautés locales. Dans le cadre de ce financement, l'UICN a ensuite appuyé les concertations sur la mise en œuvre de l'accord BSB Yamoussa signé en 2011 en initiant une collaboration transfrontalière et en organisant des réunions comité binational de planification et d'exécution (CBPE), prévues dans l'accord, qui regroupaient les partenaires techniques des deux pays, et permettaient une réflexion sur des actions conjointes. Le travail de l'UICN a contribué à la signature d'un protocole de mise en œuvre, signé à Brazzaville récemment après de longues tractations, concernant notamment la poursuite des braconniers au-delà des frontières. Selon l'UICN, les financements de l'UE ont vraiment catalysé le début de mise en œuvre de cette collaboration entre les deux Etats. Au niveau camerounais, la volonté du gouvernement de faire face au braconnage massif demeure, bien que la mise en place de processus efficaces prenne du temps. Par exemple, si une base du bataillon d'intervention rapide (BIR) a été créée proche du PN de Bouba Ndjida à la suite des massacres de 2012, ce n'est qu'en 2017 qu'une convention a été signée entre le ministère de la défense et le ministère de la faune afin que ce dernier puisse mobiliser les BIR en temps réel, en évitant les lourdes procédures qui laissaient le temps aux braconniers de s'échapper.

L'objectif général des interventions de la GIZ, en partenariat avec AWF, était de contribuer à la lutte anti-braconnage internationale faune dans la zone couvrant le nord-centre du Cameroun et le sud du Tchad, par le renforcement des capacités des acteurs clés, la sensibilisation, la communication et le suivi-juridique ainsi que la mise en place d'un système de renseignement et de surveillance aérienne fiable et opérationnel adapté aux nouveaux enjeux de la lutte anti-braconnage (LAB). D'après la GIZ, ce projet a permis à la coopération allemande de financer dans la foulée un projet d'envergure entre le Tchad et le Cameroun (appui BMZ de 6,9M€, et financement par KfW des activités de LAB du Programme d'appui au Complexe BSB Yamoussa à travers la COMIFAC signé en 2015 (environ 13 millions d'Euros)). Ces interventions sont réalisées en étroite collaboration avec les gestionnaires des parcs, ainsi qu'avec l'école de la faune de Garoua.

Dans le cadre de cette approche transfrontalière promue par les Etats, un autre accord de coopération tripartite relatif à la lutte anti braconnage a été signé à N'Djamena le 8 Novembre 2013, entre le Cameroun, la République Centrafricaine et la République du Tchad avec pour objet de développer une stratégie conjointe de lutte contre le braconnage et de mettre en place un dispositif opérationnel approprié pour le renforcement de la collaboration transfrontalière, l'amélioration de la coordination des interventions, la mobilisation des ressources nécessaires et l'implication des principales parties prenantes.

On le voit, le soutien au complexe BSB Yamoussa, démarré sous ECOFAC5, a pris beaucoup d'ampleur sur la période, et la gestion transfrontalière du complexe prend forme peu à peu, tant sous l'impulsion des gouvernements que des partenaires techniques et financiers (PTF). La CEEAC a tenté de catalyser une vraie mobilisation politique face au braconnage de grande ampleur, et si les grandes messes et déclarations ne suffisent pas, ceci a pu contribuer à une certaine prise en conscience. Le gouvernement

du Cameroun s'est quant à lui mobilisé à travers une présence militaire accrue. On peut déplorer un certain désordre des initiatives de ces différents acteurs, et beaucoup de lenteurs et de lourdeurs dans la mise en œuvre des décisions et accords. Il ressort cependant de cette analyse que les gouvernements et leurs administrations, les organisations régionales (RAPAC, CEEAC, COMIFAC) et les PTF ont bien avancé dans une direction commune afin de protéger les écosystèmes de savane de la région, et que toutes ces initiatives ont été catalysées par les financements européens, démontrant par l'exemple le rôle clé que peut jouer l'UE au niveau transfrontalier, et régional de manière plus générale. Les cadres de concertation qui sont mis en place entre les pays, et l'organisation de patrouilles mixtes transfrontalières sont indéniablement des éléments positifs pour la gestion des espèces menacées. La zone bénéficie aussi désormais d'une certaine continuité des financements entre les différents bailleurs, garante d'une action efficace sur le long terme. Face au grand braconnage, il y a donc une conjonction de volontés (locale, régionale, internationale) et de moyens qui doit permettre, à terme, une amélioration de la gestion et de la protection des aires protégées du complexe. Mais le chemin est encore long : de nouveaux massacres d'éléphants ont été déplorés en 2015, et six éléments BIR et des guides ont été tués dans une embuscade de braconniers en février 2018. La coopération entre l'armée et les services de conservation est donc indispensable, ces derniers, tout comme les ONG internationales, n'étant pas formés et équipés (ni habilités) pour mener de véritables interventions militaires. Les incursions de braconniers lourdement armés dans les pays de la région relèvent de la sécurité nationale, et l'Union européenne comme les autres bailleurs de fonds doivent promouvoir les synergies entre leurs interventions « pays et sécurité » et « ressources naturelles », qui sont désormais indissociables.

## 6 Liste des documents consultés

### Tous secteurs:

- 'Flash note – Revue à mi-parcours régionale 10ème FED Afrique Centrale: Conclusions de la “regional team meeting”’, Union Européenne, 2012
- 'Conclusions de la revue à mi-parcours du document de stratégie régional et du Programme indicatif régional Afrique Centrale 2008-2013', Union Européenne, 2011
- 'Formulation des actions du PIR-10ème FED au titre de “L'intégration économique et commerciale et accompagnement de l'APE”’, Commission Européenne, 2010
- 'Central Africa: A Sub-Region Falling Behind? – Strategic Assessment Report No.1', UNDP, 2017
- 'Document initial relative à l'action pour le “Programme d'appui aux Réformes et au Renforcement des Capacités Institutionnelles de la CEEAC – Secteur Paix et Sécurité’, Commission Européenne, 2016
- 'Document de travail – Note de Cadrage – Stratégie Régionale pour l'Afrique Centrale', 2008
- 'Decision de la commission sur le programme d'action annuel 2010 en faveur de l'Afrique centrale à financer sur les ressources du 10ème Fonds européen de développement', Commission Européenne, 2010
- 'Déclaration Finale du Séminaire Régional Région Afrique Centrale', Commission Européenne, 2009
- 'Séminaire Régional sur la Programmation du Programme Indicatif régional du 11ème Fonds Européen pour le Développement', CEEAC & CEMAC & UE, 2014
- 'Réunion sur la programmation régionale Afrique centrale', 2012
- 'Relevé des conclusions – Comité de pilotage exécutif du programme indicatif régional du 11ème Fonds européen pour le développement', CEEAC & CEMAC & UE, 2014
- 'Note AP-CEEAC revue à mi-parcours du programme régional pour l'Afrique centrale', A. Piebalgs, 2012
- 'Key political priorities 2018-2020', Union Européenne, 2017
- 'Note – Fonds Régional APE (FORAPE) Afrique Centrale', Commission Européenne, 2007
- 'Note – Delegation au Gabon, pour la Guinée Equatoriale, Sao Tome et Principe et la CEEAC – objet: Programmation Régionale 11ème FED', Union Européenne, 2014
- 'Conclusions de la revue à mi-parcours du document de stratégie régional et du Programme indicatif régional Afrique Centrale 2008-2013, Union Européenne, 2011
- 'Annexe II de la convention de financement – Région Afrique Centrale', Commission Européenne, 2007
- 'Compte rendu de la réunion conjointe CEEAC/CEMAC sur la mise en œuvre du PIR 10ème FED élargie à la délégation de l'union Européenne à Bangui', CEMAC & CEEAC, 2010
- 'Réunion du Comité de Pilotage Elargi – 22 Avril 2016', Union Européenne, 2016

- 'Réunion de travail sur la programmation concertée des activités de PARCIC+CEEAC dédiées à la rationalisation des CER-AC', CEEAC & COPIL/CER, 2016
- 'Relevé des conclusions de la première session du comité de pilotage Elargi du PIR 11ème fonds Européen de développement (FED) Afrique Centrale', CEMAC & ECCAS, 2015
- 'Quelle programmation régionale pour le 11ème FED? Le point de vue de la Délégation Cameroun', Délégation Cameroun
- 'Quelle programmation régionale pour le 11ème FED? (Gabon, Guinea Eq., Sao Tome e Principe)', 2012
- 'Quelle programmation régionale pour le 11ème FED? Vue de la Délégation auprès de la République du Burundi', Délégation auprès de la République du Burundi', 2012
- 'Quelle Coopération régionale entre l'Union Européenne et l'Afrique Centrale pour 2014-2020? – Propositions conjointes de la CEEAC, de la CEMAC et de l'Union Européenne en vue de séminaire de programmation pour l'Afrique centrale du 21 au 23 Janvier 2014', ECCAS & CEMAC & UE, 2014
- 'Programme d'appui aux mécanismes de coordination et au renforcement des capacités de la CEEAC/ CEMAC pour la mise en oeuvre et le suivi du programme indicative régional 10eFED (PAMEC)', 2017
- 'Note – Programmation régionale – Afrique Sub-saharienne Quelle programmation régionale pour le 11ème FED? Vue de Brazzaville – Délégation en République du Congo', Union Européenne, 2012
- 'Note de concept – Une nouvelle approche pour une nouvelle ambition au service de la coopération et de l'intégration régionale en Afrique Centrale', Union Européenne
- 'Le Programme Minimum d'Intégration', Commission de l'Union Africaine, 2010
- 'Fiche sur l'état des lieux de la rationalisation des CER en Afrique Centrale', CEEAC
- 'Feuille de Route Conjoint – Identification et formulation des programmes et projets du PIR, 11ème FED pour l'Afrique centrale', CEMAC & CEEAC & l'Union Européenne, 2015
- 'Facilité de Coopération Technique pour l'Afrique Centrale (CEEAC) – FCT V – Liste de contrôle pour l'examen préalable de l'égalité des genres', Commission Européenne, 2015
- 'Annexe II: Dispositions Techniques et Administratives d'Execution – Facilité de Coopération Technique IV', Commission Européenne, 2015
- 'Décision de la Commission par Subdélégation – Facilité de Coopération Technique III', Commission Européenne, 2012
- 'Convention de financement – PAMEC', Commission Européenne & CEMAC & CEEAC
- 'Atelier sur la programmation du 11ème FED et la nouvelle gouvernance du PIR – Aide-mémoire', Commission Européenne, 2014
- 'Action Fiche Strengthening national and regional capacities for reporting on the mitigation actions of the forest sector (ReCaREDD)', European Commission, no date
- 'Note d'orientation – Préparation du PIR 11ème FED Afrique Centrale – Renforcement de la capacité des ordonnateurs régionaux – Facilité de coopération technique', Commission Européenne, 2017
- 'Annexe I – Dispositions techniques et administratives – Programme d'appui aux réformes et au renforcement des capacités institutionnelles de la CEEAC – Secteur Paix et Sécurité', Commission Européenne, no date
- 'Convention de financement – programme d'appui aux réformes et au renforcement des capacités institutionnelles de la CEEAC – Secteur Paix et Sécurité', Commission Européenne, 2017
- 'Rapport Narratif – Programme Infrastructure Qualité de l'Afrique Centrale', Commission Européenne & CEMAC & ONUDI & PIQAC, 2015
- 'Méthodologie de calcul de l'indice d'intégration régionale en Afrique (IIRA)', Union africaine, Groupe de la banque africaine de développement, et Nation Unies Commission économique pour l'Afrique, 2016
- 'Indice de l'intégration régionale en Afrique, Rapport 2016', Union africaine, Groupe de la banque africaine de développement, et Nation Unies Commission économique pour l'Afrique, 2016
- 'Rapport de Gestion de l'aide extérieure (EAMR) – Gabon', European Commission, 2014
- 'External Assistance Management Report (EAMR) – Gabon' European Commission, 2016
- 'Cadre Logique 10ème FED', Commission Européenne, pas de date, Politique, Stratégie, Plan
- 'Rapport de synthèse Vol 2: Evaluation de la stratégie régionale de la CE en Afrique Centrale', DRN Italie & AIDE & ECO-Consulting Group & NGG & ECORYS, 2006
- 'Rapport de synthèse Vol 1: Evaluation de la stratégie régionale de la CE en Afrique Centrale', DRN Italie & AIDE & ECO-Consulting Group & NGG & ECORYS, 2006
- 'Rapport d'avancement conjoint – Revue à mi-parcours du Document de Stratégie Régionale et du Programme Indicatif Régional Afrique Centrale au titre du 10ème FED', Commission Européenne, 2011
- 'Conclusions de la revue à mi-parcours du document de stratégie régionale et du Programme indicative régional Afrique Centrale 2008-2013', Commission Européenne, 2013
- 'Soutenir une intégration régionale efficace? Ce que nous apprend la programmation du 11ème FED', Alisa Herrero & Cecilia Gregersen, ECDPM, 2016
- 'Conclusions sur le Document de Stratégie Régionale (DSR) et du Programme Indicatif Régional (PIR) pour la période 2008-2013 (10ème FED) Afrique centrale', Assemblée Parlementaire Paritaire ACP-UE, 2010
- 'External Assistance Management Report (EAMR) – Gabon 01/01/2012 - 30/06/2012', EuropeAid, 2012

- 'External Assistance Management Report (EAMR) – Gabon 01/01/2011 - 31/12/2011', EuropeAid, 2011
- 'Rapport sur la gestion de l'aide extérieure – Rapport No2 Janvier à Decembre 2010 – Gabon Gabon, couvrant São Tome e Príncipe, la Guinée équatoriale et la CEEAC', Union Européenne, 2011
- 'Note – Réponse à l'EAMR de Novembre 2011', Commission Européenne, 2011
- 'Rapport sur la gestion de l'aide extérieure – Rapport No1 Janvier à Juin 2010 - Gabon, couvrant São Tome e Príncipe, la Guinée équatoriale et la CEEAC' Union Européenne, 2010
- 'Rapport sur la gestion de l'aide extérieure – Rapport No2 Janvier à Decembre 2009 - Gabon, couvrant São Tome e Príncipe, la Guinée équatoriale et la CEEAC' Union Européenne, 2009
- 'Rapport sur la gestion de l'aide extérieure – Rapport No2 Janvier à Decembre 2008 - Gabon, couvrant São Tome e Príncipe, la Guinée équatoriale et la CEEAC' Union Européenne, 2008
- 'External Assistance Management Report (EAMR) – Gabon – 01/01/2015 – 31/12/2015', European Commission, 2015
- 'External Assistance Management Report (EAMR) – Gabon – 01/01/2013 – 31/12/2013', European Commission, 2013
- 'External Assistance Management Report (EAMR) – Gabon – 01/01/2012 – 31/12/2012', European Commission, 2012
- 'Rapport de gestion sur l'aide exterieure – République Centrafricaine', Commission Européenne, 2008
- 'Rapport de gestion sur l'aide exterieure – République Centrafricaine', Commission Européenne, 2009
- 'Rapport de gestion sur l'aide exterieure – République Centrafricaine', Commission Européenne, 2010
- 'External Assistance management Report (EAMR) – Central African Republic – 01/01/2011 – 30/06/2011', European Commission, 2011
- 'External Assistance management Report (EAMR) – Central African Republic – 01/01/2012 – 31/12/2012', European Commission, 2012
- 'External Assistance management Report (EAMR) – République centrafricaine – 01/01/2013 – 31/12/2013', European Commission, 2013
- 'Rapport sur la gestion de l'aide extérieure – République Centrafricaine – 01/01/2015 – 31/12/2015', European Commission, 2014
- 'Rapport sur la gestion de l'aide extérieure – République Centrafricaine – 01/01/2016 – 31/12/2015', European Commission, 2015
- 'Rapport sur la gestion de l'aide extérieure – République Centrafricaine – 01/01/2016 – 31/12/2016', European Commission, 2016
- 'Convention de financement – Facilité de Coopération Technique IV', Commission Européenne, 2014
- 'Annexe 1: Cadre logique du projet – Facilité de coopération technique régionale IV', Commission Européenne, pas de date
- 'Joint statement – The New European Consensus on Development 'Our World, Our Dignity, Our Future'', European Commission, 2017
- 'Annexe 4: Key Policy Documents MTR', European Commission, 2017,
- 'Programme Économique Régional – Plan opérationnel 2011-2015', CEMAC, 2012
- 'Vision Strategique de la CEEAC a l'Horizon 2025', CEEAC, 2007
- 'Efficacité de l'appui du FED à l'intégration économique régionale en Afrique de l'est et de l'Ouest', Cour Des Comptes Européenne, 2009
- Avis du Comité économique et social européen sur la 'Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions: Intégration régionale pour le développement des pays ACP', M. Dantin and M. Jahier, 2009
- 'Afrique Centrale – Union Européenne : Programme Indicatif Regional Pour La Periode 2014-2020', Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), Communauté Economique et Monetaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), Union Européenne, 2014
- 'Document de stratégie de coopération régionale et Programme indicatif régional pour le période 2002-2007', Région de l'Afrique Centrale and Communauté Européenne, 2002
- 'OMD-Agenda 2063/ODD Rapport de transiti on 2016 OMD-Agenda 2063/ODD - Rapport de transition 2016 Vers une approche intégrée et cohérente du développement durable en Afrique', CEA & l'Union Africaine & Group de la Banque Africaine de Développement, 2016
- 'Journal of African Transformation : Reflections on Policy and Practice', Felwine Sarr & United Nations Economic Commission for Africa, 2015
- 'État de l'intégration régionale en Afrique II Rationalisation des communautés économiques régionales', Commission économique pour l'Afrique et Union Africaine, 2006
- 'La mal gouvernance en Afrique Centrale', T. Bangui, Etudes Africaines, l'Haramattan, 2016
- 'Seminaire Regional Afrique Centrale – Conclusions de la journée', 2010
- 'Note – Programmation régionale: Intra-ACP panafricain et Programmes indicatifs régionaux', Commission Européenne, 2013
- Commission Européenne, 2012

- ‘Le processus de rationalisation des Communautés Economiques Régionales en Afrique centrale : entre souveraineté étatique et nécessité de l’intégration régionale’, Commission Européenne, 2010
- ‘Note – Central African Region – Technical Cooperation Facility III (TCF III)’, European Commission, 2012
- ‘Annexe 2.1: Cohérence PINs/PIR & Annexe 2.2: Matrice des donateurs’, Commission Européenne, pas de date
- ‘Atelier régional de sensibilisation des experts régionaux et nationaux au blending – nouvelle approche de financement de mixage des projets d’infrastructures dans le cadre du PIR 11ème FED – Afrique Centrale’, CEEAC & CEMAC & UE, 2016
- ‘Guidelines on Blending Operations’, European Commission, 2015
- ‘Blending seminar for Central Africa – Launch Event of the AfIF instrument in Central Africa’, European Commission, 2016

## **Paix, Sécurité et Stabilité**

- ‘Sharing Research and Knowledge on Managing the Transition From Stabilization to Long-Term peacebuilding and Development with African Centres of Excellence’, Peace, Security and Development Nexus, September 2017
- ‘Architecture Africaine de Paix et de Sécurité : Pertinence dans la conception et difficultés dans les réalisations’, OCP Policy Center, March 2017
- ‘The future of EU support to peace and security in Africa: What implications for the African Peace Facility beyond 2020?’, ECDPM Policy Seminar Report, June 2016
- ‘Peacebuilding, conflict prevention and conflict monitoring in the African Peace and Security Architecture’, ECDPM Background note, August 2016
- ‘APSA Impact Report’, GIZ, August 2016
- ‘APSA Roadmap 2016-2020’, African Union Commission, December 2015
- ‘The African peace and Security Architecture: Still under construction’, European parliament Subcommittee on Security and Defence, March 2014
- ‘African Peace Facility (APF) The African Peace and Security Architecture (APSA) Support Programme’, EU, 2011
- ‘African peace and Security Architecture (APSA) 2010 Assessment Study’, African Union’s Peace and Security Department, 2010
- ‘Avenant No1 A la Convention de Financement “Programme d’appui à la CEEAC en matière de paix et de sécurité II (PAPS II)”’, L’Union Européenne, 2013
- ‘Convention de Financement entre la Commission Européenne et Les Etats Membres de la Communauté Economique des Etats d’Afrique Centrale (CEEAC)’, Commission Européenne, 2010
- ‘Signed agreement on contribution for the RCI-LRA’, European Union, 2013
- ‘RCI-LRA Financial Report’, African Union, 2016
- ‘RCI-LRA Phase II Final Narrative Report, Final Financial Statement, Management Declaration’, African Union, 2017
- ‘Regional Cooperation Initiative for the Elimination of the Lord’s Resistance Army (RCI-LRA) – phase II Contract’, European Union, 2016
- ‘Annex I: Description of the Action for the “Support to the African Union-led Regional Cooperation Initiative for the Elimination of the Lord’s Resistance Army (RCI-LRA)”’, European Union, 2012
- ‘Annex I: Description of the Action for the “APF contribution to the African Union-led RCI-LRA Phase III”’, European Union, 2016
- ‘Note explicative de l’avenant – PAPS II’, Union Européenne, 2010
- ‘PAPS II – Liste de Contrôle du QSG pour la formulation des projets indépendants’, Union Européenne, 2010
- ‘Appui au Programme Frontière de l’Union Africaine (PFUA) – Factsheet’, GIZ, 2016
- ‘Annexe IIA – PAPS II’, Union Européenne, pas de date
- ‘Annexe 1 – Cadre Logique – Appui aux actions de la CEEAC en matière de paix et de sécurité’, Union Européenne, pas de date
- ‘Mission de vérification des documents complémentaires relatifs aux contrats MICOPAX fournis par la CEEAC après la clôture de l’audit financier’, Moore Stephens & UE, 2017
- ‘PAPS II: Argumentaire pour le Comité FED’, pas d’auteur, 2010
- ‘PAPS: Dossiers à venir / priorités’, Union Européenne, 2011
- ‘Synthèse du rapport annuel 2009 du Programme d’appui aux Activités de la CEEAC en matière de Paix et de Sécurité (PAPS)’, Union Européenne, 2010
- ‘PAPS – CEEAC 1er Rapport Annuel’, Union Européenne, 2007
- ‘Fiche d’identification – Programme d’appui à la CEEAC en matière de paix et de sécurité (PAPS II)’, Commission Européenne, 2010
- ‘Fiche action – Avenant au programme d’appui aux actions de la CEEAC en matière de paix et de sécurité (PAPS)’, Union Européenne, pas de date
- ‘Feuille de route “paix et sécurité” de la CEEAC’, CEEAC, 2010

- 'Evaluation à mi-parcours du projet d'appui à la CEEAC en matière de paix et de sécurité PAPS – Rapport Final', Channel Research, 2009
- 'Annexe II de la convention de financement – CEEAC', Commission Européenne, pas de date
- 'Feuille de route "paix et securite" de la CEEAC', CEEAC, 2010
- 'Briefing - Interdépendance entre sécurité et développement: l'approche de l'UE', EPRS – Service de recherché du Parlement européen, 2016
- 'Note d'orientation – Preparation du PIR 11ème FED Afrique Centrale – Secteur 1: Intégration Politique et Cooperation en Matière de Paix et de Sécurité', Commission Européenne, 2017
- 'Première Partie de l'Évaluation de la facilité de soutien à la paix en Afrique: Examen des Procédures de l'APF et des Possibilités Futures de Sources Alternatives de Financement', l'Union Européenne & IBF International Consulting, pas de date
- 'Rapport annuel 2012 – Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, European Commission, 2012
- 'Rapport annuel 2013 – Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, European Commission, 2013
- 'Évaluation de la facilité de soutien à la paix en Afrique – Partie 2: Analyse de la mise en oeuvre Générale de l'APF comme Instrument de soutien aux efforts de l'Afrique pour la gestion des conflits sur le continent', l'Union Européenne & ADE & IBF International Consulting, 2013
- 'La nouvelle stratégie de l'Union européenne pour l'Afrique – un veritable multilatéralisme efficace?', Friedrich Ebert Stiftung, 2006
- 'Rapport annuel 2014 – Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique', Commission Européenne, 2014
- 'Rapport annuel 2015 – Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique', Commission Européenne, 2015
- 'Guide de la Politique Étrangère et de Sécurité Commune PESC', République Francaise - Ministère des Affaires Étrangères, 2006
- 'Intra-ACP Cooperation – 11th EDF – Strategy Paper and Indicative Programme 2014-2020', European Commission & ACP, 2015
- 'Note d'analyse – La Stratégie de l'UE pour le développement et la sécurité au Sahel 2011-2013: des efforts continus à pérenniser', Bérangère Rouppert & GRIP (Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité), 2014
- 'Avenant au Projet 'Renforcement des associations engages pour le respect des droits des minorités secuelles dans la region des Grands Lacs'', l'Union Européenne & GRET, 2015
- 'Fiche de circulation – Programme d'Appui à la Stabilisation – Programme d'Appui à la Stabilisation à l'Est du Tchad', Union Européenne, 2008
- 'Document d'appui – Assistance humanitaire aux déplacés Congolais (RDC) en République Démocratique du Congo (RDC), Commission Européenne, 2010
- 'Evaluation a mi-parcours du Paps II', l'Union Européenne & A.R.S. Progetti S.P.A, 2014
- 'Rapport Intermediare 2ème Semestre au 9ème Semestre: Mise en place d'une assistance technique dans le cadre de l'appui à la Communauté Economique de l'Afrique Centrale pour la mise en oeuvre d'un projet régional en matière de paix et de sécurité, Libreville, Republique Gabonaise', Union Européenne & AESA, 2013, 2014, 2015, 2016.
- 'Termes de Références Specifiques – Evaluation à mi-parcours du PAPS II', Union Européenne, 2013
- 'Rappiort Final – PAPS-CEEAC Programme d'appui aux actions de la CEEAC en matière de paix et de sécurité', Union Européenne & CEEAC, 2011
- 'Audit Financier du Projet – Appui a la CEEAC en Matière de paix et de securité (PAPS)', Commission Européenne & Moore Stephens, 2010
- 'Devis Programme No3 - Programme d'appui aux actions de la CEEAC en matière de paix et de sécurité II (PAPS II)', Commission Européenne & CEEAC, 2014
- 'Devis Programme No4 - Programme d'appui aux actions de la CEEAC en matière de paix et de sécurité', Commission Européenne & CEEAC, 2011
- 'Fiche d'identification pour une approche de projet - Programme d'appui aux actions de la CEEAC en matière de paix et de sécurité II (PAPS II)', Commission Européenne, 2010
- 'Communication from the commission on Conflict Prevention', European Commission, 2001, COM
- 'Joint Communiation – A Strategic Approach to Resslerience in the EU's external action', European Commission, 2017
- 'Final report – External Evaluation of the Instrument contribututing to Stability and Peace (2014-mid 2017)', Landell Mills & ICON-INSTITUTE, 2017
- 'Architecture et context sécuritaire de l'espace CEMAC-CEEAC', GRIP, 2014
- 'Toward the 5th Africa-EU Summit : Peace and Security : Factsheet no.1', European Commission & European Union External Action, 2017
- 'Toward the 5th Africa-EU Summit: Strengthen Governance Systems: Factsheet no.2', European Commission & European Union External Action, 2017
- 'Toward the 5th Africa-EU Summit: Manage Migration and Mobility: Factsheet no.3', European Commission & European Union External Action, 2017
- 'Communication from the Commission on Conflict Prevention', European Commission, 2001

- ‘Analyse de la Mise en Œuvre Générale de l'Apf Comme Instrument de Soutien Aux Efforts De l'Afrique pour la Gestion des Conflits sur le Continent’, Commission Européenne, 2013
- ‘Rapport Sur La Gouvernance En Afrique III Élections et gestion de la diversité en Afrique’, Nations Unies Commission économique pour l'Afrique, 2013
- ‘Mesurer la corruption en Afrique : prendre en compte la dimension internationale : Rapport Sur La Gouvernance En Afrique IV’, 2016
- ‘Boko Haram au Tchad: au-delà de la réponse sécuritaire’, International Crisis Group, 2017
- ‘Cameroon: Confronting Boko Haram’, International Crisis Group, 2016
- ‘Comprendre les Conflits dans l'Est du Congo (I): la plaine de la Ruziz’, International Crisis Group, 2013
- ‘Armed Conflicts, 1946-2012’, Journal of Peace Research, 2013
- ‘Conflict Analysis: Central African Republic’, Catholic Relief Services, 2016
- ‘Conflict in the Central African Republic’, National Defence Academy of Latvia & Center for Security and Strategic Research, 2014
- ‘Gathering storm clouds – political and economic uncertainty in Central Africa’, Institute for Security Studies, 2017
- ‘The future of intrastate conflict in Africa – more violence or greater peace?’ Institute for Security Studies, 2013
- ‘Toward resolving Chad’s Interlocking Conflicts’, United States Institute of Peace, 2008
- ‘Map - Recorded Fatal Events in Africa (2016), UCDP, 2016
- ‘Dataset of all recorded armed conflicts in selected countries’, UCDP, 2017
- ‘Presentation de la MICOPAX 1’, FOMAC, 2008
- ‘Bilan Mandat FOMAC/MICOPAX 1’, République Centrafricaine, 2011
- ‘Protocole relative au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX)’, CEEAC, 2000
- ‘Peace and Security Cooperation in Central Africa – Developments, Challenges and prospects’, Angela Meyer & Nordiska Afrikainstitutet, 2011
- ‘République centrafricaine: débloquent le dialogue politique inclusif’, International Crisis Group, 2008
- ‘Mettre en Oeuvre l'architecture de paix et de sécurité (I): l'Afrique Centrale’, International Crisis Group, 2011
- ‘Directive de secrétaire general de la CEEAC sur la Politique de formation repondant aux missions du conseil de paix et de securite de l'Afrique Centrale (COPAX)’, CEEAC, 2011
- ‘Synthèse d'Amnesty International sur la situation des droits humains en République Centrafricaine’, Amnesty International, 2013
- ‘République centrafricaine: les urgencies de la transition’, International Crisis Group, 2013
- ‘Les Défis stratégiques Africains: la gestion de la conflictualité en Afrique Centrale’, Études de L'IRSEM, 2013
- ‘African peace Facility – Annual Report 2013’, European Commission, 2013
- ‘Décision No 001: relative à la creation d'un mécanisme de promotion, de maintien et de consolidation de la Paix et de la Sécurité en Afrique Centrale’, CEEAC, 1999
- ‘Final Report of the Secretary-General on the United Nations Mission in the Central African Republic and Chad (UN MINURCAT)’, United Nations Security Council, 2010
- ‘Regional Conflict Management in Central Africa: From FOMUC to MICOPAX’, Angela Meyer & African Security, 2009
- ‘Letter – Final Report: The International Commission of Inquiry on the Central African Republic (UN MISCA and MINUSCA)’, United Nations, 2014
- ‘Protocole d'accord: sur la gestion de la strategie de securisation des interest vitaux en mer articulee autor du COPAX et favorisant une synergie avec la Commission du Golfe de Guinee et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Occidentale’, CEEAC, 2009
- ‘Communiqué de presse – Transfert d'autorité entre la MICOPAX et la MISCA’, African Union, 2013
- ‘Final Report – Thematic Evaluation of European Commission Support to Conflict Prevention and Peace Building’, Particip & ADE & DRN & ECDPM, 2011
- ‘Central African Republic: Who’s who with guns’, IRIN, 2009
- ‘Central African Republic: Keeping the Dialogue Alive’, International Crisis Group, 2010
- ‘Preventing Conflict in Central Africa – ECCAS caught between ambitions, challenges and reality’, Institute for Security Studies, 2015
- ‘Insécurité maritime dans le golfe de Guinée: vers une stratégie régionale intégrée?’, Michel Luntumbue & GRIP, 2012
- ‘Le Golfe de Guinee: La nouvelle zone a haut risque’, International Crisis Group, 2012
- ‘Piraterie et Terrorisme: de nouveaux défis sécuritaires en Afrique Centrale’, Friedrich Ebert Stiftung (FES), 2010
- ‘The Challenges of Deploying Criminal Intelligence in Maritime Security in the Gulf of Guinea’, SP. Zems, Mathieas, 2015
- ‘African Approaches to Maritime Security – The Gulf of Guinea’, Dr Charles Ukeje & Prof. Wullson Mvomo Ela & Friedrich Ebert Stiftung (FES), 2013
- ‘Maritime Security in the Gulf of Guinea: Lessons Learned from the Indian Ocean’, Adjoa Anyimadu & Chatham House, 2013

- 'Enhancing Maritime Security in the Gulf of Guinea', Raymond Gilpin & Center for Contemporary Conflict, 2007
- 'Turning the Tide: Revisiting African Maritime Security', Francois Vrey & Scientia Militaria, 2013
- 'Maritime Boundaries Delimitation and Dispute Resolution in Africa', Theodore Okonkwo, 2017
- 'Fault lines in Maritime Security', Kamal-Deen Ali & Martin Tsamenyi & African Security Review, 2013
- 'Why Africa must resolve its maritime boundary disputes', Timothy Walker & Institute for Security Studies, 2015
- 'Reviving the AU's maritime strategy', Timothy Walker & Institute for Security Studies, 2017
- 'Political economy of regionalisation in central Africa' Ayangafac, Chrysantus. Monograph 155. 2008
- 'Political Economy of regional integration in Africa: What drives and constrains regional organizations?' ECDPM, 2016
- 'Analysis of conflict prevention and conflict resolution interventions by the African Union and Regional Economic Communities in violent conflicts in Africa for the years 2013-2015' Desmidt, Sophie; Hauck, Volker, ECDPM, Discussion Paper N.11, 2017
- 'L'investissement de l'UE dans la sécurité collective en Afrique Centrale: un pari risqué' Guicherd, Catherine. Occasional Paper 95. EUISS. 2012
- 'Les défis stratégiques africains: la gestion de la conflictualité en Afrique Centrale.' Guicherd, Catherine; Meyer, Angela; Mbia Yebega, Germain-Hervé; Boubour, Flora; Matagne Geoffroy; Teindas Nicolas; Bibas Benjamin, Etudes de l'IRSEM. N.25. 2013
- 'Architecture et Contexte Sécuritaire de l'espace CEMAC-CEEAC', Note n.5. GRIP 2014.
- GRIP: "Terrorism et contre-terrorisme en Afrique Centrale: Quelle Vision Stratégique pour le Tchad et le Cameroun?" 2015
- 'Implementing Peace and Security Architecture (I): Central Africa' International Crisis Group. Report n.181. 2011
- 'Nouveau départ pour les relations entre l'UA et l'UE'. International Crisis Group. Rapport Afrique n.255, 2017.
- 'Afrique Centrale: Risques et Envers de la Pax Tchadiana'. Luntumbue, Michel; Massock, Simon. 2014
- 'Peace and Security Cooperation in Central Africa: Development, Challenges and Prospects' Meyer, Angela, Discussion Paper n.56 Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala 2011
- 'EU support to African security architecture: funding and training components'. Pirozzi, Nicoletta, EUISS, Occasion Paper 76, 2009
- 'La Stratégie de l'UE pour le développement et la sécurité au Sahel 2011-2013: Des efforts continus à pérenniser' Rouppert, Berangere, 2014
- Evaluation of the Early Response Mechanism (ERM) under the African Peace Facility. Revised Final Report. 2015
- African peace and Security Architecture (APSA) Support Programme. Final Report 20/10/2015
- Interim African peace and Security Architecture (APSA) Support Programme. Final Report. 20/07/2016
- Support to the AU Human Rights Observers and Military Experts. Annex VI, Final Narrative Report
- MICOPAX 1A , B, C, C, E Final Report
- MISCA 1 Final Report April 2015 – EC Contribution to African-led International Support Mission in the Central African Republic
- MISCA 2 Final Narrative Report – June 2015 - EC Contribution to African-led International Support Mission in the Central African Republic
- MISCA 2 Final Financial Report – June 2015 - EC Contribution to African-led International Support Mission in the Central African Republic
- Minutes of the 13th Steering Committee Meeting of the EU Support to the African Peace and Security Architecture (APSA)- Cotonou, 15/16 November 2017

### **Intégration commerciale et compétitivité**

- 'Evaluation à mi-parcours de Projet d'Appui à l'Intégration Régionale en Afrique Centrale (PAIRAC 9 ACP RCE 6)', Pohl Consulting & Associates, pas de date
- 'Mise en œuvre du Programme d'Appui à l'Intégration Régionale (PAIRAC) – Rapport d'activités Final', Landell Mills & Linpico, 2010
- 'Road Map Afrique Centrale Programmation Regionale et APE', Union Européenne, 2008
- 'Appui à la poursuite des négociations APE en Afrique centrale', CEMAC & CEEAC, 2010
- 'Annexe: Detail des Activite - APE', Union Européenne, 2011
- 'Annexe 1: Cadre Logique des DTA du PACIE – GLOBAL', Union Européenne, pas de date
- 'Relevé des conclusions de la reunion conjointe des experts du comité des négociateurs APE', Union Européenne, 2008
- 'Annexe 3 – Budget de l'Action (PACIE)', Union Européenne, 2015
- 'Négociations de l'APE entre l'Afrique Centrale et L'Union Européenne sur le renforcement des capacité et la mise à niveau', Union Européenne, 2007
- 'Négociations de l'accord de partenariat économique Afrique Centrale – Union Européenne', Union Européenne, 2007

- ‘Annexe 1.6 Etat d’avancement de l’Accord de Partenariat Economique APE’, Commission Européenne, pas de date
- ‘Press Release – EU pledges new financial support to help developing countries implement WTO Trade Facilitation Agreement’, European Commission, 2013
- ‘Schéma Logique – PACIE’, Commission Européenne, pas de date
- ‘Réponse aux commentaires sur la FA du PAMEC’, DEL Bangui, pas de date
- ‘Programme d’Appui au Commerce et à l’Intégration Economique (PACIE) – 10ème FED envelope A’, Union Européenne, pas de date
- ‘Programme d’Appui au Commerce et à l’Intégration Economique (PACIE) – Lecons apprises’, Union Européenne, pas de date
- ‘Annexe 1: Cadre Logique des DTA du PACIE – Composant 1’, Commission Européenne, pas de date
- ‘Communiqué de presse: La CEMAC fait le bilan des réformes de la gestion des finances publiques’, International Monetary Fund (IMF), 2016
- ‘Note d’orientation – Préparation du PIR 11ème FED Afrique Centrale – Secteur 2: Intégration Économique Régionale et Commerce’, Commission Européenne, 2017
- ‘Termes de reference pour le recrutement d’une expertise court terme à la Commission de la CEMAC’, Commission Européenne, 2007
- ‘Convention de contribution de l’union Européenne signee avec une organisation internationale – Poursuite de l’Harmonisation des instruments de politiques commerciales CEEAC/CEMAC’, Commission Européenne, 2017
- ‘Termes de References Specifices – Identification et formulation d’un programme d’actions pour l’appui a la gouvernance des infrastructures regionals et nationales en Afrique Centrale’, Commission Européenne, 2016
- ‘Termes de Référence – Etudes préparatoires: cadrage et ciblage de l’intervention ‘Compétitivité et développement du secteur privé et des PME’ en Afrique Centrale’, Commission Européenne, 2015
- ‘Action Document for ‘Contribution (phase 2) to the Africa Investment Facility for the realisation of regional infrastructures’, European Union, pas de date
- ‘Premier rapport de mission – Mission de monitoring du projet d’appui à l’intégration régionale en Afrique Centrale’, Commission Européenne & ADE, 2006
- ‘Deuxième rapport de mission – Mission de monitoring du projet d’appui à l’intégration régionale en Afrique Centrale’, Commission Européenne & ADE, 2006
- ‘Troisième rapport de mission – Mission de monitoring du projet d’appui à l’intégration régionale en Afrique Centrale’, Commission Européenne & ADE, 2007
- ‘Fich action – Programme d’Appui au Commerce et à l’Intégration Economique (PACIE)’, Commission Européenne, pas de date
- ‘Termes de reference – Évaluation à mi-parcours du Programme d’appui au commerce et à l’intégration économique (PACIE)’, Commission Européenne, 2016
- ‘Annexe I: Description de l’action – Programme d’Appui au Commerce et a l’Intégration Economique (PACIE)’, Commission Européenne & l’Union Africaine & CEA, 2016
- ‘Rapport narrative technique: Production durable du manioc en Afrique Centrale et Intégration au Marché (1)’, PRASAC & CEMAC & UE, 2013
- ‘Rapport narrative technique: Production durable du manioc en Afrique Centrale et Intégration au Marché (2)’, PRASAC & CEMAC & UE, 2014
- ‘Rapport narrative technique: Production durable du manioc en Afrique Centrale et Intégration au Marché (3)’, PRASAC & CEMAC & UE, 2015
- ‘Fiche de Circulation - Production durable du manioc en Afrique Centrale et Intégration au Marché’, Commission Européenne, 2010
- ‘Description de l’action – Renforcement des capacités des administrations dounières en Afrique Centrale’, Commission Européenne, 2012
- ‘Annexe 6.1: Cadre Logique - Renforcement des capacités des administrations dounières en Afrique Centrale’, Commission Européenne, 2012
- ‘Rapport Final – Etudes préparatoires: cadrage et ciblage de l’intervention ‘Compétitivité et développement du secteur privé et des PME’ en Afrique Centrale’, Commission Européenne & Landell Mills & Egis International, 2016
- ‘Rapport annuel descriptive et financier – Appui à la mise en oeuvre de la réforme ‘fiscalodouanière’ de la CEMAC et de ses Etats membres’, Commission Européenne & CEMAC & Le Pôle, 2016
- ‘Rapport annuel - Appui à la mise en oeuvre de la réforme ‘fiscalodouanière’ de la CEMAC et de ses Etats membres’, Commission Européenne & l’Union Africaine & CEA, 2016
- ‘UNIDO and European Union Cooperation 2005-2015’, UNIDO & European Union, 2015
- ‘Toward the 5th Africa-EU Summit : Attract Responsible and Sustainable Investments: Factsheet no. 4’, European Commission & European Union External Action, 2017
- ‘Toward the 5th Africa-EU Summit: Advance Knowledge and Skills: Factsheet no.7’, EU Commission & European Union External Action, 2017

- 'Dynamiques du secteur privé dans les ALE et l'intégration économique régionale : enseignements de l'UE sur l'accompagnement des mesures et des réformes nécessaires à une intégration régionale réussie : Rapport final', Aets opave & TAC Applied Economic & Financial Research, 2014
- 'Supporting the Implementation of the Regional Integration Agenda – Achieving Compliance in the Member States of EAC, ECOWAS and SADC', German Cooperation & GIZ & NEDA, 2014
- 'Le Processus d'Intégration Régionale en Afrique Centrale : État des Lieux et Défis', Emmanuel Kam Yogo & West Africa Institute & ZEI Centre for European Integration Studies, 2016
- 'Communiqué de presse : La CEMAC fait le bilan des réformes de la gestion des finances publiques', International Monetary Fund, 2016
- 'Programme Regional d'Amelioration du Climat des Affaires en Afrqie Centrale' Projet Regional de Facilitation des Affaires dans l'Espace CEEAC', pas d'auteur, pas de date
- 'Environnement de l'Investissement Privé dans les Pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale, Contraintes et Perspectives : Rapport régional', Département Régional – Afrique Centrale (ORCE), 2012
- 'Rapport Sur L'amélioration Du Climat Des Affaires En Afrique Centrale', Nations Unies & Commission Economique pour l'Afrique & Bureau Sous Régional pour l'Afrique Centrale, 2014
- 'Conjoncture Economique, Financière Et Monétaire Des Etats Membres De La Communauté Economique Et Monétaire De L'Afrique Centrale (CEMAC) En 2014 Et Perspectives Pour l'Année 2015', Banque Des Etats De L'Afrique Centrale, 2015
- 'État de l'intégration régionale en Afrique V Vers une zone de libre-échange continentale africaine', Commission économique pour l'Afrique & l'Union africaine & et Banque africaine de développement, 2012
- 'The Economies of Central Africa 2013 : stakes and challenges of a green economy in Central Africa', United Nations Economic Commission for Africa, 2013
- 'Conjoncture Economique, Financière Et Monétaire Des Etats Membres De La Communauté Economique Et Monétaire De L'Afrique Centrale (CEMAC) En 2014 Et Perspectives Pour l'Annee 2015', Banque des Etats de l'Afrique Centrale, 2015
- 'Profil Sous-Régional et Profils Pays De l'Afrique Centrale', Nations Unies Commission économique pour l'Afrique, 2015
- 'Communauté Économique Et Monétaire De l'Afrique Centrale (CEMAC)', Fonds Monétaire International, 2016
- 'Politiques d'investissement et accords bilatéraux d'investissement en Afrique : implication pour l'intégration régionale', Nations Unies Commission économique pour l'Afrique, 2016
- 'Politique industrielle transformatrice pour l'Afrique', Nations Unies Commission économique pour l'Afrique, 2016
- 'Le Cadre Macroéconomique De La Transformation Structurelle Des Économies Africaines', Nations Unies Commission économique pour l'Afrique, 2016
- 'L'industrialisation Et L'urbanisation Au Service De La Transformation De l'Afrique', Nations Unies Commission économique pour l'Afrique, 2016

### **Infrastructures économiques**

- 'Rapport des groupes thématiques – Union dounièrre et Facilitation des échanges', pas d'auteur, pas de date
- 'Séminaire de programmation – Réunion interne préparatoire UE – Financement des infrastructures en Afrique centrale', Union Européenne, pas de date
- 'Devis Programme No4 - Programme d'appui aux actions de la CEEAC en matière de paix et de sécurité', Commission Européenne & CEEAC, 2011
- 'Devis Programme No3 - Programme FASTRAC', Commission Européenne & CEEAC, 2010
- 'Audit Financier et organisationnel du projet de Facilitation du Transport en Afrique Centrale (FASTRAC)', Groupement 2AC & Thomas Mouende & Synergie Audit, 2008
- 'Cadre logique – Facilitation du transport aérien en Afrique Centrale', Commission Européenne & EASA, 2013
- 'Description de l'action – Facilitation du transport aérien en Afrique Centrale', Commission Européenne & EASA, 2013
- 'Rapport Final Provisoire Volume 1: Programme d'appui au commerce et à l'intégration économique de l'Afrique Centrale (PACIE) – évaluation à mi-parcours', Commission Européenne & AECOM, 2016
- 'Annexe II: Termes de references – Etude pour l'elaboration de la politique communautaire de transport a l'horizon 2025 et du schema directeur des infrastructures routieres et ferroviaires aux horizons 2020 et 2025 en zone CEMAC', Commission Européenne, 2014
- 'Contrat de services – Etude pour l'elaboration de la politique communautaire de transport a l'horizon 2025 et du schema directeur des infrastructures routieres et ferroviaires aux horizons 2020 et 2025 en zone CEMAC', CEMAC & Egis International, 2014
- 'Rapport sur la compasante 2: Elaboration de la politique communautaire de transport a l'horizon 2025', CEMAC & Egis International & GOPA, 2015

- ‘Rapport d’Etablissement: Etude pour l’elaboration de la politique communautaire de transport a l’horizon 2025 et du schema directeur des infrastructures routieres et ferroviaires aux horizons 2020 et 2025 en zone CEMAC’, CEMAC & Egis International & GOPA, 2015
- ‘Développement des marchés d’énergies renouvelables en Afrique : Programme de Coopération Afrique-UE dans le domaine des énergies renouvelables (RECP)’, Partenariat Afrique-UE, pas d’auteur, pas de date
- ‘Best Practices for Clean Energy Access in Africa’, M. Wiemann, L. Ng, D. Lecoque (European Union Energy Initiative, Partnership Dialogue Facility [EUEI PDF]), 2015
- ‘Inscriptions désormais ouvertes: Second Forum des parties prenantes du Partenariat Afrique-UE pour l’énergie, Économie et science : Tracer la voie vers les énergies durables’, Africa-EU Energy Partnership, 2016
- ‘Brochure – Programme Infrastructure Qualité de l’Afrique Centrale, ONUDI & CEMAC & l’UE, 2015
- ‘Brochure – PIQAC en 3 questions’, ONUDI & CEMAC & l’UE, 2016
- ‘Répertoire des Laboratoires de l’Afrique Centrale’, ONUDI & CEMAC & l’UE, 2016
- ‘UNIDO – Annual Report 2015’, UNIDO, 2016
- ‘Document de travail – Le levier de l’infrastructure qualité: Impact sur l’environnement des affaires – Enseignements tirés de la pratique’, DCED, 2015
- ‘Focus PIQAC N#1’, ONUDI & CEMAC & l’UE, 2015
- ‘Focus PIQAC N#2’, ONUDI & CEMAC & l’UE, 2016
- ‘Focus PIQAC N#3’, ONUDI & CEMAC & l’UE, 2016
- ‘Focus PIQAC N#4’, ONUDI & CEMAC & l’UE, 2016
- ‘Focus PIQAC N#5’, ONUDI & CEMAC & l’UE, 2016

### **Gestion des ressources naturelles et biodiversité**

- ‘Evaluation à mi-parcours du programme ECOFAC V (Programme de conservation et de valorisation des écosystèmes fragilisés d’Afrique Centrale) – Rapport Final’, Safège, 2013
- ‘Revue organisationnelle institutionnelle et financière du RAPAC – Rapport Final’, AGRECO, 2012
- ‘Mission d’appui au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC: Contribution à la mise au point d’un système de financement autonome’, GFA Consulting Group, 2014
- ‘Plan de Convergence pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d’Afrique centrale 2015-2025’, COMIFAC, 2014
- ‘Rapport Technique de synthèse final – Elements de Prospective A l’Horizon 2040 pour les Ecosystemes Forestiers d’Afrique Centrale’, COMIFAC & CIRAD, 2013
- ‘Steering note on state of play of FLEGT in Central Africa’, European Union, 2017
- ‘Report from meetings on the Congo Basin Forest Partnership’, European Union, 2016
- ‘Rapport synthèse de la mission de la facilitation EU PFBC en Afrique Centrale’, Union Européenne, 2016
- ‘Rapport Intermédiaire d’exécution – Volet Gouvernance Environnementale Compasante appui processus FLEGLT Régional’, CEEAC & ECCAS & UE, 2014
- ‘Rapport Final – Étude sur l’état d’avancement de la mise en oeuvre de l’Initiative Regionale sur les Ressources Naturelles afin de résoudre le problème des minerais de conflit dans le cadre de la “Conférence internationale sur la Région des Grands Lac” et recommandations de suivi’, Union Européenne – B&S Europe, 2015
- Final Communiqué of the 16th Meeting of Parties of the Congo Basin Forest Partnership, European Union, 2016
- ‘Fiche d’action Partenariats Public-Privé dans et autour des aires protégées prioritaires d’Afrique centrale’, Union Européenne, 2017
- ‘Evaluation of the EU FLEGT Action Plan 2003-2014’, European Union, 2015
- ‘ECOFAC – Table Ronde, Bangui 2005’, Union Européenne, 2005
- ‘Convention de financement – ECOFAC, Commission Européenne, 2006
- ‘Convention de financement – ECOFAC, Commission Européenne, 2010
- ‘PFBC – Compte Rendue – Réunion d’échange avec les Organisations de la Société Civile’, PFBC & UE, 2016
- ‘Note – Completion of the EU Facilitation of the Congo Basin Forest Partnership (CBFP)’, European Commission, 2017
- ‘Compilation des évaluations de la facilitation du PFBC’, Commission Européenne, 2013
- ‘CBFP – EU Facilitation 2016-2017 – Road Map’, CBFP & UE, 2016
- ‘CBFP – A lasting Partnership – Brochure’, PFBC & UE, 2014
- ‘Note de secretariat - Situation de crise et pérennité de la COMIFAC’, COMIFAC, 2016
- ‘Document d’action du Fonds fiduciaire de ‘IUE à utiliser pour les décisions du comité de gestion’, Commission Européenne, pas de date
- ‘Rapport de formulation – Mission d’identification et de formulation du PIR 11: Conservation de biodiversité et écosystèmes en Afrique Centrale’, AGRECO & l’Union Européenne, 2016
- ‘Project summary ReCaREDD – Capacity Building for Improving the Assessment of Forest Degradation’, European Commission, no date
- ‘JRC Technical Reports – Le projet ReCaREDD’, Joint Research Centre, 2016

- 'ROM report – RECAREDD', European Commission, 2016
- 'Side-event announcement – Progress in monitoring forest degradation, Perspectives from the Sentinels for REDD+', European Commission & Copernicus & ESA, 2017
- 'Fiche de projet – Observation Indépendante de l'application de la Loi Forestière et de la Gouvernance (OIFLEG) en appui aux APV FLEGT dans le Bassin du Congo', Commission Européenne, 2014
- 'Action Fiche for Minimising the Illegal Killing of Elephants and other Endangered Species (MIKES)', European Commission, no date
- 'Phase II Final Evaluation Report – Long Term System for Monitoring the Illegal Killing of Elephants (MIKE)', European Commission & UNEP & CITES, 2013
- 'Fiche de projet – Support to the Implementation of the ICCGLR's Regional initiative on natural Resources', European Commission & GIZ, 2014
- 'Termes de Reference Spécifiques – Communication environnement, biodiversité forêts en Afrique Centrale', European Commission, 2009
- 'Rapport Final – Communication environnement, biodiversité, forêts en Afrique Centrale', European Union & AGRECO, 2013
- 'Rapport d'évaluation externe – Projet CEOFAC', Joint Research Centre (JRC) & European Commission, 2015
- 'Deuxième rapport d'avancement – Projet CEOFAC', Joint Research Centre (JRC) & European Commission, 2013
- 'Premier rapport d'avancement – Projet CEOFAC', Joint Research Centre (JRC) & European Commission, 2012
- 'OFAC – Etat des AP', Commission Européenne, pas de date
- 'Fiche de projet – Observatoire des Forêts d'Afrique (FORAF)' – European Commission, pas de date
- 'Fiche action – Consolidation et extension de l'Observatoire des forêts d'Afrique Centrale (OFAC)', Commission Européenne, pas de date
- 'Aires Protégées d'Afrique Centrale – État 2015', COMIFAC & OFAC & RAPAC, 2015
- 'Avenant No3 – AIDCO/ENV/2005/108-387 (Phase 1) – AIDCO/ENV/2010/247-171 (Phase 2)', Commission Européenne, 2010
- 'Final Report – Mid Term Evaluation – Observatoire des Forêts d'Afrique (FORAF)', European Commission, 2009
- 'Concept note – Bêkou Trust Fund – EcoFaune II', European Commission, pas de date, ECOFAUNE
- 'Rapport d'exécution du devis programme de démarrage – Projet ECOFAUNE RCA', Commission Européenne, 2012
- 'Fiche de projet – ECOFAUNE + (Fait suite à ECOFAUNE I)', European Commission, 2016
- 'Rapport d'exécution du Devis programme de croisière No3 – Projet ECOFAUNE Nord-Est RCA', European Commission, 2015
- 'Rapport d'exécution du Devis programme de croisière No2 – Projet ECOFAUNE Nord-Est RCA', European Commission, 2015
- 'Rapport d'exécution du Devis programme de croisière No1 – Projet ECOFAUNE Nord-Est RCA', European Commission, 2015
- 'Document d'action Fonds fiduciaire de l'UE à utiliser pour les decisions du comité de gestion', Commission Européenne, pas de date
- 'Rapport final - Évaluation à mi-parcours avancé du Projet Écosystèmes Fauniques du Nord-est de la RCA (ECOFAUNE-RCA)', Commission Européenne & ACE International Consultants, 2015
- 'Rapport trimestriel d'exécution – Programme de Conservation et de Valorisation des Ecosystèmes Fragilisés d'Afrique Centrale (ECOFAC) Phase V – Volet Gouvernance Environnementale Compasante appui processus FLEGT Régional', ECCAS & Commission Européenne, 2013
- 'Plan d'Action – Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT)', Commission Européenne, 2013
- 'Rapport Final Volume 1 (Rapport principal) – Evaluation du plan d'action FLEGT de l'UE', Commission Européenne & TERE, 2016
- 'Etude bilan du processus APV/FLEGT dans le bassin du Congo: Succès, contraintes et perspectives – Programme pour une approche régionale harmonisée à la gestion durable des forêts de productions dans le bassin du Congo', World Resources Institute & Rainforest Alliance & PNUE, 2015
- 'Devis-Programme No2 – Programme de Conservation et de Valorisation des Ecosystèmes Fragilisés d'Afrique Centrale (ECOFAC) Phase V – Volet Gouvernance Environnementale Compasante appui processus FLEGT Régional', ECCAS & Commission Européenne, 2014
- 'Document d'orientation: Activités recommandées à la CEEAC pour le programme sous-régional FLEGT', Commission Européenne & EFI, 2012
- 'Congo Basin FLEGT Countries Overview', European Commission, 2017
- 'Congo basin FLEGT country profiles – Voluntary Partnership Agreement (VPA) – Cameroon', European Commission, 2017
- 'Congo basin FLEGT country profiles – Voluntary Partnership Agreement (VPA) – Central African Republic', European Commission, 2017

- 'Congo basin FLEGT country profiles – Voluntary Partnership Agreement (VPA) – Democratic Republic of the Congo, European Commission, 2017
- 'Congo basin FLEGT country profiles – Voluntary Partnership Agreement (VPA) – Gabon, European Commission, 2017
- 'Congo basin FLEGT country profiles – Voluntary Partnership Agreement (VPA) – Republic of Congo, European Commission, 2017
- 'Quatrième rapport narrative intermédiaire – Projet Makala', European Commission, 2011
- 'Deuxième rapport narrative intermédiaire – Projet Makala', European Commission, 2010
- 'Rapport narratif final – Projet Makala', European Commission, 2013
- 'Deuxième rapport narrative intermédiaire – Project MAKALA', Commission Européenne, 2010
- 'Fiche de projet – Projet MAKALA – Gérer durablement la ressource bois énergie en RDC', European Commission, pas de date
- 'Évaluation Finale – Projet MAKALA', l'Union Européenne & TERE, 2013
- 'Avenant No1 au contrat de subvention – Projet MAKALA', European Commission, 2012
- 'Stratégie thématique pour l'environnement et la gestion des ressources naturelles, don't l'énergie (ENRTP) - Annexe 1: L'Action – Gérer durablement la ressource bois .energie en RDC – projet MAKALA', Commission Européenne, 2007
- 'Fiche de projet – Appui à la lute anti-braconnage et à la gestion transfrontalière des ecosystèmes de savanes Nord d'Afrique centrale', Commission Européenne, pas de date
- 'ECOFACV – Appui à la lute anti-braconnage et à la gestion transfrontalière dans les écosystèmes de Savanes Nord d'Afrique Centale', UICN & Commission Européenne
- 'Accord de Cooperation relative a la creation et a la gestion concertee du complexe transfrontalier des aires protegees Bouba Ndjidda et Sena Oura', Le Gouvernement de la Republique du Cameroun et le Gouvernement de la Republique du Tchad, 2011
- 'Rapport Narratif final – Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale 2009-2013', UNESCO & Commission Européenne, 2013
- 'Rapport d'avancement au 31 Mars 2010 – Initiative pour le patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale', UNESCO & Commission Européenne, 2010
- 'Rapport d'avancement du 1 Avril au 31 Décembre 2010 – Initiative pour le patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale', UNESCO & Commission Européenne, 2010
- 'Rapport narrative intermédiaire 1 Mars 2016 - 30 Juin 2017 – Initiative pour le patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI)', UNESCO & Commission Européenne, 2017
- 'Rapport de l'atelier technique – Harmonisation des listes indicatives d'Afrique Centrale', UNESCO & African World Heritage Fund & World Heritage, 2010
- 'Patrimoine Mondial Naturel d'Afrique Centrale – Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI) – rapport de l'atelier de Brazzaville', UNESCO, 2008
- 'Plan d'affaires pour les sites naturels du patrimoine mondial et les aires protégées – guide méthodologique', ECOFAC & UNESCO & Shell Foundation, pas de date
- 'Le patrimoine mondial dans le bassin du Congo', UNESCO, 2010
- 'Fiche recapitulative pour les Conclusions (BCS) – Central Africa World heritage Forest Initiative (CAWHFI)', European Commission, 2011
- 'Fiche de projet – CAWHFI (phase II) – Central Africa World heritage Forest Initiative', European Commission, pas de date
- 'Action Document for Central African World heritage Forest Initiative (CAWHFI) ): Conserving Biodiversity through the World Heritage Convention in the Gabon-Cameroon-CAR-Congo trans-border zones (Phase II)', European Commission, 2014
- 'Interim Narrative Report – Biodiversity and Protected Areas Management Programme (BIOPAMA)', European Commission & IUCN, 2016
- 'Bilan des activités de l'outil IMET et de l'approche de coaching du COMIT du programme BIOPAMA en Afrique centrale et occidentale', UICN, pas de date
- 'Contribution of PACO to BIOPAMA', IUCN, 2017
- 'Mid Term Review (MTR) evaluation of the PA Component of the 10th EDF Intra-ACP programme BIOPAMA', European Union & AGRECO, 2015
- 'Chapter 1 - State of the Forests of Central Africa: Regional Synthesis', Richard Eba'a Atyi & Didier Devers & Carlos de Wasseige & Fiona Maisels, 2008
- 'Déforestation et dégradation des forêts dans le Bassin du Congo', Centre de Recherche Forestière International (CIFOR), 2015
- 'Les Forêts du Bassin du Congo: Forêts et changements climatiques', COMIFAC, 2015, Couvert forestier
- 'Summary of FSC Certified Areas Evolution in Congo Basin Countries since 2005', Forest Stewardship Council (FSC), 2017
- 'Excel – Etat des forêts 2015 & Docs repertoire 'couvert forestier'', COMIFAC, 2015

- 'FSC – Facts & Figures April 11, 2016', Forest Stewardship Council (FSC), 2016
- 'Global FSC certificates: type and distribution, February 2013', Forest Stewardship Council (FSC), 2013
- 'Secteur forestier dans les pays du Bassin du Congo: 20 ans d'interventions de l'AFD', Agence Française de Développement (AFD), 2011
- 'Les Forêts du Bassin du Congo: Un aperçu', Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), 2008
- 'FSC Forest Stewardship Standard for the Congo Basin Region', Forest Stewardship Council (FSC), 2012
- 'FSC Standard – FSC controlled wood standard for forest management enterprises', Forest Stewardship Council (FSC), 2006
- 'Plan d'action – RAPAC', 'Union Européenne, pas de date
- 'Communiqué de Presse – Le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) reprend son élan!', RAPAC, 2016
- 'Annexe 17: Document relatif à l'action pour Support à la réforme du RAPAC', Commission Européenne, 2015
- 'Rapport final - Revue organisationnelle, institutionnelle et financière du RAPAC', Commission Européenne & AGRECO, 2012
- 'Traite Intituant La Communauté Economique Des Etats de L'Afrique Centrale (CEEAC)', CEEAC, pas de date
- 'Thematic evaluation of the EU support to environment and climate change in third countries (2007-2013) Final Report', European Union, 2015
- 'Plan de Convergence pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, COMIFAC, 2004
- 'Accord sous-régional sur le contrôle forestier en Afrique Centrale', COMIFAC, 2010
- 'Plan de Convergence pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale 2015-2025', COMIFAC, 2015
- 'Les aires protégées dans le Bassin du Congo : quels résultats pour les peuples et pour la biodiversité', Rainforest Foundation UK, 2014
- 'Rapport Narratif Intermédiaire – Appui à la lutte anti-braconnage et à la gestion transfrontalière dans les écosystèmes de Savanes Nord d'Afrique Centrale', ECCAS & UICN, 2014
- 'Rapport Technique Intermédiaire – Conservation des éléphants dans le paysage trinational Dja – Odzala – Minkebe (TRIOM)', WWF & Commission Européenne, 2014
- 'Final Report – Technical and Facilitation Assistance in support of the Revision Process of the Management Prescriptions (MPs) related to Gas Extraction from Lake Kivu – Rwanda and DRC', European Commission & MWH, 2014
- 'Rapport d'évaluation – Programme de conservation de la biodiversité en Afrique Centrale – Sauvegarde des éléphants d'Afrique Centrale', CEEAC & Fonds Africaine de Développement', 2013
- 'Bref Resume – Développement de l'économie verte en Afrique centrale', CEEAC, 2012
- 'Rapport de Mission à Brazzaville du 26 au 29 Novembre 2012 – Séminaire de sensibilisation au suivi de la ressource en eau et lancement du projet Congo-HYCOS', Union Européenne, 2012
- 'Plan d'action sous-régional des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF) 2012-2017', COMIFAC, 2012
- 'Politique Générale en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles', CEEAC, 2007
- 'Rapport final – Evaluation finale du programme ECOFAC V, Gabon, Octobre-Décembre 2015', Particip & Geotest, 2015
- 'Convention de financement – Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles (ECOFAC 6)', Commission Européenne & CEEAC, 2016
- 'Bilan de mise en œuvre de l'assistance technique court terme du programme ECOFAC IV', Commission Européenne & BRILI-SECA & GFA & DFS, 2010
- 'Rapport d'activité de l'assistance technique de la composante – coordination régionale – Programme Régional de Conservation et de Valorisation des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (ECOFAC IV) (2007 TR1 to 2010 TR3)', Commission Européenne & BRILI-SECA & GFA & DFS, 2007
- 'Avenant No1 - Devis programme 1 de Croisière composante Forêt de Ngotto – Projet ECOFAC phase IV', Commission Européenne & République Centrafricaine, 2009
- 'Devis programme 2009-2010 de Croisière et de clôture composante ZCV – Projet ECOFAC phase IV', Commission Européenne & République Centrafricaine, 2010
- 'Devis programme 1 de Croisière composante Forêt de Ngotto – Projet ECOFAC phase IV', Commission Européenne & République Centrafricaine, 2009
- 'Fiche action pour l'Afrique Centrale – ECOFAC (programme de conservation et de valorisation des Ecosystèmes Fragilisés d'Afrique Centrale)', Commission Européenne, pas de date
- 'Rapport pré-final d'observations factuelles pour une vérification des dépenses des devis programmes No0,1 et 2 de la composante Forêt de NGOTTO financées par la Communauté Européenne – ECOFAC IV', Commission Européenne, 2011

- ‘Rapport pré-final d’observations factuelles pour une vérification des dépenses des devis programmes No0,1 et 2 de la composante Zones Cynégétiques Villageoise (ZCV) financées par la Communauté Européenne – ECOFAC IV’, Commission Européenne, 2011
- ‘Final Report - Technical and Facilitation Assistance in support of the Revision Process of the Management Prescriptions (MPs) related to Gas Extraction from Lake Kivu – Rwanda and DRC’, Commission Européenne & MWH, 2014
- ‘Mid Term Evaluation – Observatoire des Forêts d’Afrique (FORAF)’, NIRAS & Commission Européenne, 2009
- ‘Rapport final – Revue organisationnelle, institutionnelle et financière du RAPAC’, l’Union Européenne & AGRECO, 2012
- ‘Termes de Références: Mission d’élaboration du cahier des charges de l’appel à proposition international relative à la zone Tchad – Nord RCA et Nord Cameroun du programme ECOFAC – 10ème FED’, Commission Européenne, 2011
- ‘Rapport Narratif Intermédiaire – Activités réalisées par le programme ECOFAC du RAPAC dans le cadre du Contrat de Subvention CEEAC – RAPAC’, CEEAC & l’UE & African Conservation Fund & Wildlife Conservation Society, 2013
- ‘Rapport Technique Intermédiaire: Conservation des éléphants dans le paysage trinational Dja – Odzala – Minkebe (TRIDOM)’, Commission Européenne & WWF, 2014
- ‘Appui à la mise en place de Systèmes d’Information Énergétique (SIE) nationaux au Congo et en Centrafrique’, Commission Européenne, 2011
- ‘Document d’action – Projet ECOFAUNE+, Écosystèmes Faunistiques du nord-est RCA/Tchad et du sud-est de la RCA’, Commission Européenne, 2015
- ‘Larger than Elephants – Inputs for an EU strategic approach to wildlife conservation in Africa’, European Commission, 2015
- ‘Toward the 5th Africa-EU Summit: Energise Africa: Factsheet no. 5’, European Commission and European Union External Action, 2017
- ‘Note Conceptuelle: Troisième Réunion du Comité de Pilotage de la Rationalisation des Communautés Économiques et Régionales en Afrique Centrale’, Comité de Pilotage de la Rationalisation des Communautés Économiques Régionales en Afrique Centrale (COFIL/CER), 2015
- ‘Communiqué Final : Réunion de Lancement du Comité de Pilotage de La Rationalisation des Communautés Économiques Régionales (COFIL/CER) en Afrique Centrale’, Chantal Elombat Mbedey, Patrice Mezui, Guy Sinclair Tekpa, 2010
- ‘Programme Prévisionnel : Forum Mobivet-Regio’, Ministère de la Communauté Française, Education and Culture DG Lifelong Learning Programme, Mobivet-Regio, Freref, 2010
- Accord de Coopération entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République du Tchad relatif à la création et à la gestion concertée du complexe transfrontalier des aires protégées Ouba Ndjidda et Sena Oura. Août 2011
- ‘Le marché domestique du sciage artisanal au Cameroun : état des lieux, opportunités et défis’, Cerutti, P.O. & Lescuyer, G & CIFOR, 2011
- ‘Développement des capacités des gestionnaires d’aires protégées’, UICN, 2016
- ‘Aires protégées’, Doumenge C., Palla F., Scholte P., Hiol Hiol F. & Larzillière A. (Eds.), 2015
- ‘Évaluation à mi-parcours avancé du Projet Écosystèmes Fauniques du Nord-est de la RCA (ECOFAUNE-RCA)’, ACE, 2015
- ‘Exportations de bois du Cameroun vers le Tchad : un succès commercial mais une légalité défaillante’, BOIS ET FORÊTS DES TROPIQUES, 2016
- ‘Independent Review of TerrAfrica, with emphasis on TerrAfrica Leverage Fund, Final Scanteam Report’, October 2013
- ‘Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d’Afrique Centrale’, Commission Européenne, 2011
- ‘Les aires protégées dans le Bassin du Congo : quels résultats pour les peuples et pour la biodiversité ?’, Rainforest Foundation, 2014
- ‘Norme FSC pour la certification des forêts du Bassin du Congo’, Forest Stewardship Council, 2009
- ‘Préparation du PIR 11ème FED Afrique centrale Note d’orientation secteur 3: Gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité DRAFT’, Union européenne, non daté
- ‘Réunion d’Urgence des Ministres de la CEEAC en charge des questions de Défense et de Sécurité, des Relations Extérieures, de l’Intégration Régionale et de la Protection de la Faune sur la mise en œuvre d’un Plan d’Extrême Urgence sur la Lutte Anti Braconnage dans la zone septentrionale de l’Afrique centrale, Note d’orientation’, 2013
- ‘The Congo Basin Partnership (CBFP) - EU Facilitation 2016-2017 – Roadmap, European Union & CBFP, 2017

### **Moyens et démarches d’intervention**

- ‘Rapport conjoint de la mission d’évaluation conjointe UE-UA-CEEAC en République centrafricaine et au Gabon’, UE-UA-CCEAC, 2010
- ‘Political and Economic Drivers of Regional Integration in Africa: A Caes Study of the Democratic Republic of Congo’, SAIIA, 2012
- ‘Discussion Paper No. 178 A five lenses framework for analysing the political economy in regional integration’, Bruce Byiers, Jan Vanheukelom and Christian K.M. Kingombe, European Centre for Development Policy Management, 2015
- ‘Political Economy of Regional Integration in Africa: What Drives and Constrains Regional Organisations? Synthesis Report’, Jan Vanheukelom, Bruce Bryiers, San Bilal and Sean Woolfrey, European Centre for Development Policy Management, 2016
- ‘Regional dynamics in Africa: high stakes for development’, San Bilal and Jan Vanheukelom, European Centre for Development Policy Management, 2015
- ‘Communique Final : Deuxième Réunion de Comité de Pilotage de la Rationalisation des Communautés Economiques Régionales en Afrique Centrale (COFIL/CER), Comité de Pilotage de la Rationalisation des Communautés Economiques Régionales en Afrique Centrale (COFIL/CER), 2013

## **PIN**

- ‘Document de stratégie pays Programme indicative national du 10e FED 2008-2013’, République démocratique du Congo et Communauté Européenne, 2008
- ‘Programme indicative national pour la période 2014-2020’, République du Congo – Union Européenne, 2015
- ‘Document de stratégie pays et programme indicative national pour la période 2008-2013’, République du Congo – Communauté Européenne, 2008
- ‘11ème Fonds Europeen De Developpement Programme Indicatif National 2014-2020’, Republique du Cameroun – Union Européenne, 2014
- ‘Document de Stratégie Pays et Programme Indicatif National pour la Période 2008-2013’, République du Cameroun – Communauté Européenne, 2008
- ‘Document de stratégie pays et programme indicative national pour la période 2008-2013’, République du Burundi – Communauté Européenne, 2007
- ‘Programme Indicatif National pour la periode 2014-2020’, La Gouvernement De La Republique Du Burundi – La Commission Europeenne, 2014
- ‘Programme Indicatif national pour la période 2014-2020’, République du Tchad – Union Européenne, 2014
- ‘Document de stratégie pays et programme indicative national pour la période 2008-2013’, République du Tchad – Communauté Européenne, 2007
- ‘National Indicative Programme for the period 2014-2020’, Republic of Rwanda – European Union, 2014
- ‘Country Strategy Paper and National Indicative Programme for the period 2008-2013’, Republic of Rwanda – European Community, 2007
- ‘Programme Indicatif National 11ème Fonds Europeen de Developpement 2014-2020’, Le Gouvernement de la Republique Democratique du Congo – La Commission Europeenne, 2014
- ‘Document de stratégie pays et Programme indicative national 2008-2013’, République Centrafricaine – Communauté Européenne, 2008
- ‘Avenant au document de stratégie pays et au Programme indicative National entre l’Union Européenne et la Republique Centrafricaine’, Guy Zamzun – Chef du Délégation, 2012
- ‘11ème Fonds Européen de Développement Programme Indicatif National Pour la période 2014-2020’, République Centrafricaine - Union Européenne, 2017
- ‘Programme Indicatif National pour le 11ème fonds Europeen de Developpement 2014-2020’, Gouvernement de la Republique Gabonaise – Union Europeenne, 2014
- ‘Document de stratégie pays et Programme indicative national pour la période 2008-2013’, République Gabonaise – Communauté Européenne, 2007

## **ROM**

- ‘Rapport de monitoring – PAIRAC – 21/07/06’, Union Européenne, 2006
- ‘Monitoring Report – PAIRAC – 12/12/2011’, European Union, 2011
- ‘Monitoring Report – Healing Torture Survivors and Building Rehabilitation Capacity in Central Africa – 28/07/2011, European Union, 2011

- ‘Monitoring Report – A Strong Seat at the Table : Effective Participation of Forest Dependent Communities and Civil Society Organisations in FLEGT’ – 25/03/2013, European Union, 2013
- ‘Monitoring Report – Appui à la politique sectorielle des transports: Entretien routier et axes économiques – 18/12/2008’, Union Européenne, 2008
- ‘Monitoring Report – PRO-FORMAL: Policy and Regulatory Options to recognise and better integrate the domestic timber sector in tropical countries – 09/11/2012’, European Union, 2012
- ‘Monitoring Report – Timber Trade Action Plan for Good Governance in Tropical Forestry – 02/08/2011’, European Union, 2011
- ‘Monitoring Report – Programme transfrontalier de conservation et de gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes sahariens de la région de Termit, au Niger et de l’Eguei – 15/10/2012’, Union Européenne, 2012
- ‘Monitoring Report – Projet régional de gestion des ressources naturelles renouvelables d’Afrique centrale – 18/10/2012’, Union Européenne, 2012
- ‘Monitoring Report – Projet de vulgarisation des informations et d’échanges entre les acteurs locaux de la société civile du Bas fleuve dans le Bas Congo, et la commission technique sur l’APV FLEGT entre la RDC et l’UE pour la bonne gestion du secteur forestier – 09/12/2013’, Union Européenne, 2013
- ‘Monitoring Report – Vulgarisation de l’APV FLEGT pour une appropriation et participation des populations locales dont les populations autochtones dans sa mise en oeuvre – 03/12/2012’, Union Européenne, 2012
- ‘Monitoring Report – Observation Indépendante de la mise en application de la loi forestière et de la gouvernance (OIFLEG) en appui aux APV-FLEGT dans le Bassin du Congo – 03/12/2012’, Union Européenne, 2012
- ‘Monitoring Report – EUEI-UNEP Capacity Enhancement and Mobilisation Action for Energy in Africa (CEMA) – 21/12/2010’, Union Européenne, 2010
- ‘Monitoring Report – Statistiques PALOP II – 03/09/2010’, European Union, 2010
- ‘Monitoring Report – Inter-regional Capacity Building and network for Minority Rights Advocacy – 23/12/2011’, European Union, 2011
- ‘Monitoring Report – Ensuring a seat at the table: supporting NGO coalitions to participate in FLEGT VPA processes with the aim of improving forest governance and strengthening local and indigenous people’s rights’ – 29/12/2010’, European Union, 2010
- ‘Monitoring Report - Maximizing Rural Communities’ Livelihood options through engagements between non-state actors, government and private sector – 06/06/2012’, European Union, 2012
- ‘Monitoring Report – EU REDD Facility – 13/11/2013 (1)’, European Union, 2013
- ‘Monitoring Report – EU REDD Facility – 12/11/2012 (2)’, European Union, 2012
- ‘Monitoring Report – Strengthening African Cultural Leadership and Governance – 03/04/2014’, European Union, 2014
- ‘Monitoring Report – Appui à la gouvernance forestière processus FLEGT – 12/04/2012’, Union Européenne, 2012
- ‘Monitoring Report – African Monitoring of Environment for Sustainable Development (AMESD) – 26/12/2011’, European Union, 2011
- ‘Monitoring Report – Projet d’appui à l’amélioration des systèmes d’Approvisionnement (AEPHA) des communes de Nkoteng au Cameroun, de Bunia en République Démocratique du Congo (RDC) et de Bedjondo au Tchad – 12/04/2012’, European Union, 2012
- ‘Project Synopsis – The Fight Against the Illicit Accumulation and Trafficking of Firearms in Africa’, European Union, 2009
- ‘Monitoring Report – Programme pour répondre à la violence sexuelle, ou basée sur le sexe dans la région des Grands Lacs – 31/10/2011’, Union Européenne, 2011
- ‘Monitoring Report – Projet de Développement d’Alternatives Communautaires à l’Exploitation Forestière Illégale Phase 2 (DACEFI II) - 27/10/2011’, Union Européenne, 2011
- ‘Rapport de Monitoring – Programme UE-PNUD d’appui à la bonne gouvernance au Tchad – 07/04/06’, Union Européenne, 2006
- ‘Monitoring Report – Programme d’appui à la bonne gouvernance (Burundi) – 19/06/2009’, Union Européenne, 2007
- ‘Monitoring Report – Appui à la gouvernance sectorielle (Gabon) – 29/07/2013’, Union Européenne, 2007
- ‘Monitoring Report – Programme appui à la bonne gouvernance en République Démocratique du Congo – 09/04/2010’, Union Européenne, 2010
- ‘Monitoring Report – PAGT Programme pour l’amélioration de la gouvernance et la transparence dans la gestion des finances publiques – 16/04/2010’, Union Européenne, 2010
- ‘Monitoring Report – Projet d’appui à la promotion de la gouvernance locale par le renforcement des acteurs locaux et l’amélioration des mécanismes du contrôle citoyen de l’action publique au Sud-Katanga – 13/08/2012’, Union Européenne, 2012
- ‘Monitoring Report – Renforcement des associations engagées pour le respect des droits des minorités sexuelles dans la région des Grands Lacs – 18/11/2013’, Union Européenne, 2013
- ‘Monitoring Report – Strengthening African forest governance – through high level national illegal logging meetings and mid level awareness raising and training – 06/06/2013’, Union Européenne, 2013

- 'Monitoring Report – Developing the capacity of Non State torture rehabilitation and prevention services in Burundi, the Democratic Republic of Congo and Rwanda, through regional peer supervision and constructive Non-State engagement on the subject of torture – 20/11/2012', Union Européenne, 2012
- 'Monitoring Report – Programme d'Appui de la CEEAC en matière de PAIX et de Sécurité II (PAPS II) – 18/10/2012 (1)', Union Européenne, 2013
- 'Monitoring Report – Ensuring international trade in CITES-listed timber species is consistent with their sustainable management and conservation – 13/11/2008', European Union, 2008
- 'Monitoring Report – Projet d'appui à la réforme de l'institution en charge des aires protégées en RDC – ICCN – 31/10/2011', Union Européenne, 2011
- 'Rapport de Monitoring – Congo (DRC) – CD - Renforcement des des capacités de gestion et rehabilitation des aires protégées – 13/12/2007', Union Européenne, 2007

## 7 Liste des personnes interviewées

### Phase documentaire

AGUERO Susana, Coordinateur géographique, DEVCO E1  
BANDIN BUJAN Carlos, Programme Manager, DEVCO  
BOUTILLIER Clement, Policy Officer, DEBCO B People and Peace – Resilience and Fragility  
BUSSON Francois, Thematic Officer - FLEGT and Forestry, DEVCO C2  
CARPENTER Douglas, Ex-chef d'unité adjoint EEAS Afrique centrale  
CARUDA MARTINEZ DE CASTILLA Marta, Desk for Central African Republic, DEVCO E1  
DEMOOR Arnaud, Deputy Head of Unit, DEVCO E1  
GERRETSEN Erica, ex-chef d'unité Afrique centrale, DEVCO A4  
GONZALEZ-MATA Maria, DEVCO E1  
GUICHERD Catherine, Ancienne cheffe d'Equipe ATI PAPS 1  
HUCHON Jean, Chargé de programme, DUE Libreville  
JACQUES Philippe, Gestionnaire des politiques, DEVCO  
LAPORTE Vincent, Responsable de programmes, DEVCO D3  
LECOMTE Yves, DG Trade DGA1.D2  
MANISSIER Sylvain, Chargé de programme, DUE Bangui  
MARTIN Esther, DEVCO C3  
MAYAUX Philippe, Chef de secteur, DEVCO C2  
MECSEKY Dora, Administrateur au niveau des Politiques, EEAS Afrique centrale  
PAROLIN Marco, Desk Gabon, STP, GEc  
REIMANN Henning, DEVCO E1  
SARACCO Filippo, Policy Officer - Biodiversity, DEVCO C2  
TIKUM Njoya, Regional Policy and Programme Advisor, UNDP  
TISSOT-FAVRE Marc, EIP Secretariat, DEVCO C3  
TORRES MARTINEZ Antonio, DEVCO C5  
TSIAVOS Eleftherios, DEVCO C3  
USONGO Leonard, UICN Yaoundé  
VOIONMAA Olai, Policy Officer, EEAS PRISM  
WATTELLIER Emilie, DEVCO A6  
ZANVETTOR Giulia, DEVCO C3

**Phase de terrain : cf. Notes pays**

## 8 Notes Pays – Phase de terrain

### 8.1 Note pays Gabon

---

#### I. Contexte et sélection de la mission

Le siège de la CEEAC se situe à Libreville. La délégation de l'UE pour le Gabon et auprès de la CEEAC était une étape obligatoire de la mission de terrain de cette évaluation.

La mission de terrain au Gabon a permis de rencontrer et de recueillir des informations pertinentes auprès de l'ensemble des acteurs clés : DUE, partenaires régionaux (CEEAC, RAPAC), partenaires nationaux

(CAON, Ministères), partenaires de mise en œuvre de l'UE (WCS, WWF), cellules de mise en œuvre de projets basés à Libreville, société civile et autres bailleurs de fonds et acteurs internationaux et nationaux de développement.

## II. Questions d'évaluation

### QE1 – Pertinence

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
<p>La concurrence entre les OR, la faiblesse du soutien de leurs EM et les inefficacités des structures auraient réduit leur capacité à participer à la programmation des PIR et à la coordination des projets portés par les différents instruments de l'UE</p>	<p>Concurrence infirmée par la CEEAC, confirmée par les entretiens avec les parties prenantes nationales ;            Manque de coopération entre les OR confirmée par CEEAC et DUE            Prépondérance des EM (chefs d'Etat) confirmée ;            Inefficacité confirmée pour/par la CEEAC (75% vacances de postes, une vingtaine de cadres).</p>
<p>La multiplicité et la nature des nombreux instruments et canaux de financement de l'UE n'auraient pas permis une cohérence programmatique ex ante ; cette cohérence se met en place par une hyper centralisation de la décision et la réorganisation interne de DEVCO ; elle ne descendrait pas au niveau projet</p>	<p>Approche pragmatique au niveau de la mise en œuvre, en fonction des potentiels de partenariat bi- ou tri (ou +) identifiés, confirmée par discussion avec la DUE</p> <p>Avec le 11ème FED, retour à la délégation aux ON, c'est-à-dire un retour à la contribution à la construction des fondamentaux de l'intégration régionale (= 9ème FED) plutôt qu'une pétition de principe « intégration régionale » : retour de la part CEEAC que OR avec 11ème FED étaient moins impliquées. Evolution du 9<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> FED était un progrès, et celle entre 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> FED est perçue comme une régression.</p>

### QE2 - Intégration politique, Paix et Sécurité

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
<p>L'absentéisme des cadres de la CEEAC aurait été le principal handicap pour le renforcement de compétences du personnel (enjeu clé pour le renforcement de capacités) et a forcé l'AT à se positionner en substitution.</p>	<p>Confirmé. 75% des postes sont vacants à la CEEAC. Il n'a pas été possible d'obtenir l'effectif précis mais il n'est que de l'ordre d'une trentaine de personnes, personnel administratif compris.            D'autres facteurs interfèrent dans le développement de capacité, notamment l'absence de demande; les cadres se perçoivent comme des experts avec beaucoup d'expérience; ils sont</p>

	demandeurs d'une assistance technique et administrative.
Les EM entretiendraient une stratégie double d'évitement ou de manipulation de la CEEAC pour leurs propres intérêts. L'appui européen fait partie du jeu d'influence.	Confirmé même si peu de preuves explicites. Pas de confirmation explicite de la part de la CEEAC.
Le MARAC continuerait de s'autocensurer sur des informations sensibles d'exploitation concernant les EM ; les produits du MARAC sont utilisés par les EM.	Pas d'apport spécifique de la mission terrain.
La coopération UE-CEEAC sur le Golfe de Guinée serait un exemple de coopération comparativement plus solide compte tenu de l'alignement d'intérêts stratégiques et politiques. La focalisation exclusive de l'intervention Golfe de Guinée sur la dimension maritime passerait à côté des racines de la conflictualité.	Pas d'information disponibles sur le terrain (gestion à Bruxelles).

### QE3 – Intégration économique

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
Les éléments d'un diagnostic réaliste sur la volonté politique des EM et les capacités des OR, leurs conflits internes seraient connus au siège comme en délégations mais n'auraient pas été répercutés par la hiérarchie dans les documents de programmation.	Confirmé par discussions au siège et en DUE. Les documents de programmation sont des documents conjoints avec les OR, qui minimisent leurs difficultés internes et les conflits/concurrence entre OR.
Le recours à l'expertise externe se serait avéré difficile en Afrique centrale pour impulser des dynamiques complexes et nécessitant un engagement sur la longue durée pour changer les mentalités.	Sur le plan du renforcement structurel/fonctionnel, les multiples AT auprès des OR n'ont eu que peu d'effet sur leurs capacités internes. Confirmé par DUE, infirmé par CEEAC.  Les divers projets mis en œuvre au sein du programme PACIE ont une approche régionale a minima. Ce qui n'est pas reconnu par la DUE.
L'UE se serait engagée dans le domaine de l'intégration économique sur la base de présupposés politiques sur le caractère incontournable de la mondialisation et la possibilité de compenser le retard de l'Afrique centrale, en faisant l'économie d'une approche pédagogique.	Partiellement confirmé. Sur le plan politique, retour des entretiens avec autorités gabonaises est qu'elles ont davantage intérêt à se protéger d'une ouverture commerciale dans la région - pas la même réflexion pour ouverture continentale -, plutôt que d'y voir des

	opportunités. Vision très négative des APE, et de la signature par le Cameroun d'un APE intermédiaire.
Le contexte politique d'acceptation de la globalisation en Afrique centrale aurait évolué vers une opposition ouverte, assumée politiquement en réponse à une demande de protection de la société civile, y compris le secteur privé.	Des entretiens avec autorités gabonaises émergent que les EM auraient été demandeurs de mesure de soutien, renforcement et protection de ces secteurs, bien au-delà des projets mis en œuvre sous le PACIE.

## QE 4 – Infrastructures régionales

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
La libéralisation des marchés nationaux de l'électricité resterait très en deçà des prérequis pour un marché régional efficace (répercussion des baisses de coûts et investissements dans la distribution).	Il y a des expériences divergentes d'affermage (Gabon) et d'ouverture des marchés nationaux (Cameroun) qui n'ont pas produit les effets espérés.  Les tarifs sont trop bas pour permettre une libéralisation et les tensions politiques sont trop fortes pour les augmenter.

## QE 5 – Ressources naturelles et biodiversité

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
Les processus de type FLEGT ou de mise en place de PPP pour la gestion des AP peuvent s'avérer plus structurants que les appuis projet pour la mise en place et l'harmonisation de cadres politiques et réglementaires, de plateformes de concertation, et la clarification de la gouvernance. C'est souvent dans des processus censés apporter un bénéfice direct aux pays que réside la motivation à changer les textes, réglementations, et pratiques de gouvernance.	Avec entretien à la cellule Flegt et Ministère des Forêts, preuves apportées que, malgré ses lourdeurs et retards, il est confirmé que le processus FLEGT a permis d'accroître la transparence et d'enclencher un travail sur la légalité et la traçabilité du bois dans la plupart des pays de la sous-région, APV et non-APV.
La vision UE de l'approche régionale ne serait pas forcément celle des pays de la région, qui ne sont pas toujours prêts à abandonner une partie de leur souveraineté, même sur la gestion des ressources naturelles. Cette réticence expliquerait l'essentiel du manque	Non confirmé. Au niveau des Présidents des EM, la vision « régionale » est claire. Mais au niveau de ministères les choses sont plus complexes.  Par ex. sur les questions de braconnage, la CEEAC est très limitée dans ses actions

d'harmonisation, de coordination et d'application des politiques.	de coordination, car cela relève de plus en plus du domaine de la sécurité nationale.
Les projets MIKE, ReCaREDD ou l'OFAC tendraient à démontrer que l'UE a une valeur ajoutée particulière et un rôle unique dans les activités de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion de données sur les ressources naturelles de la région (biodiversité et forêt en particulier).	Entretiens menés auprès de l'OFAC, RAPAC et DUE. Sans doute pas un rôle unique, mais il est vrai que la contribution de l'UE à ce type d'activité est significative et importante. Dans le domaine de la conservation de la biodiversité, les financements manquent cependant beaucoup afin d'évaluer et de suivre la ressource, très peu de bailleurs voulant mettre des fonds à ce niveau.

## QE 6 - Harmonisation des OR

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
Les OR seraient prises en tenaille par des obligations contradictoires entre les attentes de leurs EM et celles de l'UE (et des autres PTF), d'où leur immobilisme.	<p>Les OR n'ont pas vocation ni les compétences, la motivation, le personnel, etc. pour faire de la gestion administrative et financière de projet. (CEEAC, 25% des postes sont pourvus).</p> <p>Les retards de paiement sont un moyen de mettre la pression sur les OR et obéissent à des rapports de force indépendants de l'intégration régionale. Constat nie cependant par CEEAC. Non-paiements viendraient de manque d'informations sur les actions de la CEEAC et aux difficultés économiques rencontrées par les EM.</p>

## QE 8 - Appropriation

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
Les OR ne collaboreraient pas avec l'UE pour s'imposer comme pilote et coordonnateur de la coopération régionale mise en œuvre par les ON ; ils se cantonnent aux financements qui leur sont directement accessibles.	<p>Confirmé. Le retrait des OR a été accentué par la mise en recouvrement des inéligibles. La relation avec l'UE est tendue.</p> <p>L'ON Gabon ne fait état d'une coordination ou d'une impulsion par les OR; ils ne sont d'ailleurs pas demandeurs.</p>

## Synthèse

La mission de terrain au Gabon a permis de rencontrer et de recueillir des informations pertinentes auprès de l'ensemble des acteurs clés : DUE, partenaires régionaux (CEEAC, RAPAC), partenaires nationaux (CAON, Ministères), partenaires de mise en œuvre de l'UE (WCS, WWF), cellules de mise en œuvre de projets basés à Libreville, société civile et autres bailleurs de fonds et acteurs internationaux et nationaux de développement.

Des informations ont été recueillies pour l'ensemble des questions d'évaluation, à l'exception de la QE 2 sur le secteur Paix et Sécurité, en l'absence des représentants de ce secteur au sein de la DUE et de la CEEAC.

Des entretiens téléphoniques seront organisés pour compléter les informations recueillies d'ici à la remise du rapport final de l'évaluation.

## Annexe A

### Liste des personnes rencontrées :

#### *Délégation de l'Union européenne :*

- Helmut Kultz- Ambassadeur Chef de délégation
- Diego Zurdo Perez – Premier Secrétaire Chef d'équipe, Section coopération
- Nadia Nagti - Chargée de Programme, Section Coopération
- Marcel Owondo-Mvondo – Chargé de Programme – Section Coopération
- Jean Huchon – Chargé de Programme – Section Coopération
- Ignacio Sobrino Castello – Chef de Section Politique

#### *CEEAC :*

- Pascal Moussavou, Expert projets et programmes d'intégration régionale
- Honoré Tabuna, Expert Valorisation biodiversité et Economie de l'Environnement
- Jules Rommel Touka Expert Macroéconomiste

#### *Cellule d'appui à l'Ordonnateur National :*

- Ghislain-Firmin Lendoye – Administrateur Economique et Financier
- Sylvain Eyene Nkoghe – Charge d'études juridiques, Cabinet du Ministre de la promotion des Investissements privés, du Commerce et de l'Industrie
- Létiana Bongo – Conseillère technique, Cabinet du Ministre de la promotion des Investissements privés, du Commerce et de l'Industrie

#### *Programmes PIQAC et PRMN :*

- Ousmane Sy – Expert technique PRMN - ONUDI
- Didime Tchoumi Conseil technique en chef PIQAC - ONUDI
- Mangoubou Boumanaga Jonas – Bureau de Mise à Niveau PRMN
- Moustafa Boussougou - Agence Nationale de Promotion des Investissements (ANPI-Gabon)

- Huguette Tsono – Point focal national Gabon (PFN) – Directrice Adjointe du Cabinet du Premier Ministre
- Brice Biyo'oBi Mbeng – Secrétaire technique PFN Gabon
- Tsendjiet Mboulou Ibrahim – Association de Protection des consommateurs Gabon

#### *RAPAC*

- Omer Ntougou - Secrétaire exécutif

#### *Institutions nationales*

- Delphin MAPAGA - Directeur Général Adjoint 1 - Ministère de la Forêt et de l'Environnement, Direction générale de la forêt
- Mboulou Assoumou Pemphile – Chargé d'études - Ministère de la Forêt et de l'Environnement, Direction générale de la forêt
- Mbongo Mpassi André – Chargé d'études - Ministère de la Forêt et de l'Environnement, Direction générale de la forêt
- Nathalie Nyare - Point focal FLEGT - Ministère de la Forêt et de l'Environnement

#### *Partenaires techniques et financiers de l'UE :*

- Paulo Drummond Directeur AFRITAC Gabon - FMI
- Philippe Athanassiou – Conseiller en gestion axée sur les résultats AFRITAC – FMI
- Alice Quenet – Adjointe au Conseiller économique SE Ambassade de France Libreville
- Marcos Poplawski-Ribeiro- Economiste Senior – FMI Gabon
- Jean-Francois Cornu – Directeur Adjoint – AFD Gabon-STP
- Suzie Durant - Chargée de projets secteurs forêt/environnement/agriculture - AFD Gabon-STP
- Marthe Mapangou – Gabon Country Director - WWF Regional Office for Africa

## **Annexe B**

### **Points de discussion :**

#### **Délégation de l'Union européenne :**

- Briefing d'introduction de la mission
- Dimension régionale de la coopération de l'UE
- Relations avec la CEEAC et la CEMAC
- Modalités de formulation et de mise en œuvre des programmes régionaux
- Discussion bilatérale expert sectoriel évaluation et Chargé de programme DUE
- Debriefing avec le Chef de délégation et du Premier Secrétaire de la section Coopération

#### Discussion secteur Intégration économique régionale :

- Projets en cours dans le domaine à travers le PACIE : PRMN, PIQAC, Reformes fiscalodouanieres, en particulier la dimension régionale de ces projets en termes de programmation et de gestion.
- Modalités de mise en œuvre de ces projets, notamment recours a organisation internationales (Onudi, Pnud, Cnuced)

- Autres contributions UE, i.e. Afritac (finances publiques), Ohada (Droit des Affaires), blending et différentes facilités sectorielles et géographiques
- Répartition programmes DUE Gabon/DUE RCA.
- Difficultés dans négociations APE
- Compétition entre OR sur secteur Intégration économique et commerciale, toutes deux compétentes.
- Documentation PAMEC

Discussion secteur Biodiversité et Ressources Naturelles :

- Interventions ECOFAC5 et difficultés rencontrées, notamment au niveau institutionnel et de reporting
- Modalités de mise en œuvre ECOFAC5 et ECOFAC6
- Rôle DUE Gabon dans le programme régional
- Hypothèses formulées dans le rapport documentaire

#### **CEEAC:**

- Organisation interne de la CEEAC, difficultés structurelles, réformes, ressources humaines, performance technique
- Coopération de l'UE : évolution entre PIR 10<sup>e</sup> FED et PIR 11<sup>e</sup> FED de la participation à la formulation de la CEEAC et dans leur mise en œuvre par la CEEAC.
- Différence, dans nature et formes, entre la coopération avec l'UE et avec d'autres bailleurs de fonds, l'Union africaine notamment.
- Relations entre la CEEAC et ses Etats-membres. Soutien politique et financier.
- Coopération avec la CEMAC, notamment dans secteur intégration économique

#### **Cellule d'appui à l'Ordonnateur National :**

- Relations entre l'ON et l'UE, rôle de la CA
- Avancées dans les trois secteurs (Paix et Sécurité, Intégration économique et biodiversité) à l'échelle du pays
- Secteurs et programmes/projets ayant une dimension transfrontalière ou régionale
- Prise en compte de la dimension régionale dans la formulation et mise en œuvre des politiques nationales
- Relations avec la CEEAC et avec la CEMAC, avec les autres Etats de la région
- Appropriation par les EM
- Négociations APE

#### **Réunion PRMN/PIQAC:**

- Mise en œuvre des deux programmes, leur dimension régionale
- Les résultats obtenus à quelques mois de leur clôture
- L'appropriation par les Etats de la région
- La coopération avec la CEEAC et la CEMAC
- Les pistes pour un 2<sup>e</sup> volet de chaque projet

#### **Réunion avec le RAPAC:**

- Mise en œuvre d'ECOFAC5 et difficultés rencontrées
- Situation actuelle

#### **Réunions avec des partenaires de mise en œuvre d'ECOFAC5**

- Points sur les activités menées
- Difficultés rencontrées et réflexion sur la stratégie de l'UE

### Réunions avec les institutions nationales Gabonaises

- Mise en œuvre ECOFAC5, FLEGT
- Difficultés rencontrées, vision de la coopération de l'UE
- Évolution du secteur, défis et opportunités

### Réunion avec les autres bailleurs de fonds :

- Prise en compte de la dimension régionale dans la formulation et mise en œuvre de leur stratégie et programmes
- Coopération avec la CEEAC et la CEMAC
- Influence du régional sur le national et inversement
- Secteurs d'action : prêts bancaires, reformes finances publiques, secteur énergie

## 8.2 Note pays Cameroun

### I. Contexte et sélection

Une mission de terrain au Cameroun est apparue essentielle, une partie significative du portefeuille étant gérée par la DUE (infrastructures et mesures d'appui APE). La mission de terrain au Cameroun a permis de rencontrer et de recueillir des informations pertinentes auprès de l'ensemble des acteurs clés : DUE, partenaires régionaux (OFAC, COMIFAC), partenaire national (CAON, Ministères), cellules de mise en œuvre de projets basés à Yaoundé, partenaires de mise en œuvre de l'UE (UICN, WCS, AWF), société civile et autres bailleurs de fonds et acteurs internationaux et nationaux de développement. Des informations ont été recueillies pour QE1, 3, 4, 5, 6, 7 et 8.

### II. Questions d'évaluation

#### QE1 – Pertinence

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
La multiplicité et la nature des nombreux instruments et canaux de financement de l'UE n'auraient pas permis une cohérence programmatique ex ante ; cette cohérence se met en place par une hyper centralisation de la décision et la réorganisation interne de DEVCO ; elle ne descendrait pas au niveau projet	Approche régionale stéréotypée, notamment à travers projets du PACIE (PRMN/PIQAC) Bureau de Mise a Niveau : une seule Pme intégrée. Les critères sont trop stricts notamment en matière de déficit. □ découragement des PME. Problème d'information au-delà de Yaoundé, peu d'intérêt auprès des Pme et milieu d'affaires. Incompréhension des droits et des avantages, Efforts récents DUE dans ce sens. Trop peu de PME demandeuses d'accréditation. Normes pourtant importantes pour protéger les marchés.  PRMN/PIQAC une mission de terrain pour identification PME, conseil limité et pas d'angle régionale, pas de compétence régionale des consultants.

	7 PME aidées, trop peu. Peu d'options de financement, problème de qualité de l'expertise.
--	---

### QE3 – Intégration économique

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
Le recours à l'expertise externe se serait avéré difficile en Afrique centrale pour impulser des dynamiques complexes et nécessitant un engagement sur la longue durée pour changer les mentalités.	Entretien DUE. Les divers projets mis en œuvre au sein du programme PACIE ont une approche régionale a minima.
L'UE se serait engagée dans le domaine de l'intégration économique sur la base de présupposés politiques sur le caractère incontournable de la mondialisation et la possibilité de compenser le retard de l'Afrique centrale, en faisant l'économie d'une approche pédagogique.	Partiellement confirmé. Sur le plan politique, l'ensemble des EM ne perçoit pas les opportunités d'une intégration économique régionale. Un dialogue politique sur ce point a été insuffisamment mis en place, focalisé sur l'aboutissement des négociations commerciales avec l'UE (APE).  Pas nécessairement une absence de pédagogie, les EM sont conscients des enjeux et opportunités économiques, et savent les saisir dans d'autres circonstances (Signature traité de libre-échange continental UA Mars 2018). Les EM n'ont pas la conviction que l'intégration économique en AfC est un préalable nécessaire.  Les conditions de cette intégration, suggérées par les négociations APE, sont majoritairement rejetées.
Le contexte politique d'acceptation de la globalisation en Afrique centrale aurait évolué vers une opposition ouverte, assumée politiquement en réponse à une demande de protection de la société civile, y compris le secteur privé.	La région est caractérisée par un secteur privé émergent et fortement informel, deux aspects peu considérés par l'UE dans sa stratégie d'intégration économique et commerciale pour et avec la région.  Dans les régions des « trois frontières », aménagement des rentes transfrontalières.
La nature du tissu économique potentiellement exposé à la globalisation ou même à la concurrence régionale aurait été mal analysé, en particulier l'importance des entreprises publiques et des rentes	Confirmé. Entretien avec DUE révèle que le Cameroun est le premier partenaire de l'UE dans la région. Exportations notamment de banane, aluminium, bois. Problème de montée en gamme, problème pour monter dans la chaîne de valeur.

<p>qu'elles dégagent pour le personnel politique et les élites locales</p>	<p>Problème de mise à niveau et de modernisation.</p> <p>Entretien avec autorités camerounaises :</p> <p>Hétérogénéité de la région : intérêts divergents entre les EM. CAM = 50% de l'économie de l'AC mais le leadership n'est pas assumé.</p> <p>Les politiques ne voient pas l'intégration comme un facteur de développement + refus libre circulation des personnes + trop de ressources naturelles, pas de politique d'industrialisation + volonté hégémonique des « puissances » de la région.</p>
--	---

## QE 4 – Infrastructures régionales

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
<p>L'effet de dissémination de l'exemple camerounais pour l'entretien routier et la lutte contre la surcharge aurait été limité auprès des autres pays de la région.</p>	<p>Confirmé, il n'y a pas eu d'effet d'entraînement.</p> <p>Le « modèle » camerounais est remis en cause au Cameroun, au moins pour l'entretien routier ; la région est réfractaire aux réformes structurelles promues par l'UE.</p>
<p>La libéralisation des marchés nationaux de l'électricité resterait très en deçà des prérequis pour un marché régional efficace (répercussion des baisses de coûts et investissements dans la distribution).</p>	<p>Il y a des expériences divergentes d'affermage (Gabon) et d'ouverture des marchés nationaux (Cameroun) qui n'ont pas produit les effets espérés.</p> <p>Les tarifs sont trop bas pour permettre une libéralisation et les tensions politiques sont trop fortes pour les augmenter.</p>
<p>La situation macroéconomique et budgétaire des EM-AC exclurait à moyen terme des opérations de blending dans les transports ; il n'y aurait pas de segments routiers porteurs de PPP.</p>	<p>Confirmé pour la période récente (depuis 2014) ; lié à la place centrale qu'avait l'AFD dans le dispositif; l'implication de la BAD est un plan B qui ne remplit pas les attentes.</p> <p>La dimension nationale (plafond d'endettement, niveau de risque-pays, accords bilatéraux sur le projet) est prédominante (par rapport à l'intégration régionale).</p>
<p>Les opérations de blending dans l'électricité (interconnexions et production) seraient crédibles pour les capitaux privés seulement</p>	<p>Entretiens avec DUE, AFP, BAD très utiles pour le thème du blending. Les entreprises nationales accumulent les inefficacités sans perspective de réforme.</p>

si les entreprises nationales peuvent et veulent payer.	Les projets en Afrique centrale restent des investissements publics sans la participation espérée du secteur privé.
---	---

## QE 5 – Ressources naturelles et biodiversité

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
Les processus de type FLEGT ou de mise en place de PPP pour la gestion des AP peuvent s'avérer plus structurants que les appuis projet pour la mise en place et l'harmonisation de cadres politiques et réglementaires, de plateformes de concertation, et la clarification de la gouvernance. C'est souvent dans des processus censés apporter un bénéfice direct aux pays que réside la motivation à changer les textes, réglementations, et pratiques de gouvernance.	Malgré ses lourdeurs et retards, il est confirmé que le processus FLEGT a permis d'accroître la transparence et d'enclencher un travail sur la légalité et la traçabilité du bois dans la plupart des pays de la sous-région, APV et non-APV. Entretien MINFOF Cameroun, UICN, RAPAC
La coopération européenne aurait contribué à faire avancer des processus qui permettent de poser, petit à petit, des principes, des procédures, et des lois qui permettront à terme d'assurer la transparence, la traçabilité et la légalité du bois exploité dans la région.	Confirmé: il y a un mouvement vers plus de transparence et de traçabilité. Une partie des opérateurs privés savent désormais que c'est un changement nécessaire (d'où le développement d'ONATRAC), mais une action politique de l'UE pour influencer le changement sur les opérateurs asiatiques pourrait être un levier efficace.
Les projets MIKE, ReCaREDD ou l'OFAC tendraient à démontrer que l'UE a une valeur ajoutée particulière et un rôle unique dans les activités de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion de données sur les ressources naturelles de la région (biodiversité et forêt en particulier).	Sans doute pas un rôle unique, mais il est vrai que la contribution de l'UE à ce type d'activité est significative et importante. Dans le domaine de la conservation de la biodiversité, les financements manquent cependant beaucoup afin d'évaluer et de suivre la ressource, très peu de bailleurs voulant mettre des fonds à ce niveau. Entretien notamment à l'OFAC Cameroun.

## QE 6 - Harmonisation des OR

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
<p>Les OR seraient prises en tenaille par des obligations contradictoires entre les attentes de leurs EM et celles de l'UE (et des autres PTF), d'où leur immobilisme.</p>	<p>Les OR n'ont pas vocation ni les compétences, la motivation, le personnel, etc. pour faire de la gestion administrative et financière de projet.</p> <p>Les chefs d'Etat utilisent les OR comme des plateformes d'échanges entre eux, pas comme des moteurs de l'harmonisation des politiques.</p> <p>Les retards de paiement sont un moyen de mettre la pression sur les OR et obéissent à des rapports de force indépendants de l'intégration régionale.</p>
<p>L'économie politique des OR n'aurait pas fondamentalement évoluée par rapport à la revue stratégique de 2012, ce qui expliquerait que le processus d'harmonisation et de rationalisation soit en panne.</p>	<p>Confirmé. Le Cameroun, leader pour l'harmonisation des OR, ne voit pas de perspective d'aboutissement avant 2025.</p> <p>La réforme de l'UA poussée par sa nouvelle présidence pourrait impacter positivement la viabilité des OR globalement.</p>
<p>Les institutions régionales spécialisées ne seraient pas développées pour capter les ressources extérieures au niveau des OR pour compenser la faiblesse des versements par les EM.</p>	<p>Partiellement confirmé. Les entretiens confirment la concurrence généralisée pour les fonds de l'UE (ajustement des mandants), du moins jusqu'à la mise en recouvrement des inéligibles.</p>

## QE 7 – Coordination, complémentarité

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
<p>L'échelon régional serait fondamental pour la BEI qui cible principalement la connectivité régionale ; il n'y aurait cependant pas de liaison opérationnelle avec la programmation PIR (pas d'intervention dans le domaine des transports et de l'énergie), ce qui introduirait une incohérence à moyen terme (entretien des infrastructures, recouvrement des coûts).</p>	<p>Infirmé partiellement. La BEI a ouvert un bureau régional et est en train de s'impliquer dans les opérations de blending.</p> <p>Elle est installée dans les locaux de la DUE de Yaoundé, avec une bonne coordination avec la section infrastructure.</p> <p>La BEI n'est cependant pas en mesure de compenser le retrait de l'AFD des opérations de blending (règle interne) financées sur les ressources du PIR</p>

## QE 8 - Appropriation

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
<p>Les OR ne collaboreraient pas avec l'UE pour s'imposer comme pilote et coordonnateur de la coopération régionale mise en œuvre par les ON ; ils se cantonnent aux financements qui leur sont directement accessibles.</p>	<p>Confirmé, entretien DUE notamment. Le retrait des OR a été accentué par la mise en recouvrement des inéligibles. La relation avec l'UE est tendue.</p> <p>Aucun des ordonnateurs nationaux ne fait état d'une coordination ou d'une impulsion par les OR; ils ne sont d'ailleurs pas demandeurs.</p>

Synthèse
<p>La mission de terrain au Cameroun a permis de rencontrer et de recueillir des informations pertinentes auprès de l'ensemble des acteurs clés : DUE, partenaires régionaux (OFAC, COMIFAC), partenaire national (CAON, Ministères), cellules de mise en œuvre de projets basés à Yaoundé, partenaires de mise en œuvre de l'UE (UICN, WCS, AWF), société civile et autres bailleurs de fonds et acteurs internationaux et nationaux de développement. Des informations ont été recueillies pour QE1, 3, 4, 5, 6, 7 et 8.</p>

## Annexe A

Liste des personnes rencontrées :
<p>Délégation de l'Union européenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sergio Oliette – Chef de section Infrastructure</li> <li>• Claudi Ferrer, Section gouvernance (économie)</li> <li>• Fabrice Hansé - Attaché, Section environnement et agriculture</li> <li>• Céline Choquer - Chargée de Programmes, Equipe Agriculture</li> <li>• Stéphane Sourdin (par tel) - Chargée de Programmes, forêt</li> <li>• Kathrin Renner, Attachée, affaire économique et sociale (DG TRADE)</li> </ul> <p>BEI</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Andrea Pinna, Chef de la représentation régionale</li> </ul> <p>Institutions régionales : COMIFAC/OFAC/RAPAC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Raymond NDOMBA NGOYE - Secrétaire Exécutif</li> <li>• Florence Palla – OFAC - Chargée de la coordination des activités</li> <li>• Romain Calaque – Ex point focal RAPAC (par tél)</li> </ul> <p>Institutions nationales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Aliou, Coordinateur, CAON</li> <li>• Directrice intégration régionale, MINEPAT</li> <li>• Jérémy Bimban-Bimban, Sous-directeur, Direction Intégration régionale, MINEPAT</li> <li>• Achille Bassilekin, Permanent Secretary, Ministère du Commerce</li> <li>• Martin Mbongo - Sous-directeur des agréments et de la fiscalité forestière</li> <li>• Ancien point focal FLEGT – MINFOF</li> <li>• Wolf Ekkehard Waitkuwait – AT - Mission d'assistance technique positionnée à la DFAP (AFD) , MINFOF</li> </ul>

#### Secteur privé

- Acharé Sandra Besong, Entreprises du Cameroun ECAM

#### Partenaires techniques et financiers de l'UE :

- Peter Taniform, senior transport specialist, Banque Mondiale
- Maurizio Cascioli, responsable secteur privé, AFD
- Manfred Epanda - Directeur pays – AWF
- Norbert SONNE - Forest Programme Coordinator, GFTN Manager Cameroon – WWF Cameroun
- Georges Belmont Tchoumba - Resp. Programme forêt regional – WWF Cameroun
- Gilles Etoga - Projet Jengi TRIDOM – WWF Cameroun
- Samuel MAKON - Conseiller Technique Régional – GIZ Cameroun
- Martial NKOLO - Chef du Projet d'appui à la COMIFAC - GIZ Cameroun
- Rémi Jiagho - Chargé de programme – UICN

## Annexe B :

### Points de discussion :

#### Délégation de l'Union européenne :

- Briefing sur le déroulement de la mission
- Situation des opérations de blending dans les infrastructures ; activités de la DUE
- Interventions infrastructures financées sur le PACIE
- AT / CEMAC PACIE
- Rôle de la CEMAC (3 piliers)
- Processus FLEGT dans la sous-région
- Situation PRMN/PICAQ
- Approche et perspectives 11<sup>ème</sup> FED
- APE intérimaire : résultats nationaux et perspective régionale
- Situation de l'union douanière

#### BEI

- Priorités de la BEI en Afrique centrale
- Pipeline de la BEI
- Problèmes rencontrés (disbursement)

#### Réunion avec la CAON

- Mise en œuvre du 11<sup>ème</sup> FED, relations OR/ON
- Diagnostic sur la dynamique régionale vue du Cameroun
- Gouvernance régionale, inéligibles et perspectives post-Cotonou
- Situation du secteur privé

#### Réunion avec la Direction de l'Intégration régionale, MINEPAT

- Contraintes de l'intégration économique régionale
- Compétitivité et complémentarité des économies de l'AfC
- Situation et incitations à la diversification des PME
- Résultats de l'APEi et situation des négociations
- Priorités

- Rationalisation des OR : diagnostic et perspectives

#### **Réunion avec le SG du Ministère du Commerce**

- Situation des échanges avec l'UE
- Résultats liés au PRMN et au PICAQ
- TEC et rôle de l'intégration régionale comme facteur de développement
- Rationalisation des OR : diagnostic et perspectives du Cameroun

#### **Réunions avec l'OFAC**

- Projet RIOFAC
- Institutionnalisation au sein de la CEEAC
- Positionnement sur la biodiversité

#### **Réunion avec la COMIFAC :**

- Organisation de l'institution, évolution et positionnement
- Appui GIZ, relations avec la CEEAC
- Intégration de l'OFAC

#### **Réunions avec des partenaires de mise en œuvre d'ECOFAC5 et autres programmes UE**

- Points sur les activités menées
- Difficultés rencontrées et réflexion sur la stratégie de l'UE
- Complémentarité entre les différentes initiatives UE, et avec les financements d'autres bailleurs

#### **Réunions avec le ministère de l'environnement**

- Mise en œuvre ECOFAC5, FLEGT
- Difficultés rencontrées, vision de la coopération de l'UE
- Évolution du secteur, défis et opportunités

#### **Réunion avec l'ECAM (Entreprises du Cameroun)**

- Relations avec le Bureau de mise à niveau (PRMN)
- Résultats des appuis au secteur privé
- Lien avec la fiscalisation
- Enjeu de l'accréditation et absence de demande

#### **Réunion avec la Banque Mondiale**

- Priorités dans le secteur des transports
- Place de l'intégration régionale et vision de la contribution de la Banque
- Résultats de la facilitation des transports (PCJ)

#### **Réunion avec l'AFD**

- Coordination AFD/UE
- Vision de la participation du secteur privé, difficultés rencontrées
- Analyse des contraintes au blending
- Performance de l'ONUDI dans PRMN/PICAQ

## 8.3 Note pays République centrafricaine

### I. Contexte et sélection

Une mission en République Centrafricaine s'imposait pour cette évaluation du fait de la gestion par la DUE de certains projets de coopération régionaux, et par la présence de certains personnels de la CEMAC à Bangui.

La mission de terrain a permis de rencontrer les deux acteurs-clés de la coopération régionale à Bangui : la DUE et la CEMAC. Elle a permis de couvrir les QE 1, 2, 3, 6 et 8.

### II. Questions d'évaluation

#### QE1 – Pertinence

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
La concurrence entre les OR, la faiblesse du soutien de leurs EM et les inefficacités des structures auraient réduit leur capacité à participer à la programmation des PIR et à la coordination des projets portés par les différents instruments de l'UE	<p>La pertinence de la région centre Afrique n'est pas prouvée. Pour un pays comme l Tchad par exemple, il existe très peu de discussion autour de la CEEAC à Ndjamena. Avec la menace Boko Haram, l'attention stratégique se porte depuis deux ans beaucoup plus vers la région du Sahel, et vers le G5 Sahel et la CLBT.</p> <p>Il est incontestable que des rivalités extrêmement fortes demeurent au sein de la CEEAC. Ces rivalités sont particulièrement importantes entre le Gabon, le Congo Brazzaville et le Tchad, et elles se répercutent dans la manière dont différentes personnes travaillent au sein de la CEEAC, et différents départements se comportent. Il faut par ailleurs bien comprendre que les rivalités personnelles se rajoutent aux rivalités incarnées par les Etats. Cependant, il existe une confluence de facteurs qui vont être déterminantes au sein de la CEEAC et qui vont permettre d'aligner peut-être d'avantage les positions des EM : 1) l'influence du Rwanda à la Présidence de l'UA qui parle aujourd'hui de manière décisive d'harmonisation des systèmes, et d'intégration régionale et continentale ; 2) l'influence que l'Angola veut prendre maintenant dans la CEEAC, en allant jusqu'à proposer de déménager le siège de la CEEAC à Luanda. Cela effraie d'autres Etats, qui comprennent qu'ils doivent agir sur la CEEAC ; 3) le 11ème</p>

	<p>FED va être un marqueur excessivement important pour la CEEAC qui comprend très bien l'enjeu stratégique du PARCIC ;</p> <p>4) la rationalisation avec la CEMAC est en cours et fait poser des questions, met en place des inquiétudes.</p> <p>Tous ces facteurs amènent la CEEAC dans une nouvelle dynamique. Il y a encore 2 ans, c'était un flou total à l'interne de la CEEAC, mais des marqueurs se précisent de plus en plus pour impulser un travail plus sérieux</p>
--	---

## QE2 - Intégration politique, Paix et Sécurité

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
<p>Les opérations de soutien de la paix de la FOMAC/MICOPAX et le dialogue politique de l'UE ont contribué à réduire les conflits et tensions et ont permis une transition vers la normalisation durable</p>	<p>Entretien DUE. Discussion MICOPAX : succès affiché par la CEEAC, mais la gestion de la MICOPAX a mis en exergue trois choses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mauvaise capacité de gestions des fonds</li> <li>- La maladaptation du -système décisionnel de la CEEAC en cas de crise (car les décisions reviennent au Conseil des Ministres, qui se rencontre en moyenne une fois par an, et parfois pas du tout)</li> <li>- La CEEAC n'est pas l'outil privilégié pour résoudre les problèmes régionaux, ils se règlent généralement en bilatéral.</li> </ul> <p>La CEEAC a une vision de la sécurité excessivement militaro-sécuritaire. Cela tient à deux choses : 1) la présence et l'influence excessive du General Garcia au sein de la CEEAC, qui vient par exemple de faire éliminer le service de médiation au de la CEEAC en 2017. C'est un homme qui a une conception du maintien de la paix basée sur l'intervention militaire avant et pour tout – peu importe les enjeux. 2) Les régimes de la CEEAC utilisent s'appuient eux-mêmes sur une vision autoritaire et militarisée de la sécurité pour se maintenir au pouvoir. La notion de sécurité humaine n'est pas compatible avec cette vision militaro-sécuritaire de la stabilité. La MICOPAX a souffert de ce problème. Les enjeux sécuritaires au cœur de la crise RCA ont trait à une pauvreté humaine multidimensionnelle, et un rapport au pouvoir qui favorise l'exclusion plutôt que l'inclusion de nombreuses voix</p>

	<p>existant la société centrafricaine. Elle n'a donc pas répondu aux attentes, et elle n'a fait que retarder une autre explosion sécuritaire. Elle a eu au moins le mérite, comparé à la FOMUC, d'intégrer des éléments humanitaires dans son mandat, au lieu de ne servir qu'à protéger un régime jugé dangereux par une large partie des Centrafricains. Il faut également lui reconnaître qu'un petit déploiement de 500hommes pour couvrir le territoire de la RCA n'était pas réaliste.</p>
<p>La coopération régionale de l'UE a contribué à améliorer le développement institutionnel du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique centrale (COPAX)</p>	<p>le PAPS II a précisément travaillé sur les conditions favorables à plusieurs secteurs de la gouvernance démocratique, notamment auprès des organes de mise en œuvre des politiques de paix et de sécurité régionale (COPAX) ; auprès du Secrétariat général de la CEEAC (représentant permanent du COPAX) pour renforcer ses capacités de gestion ; auprès des acteurs étatiques pour aborder la question de la réformes des cadres institutionnels et législatifs – tout cela avec plus ou moins de succès... ou encore, avec un certain succès pour ce qui concerne l'appui au processus électoral.</p> <p>Le prochain sommet extraordinaire de la CEEAC aura lieu en Novembre 2018 et ce sera à ce moment-là que sera votée la réforme institutionnelle du COPAX. Il fait attendre d'en voir les résultats, mais la discussion devrait porter sur un changement de statut du SG et pourrait s'orienter vers la mise en place d'une institution en effet supranationale. L'appui européen a été clé et déterminant dans cette avancée. Nombreux sont ceux qu sein du secrétariat qui comprennent l'importance de ces réformes, et du soutien européen. Le 11ème FED sera déterminant dans l'avancée de la CEEAC. Le SG sait pertinemment que si les progrès nécessaires ne sont pas faits, cela pourrait induire la faillite financière totale de la CEEAC.</p>
<p>Le MARAC continuerait de s'autocensurer sur des informations sensibles d'exploitation concernant les EM ; les produits du MARAC sont utilisés par les EM.</p>	<p>En 2013, suite à un appui initial de la part de l'UNOCA, le service de médiation a pu s'ouvrir avec l'appui de l'APF. Cela a ouvert un nouveau champ de compétence pour la CEEAC, qui a commencé à remettre en question la vision purement militaro-sécuritaire de la paix et de la stabilité. C'est en fait beaucoup plus avec son travail de médiation qu'avec le déploiement de la MICOPAX que la CEEAC a pu asseoir une crédibilité sur la crise RCA. Aujourd'hui on en voit d'ailleurs les résultats avec l'initiative Africaine en</p>

cours, dont la CEEAC est co-chaire. Cette initiative est née d'une décision du Président Deby lorsqu'il tenait la présidence de l'UA.

L'ouverture du service de médiation a représenté une ouverture du champs de vision de la CEEAC. Celle-ci s'est par conséquent retrouvée en prise avec deux visions en compétition : celle de la stabilité comme une poursuite purement militaro-sécuritaire, et une autre où la stabilité est un processus inclusif. Les jeux d'influence et de pouvoirs internes à la CEEAC affectent largement le fonctionnement de la CEEAC, à tel point que le service de médiation a été supprimé début 2018 de par l'influence de la FOMAC. Cependant, la CEEAC continue de soutenir l'initiative africaine, et reste un acteur de premier plan en RCA concernant la médiation.

Le Marac produit différents types d'analyse, certaines restreintes d'accès. Le PAPS II a contribué au fonctionnement et à la pérennité du MARAC ainsi qu'à sa mise à niveau (compétences).

L'une des leçons apprises du PAPS II, c'est que le MARAC n'a pas pu se maintenir en place en termes de qualité, de service et de ressources humaines après l'arrêt du PAPS II. La CEEAC a du faire appel à l'APF pour fournir un soutien qui assure un service minimum, le temps que le 11ème FED se mette en place. Mais financièrement parlant, la tenue du MARAC n'est pas soutenable par fonds propres.

Concernant les questions de médiation, l'avantage comparatif de la CEEAC n'est pas assuré partout. Sur la question des Grands Lacs par exemple, la SADC est beaucoup plus pertinente. Mais pour des pays qui n'ont aucune autre appartenance régionale, la CEEAC a un rôle certain à jouer.

Le MARAC est la perle rare de la CEEAC. Les analystes qui y travaillent sont des techniciens convaincus de leur travail, pour la plupart, avec une bonne capacité analytique. Il faut d'ailleurs remarquer la qualité sous le PAPS II de leur analyse : ils ne se retenaient pas d'analyser des dynamiques internes aux EM, et de mettre

	<p>en lumière leur potentiel de conflictualité. Il n'y a donc pas d'autocensure, pas comme on pourrait l'imaginer au sein d'une organisation qui a finalement peu ou pas d'indépendance de ses EM. Le MARAC est par contre en « danger » aujourd'hui. Il existe des luttes de pouvoir internes qui aujourd'hui résultent en un conseil disciplinaire du directeur du MARAC, et qui viennent de résulter en l'élimination du service de médiation. C'est le fait du General Garcia qui opère des manipulations internes dangereuses, et qui ne souhaite pas que la CEEAC puisse acquérir un statut supranational. La capacité du MARAC est par ailleurs lapidaire actuellement, car il n'y a pratiquement plus de personnel qui y travaille. L'appui de l'UE s'est donc avéré crucial sur le fonctionnement du MARAC particulièrement.</p>
<p>Implication de la société civile pour la paix et la sécurité soutenue par l'action de l'UE</p>	<p>Etonnamment, c'est surtout l'Etat-major Régional qui a fait de gros efforts sur l'implication de la société civile dans son fonctionnement. L'EMR possède actuellement 39 points focaux en place dans 8 pays différents. Le nombre augmentera d'ici fin 2018. Cela incluse des organisations de femmes et de jeunes. Les points focaux sont des capteurs d'information, et permettent de mettre en place des procédures en cas de conflit, désastre naturel pour une intervention des EMR.</p>

### QE3 – Intégration économique

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
<p>L'UE se serait engagée dans le domaine de l'intégration économique sur la base de présupposés politiques sur le caractère incontournable de la mondialisation et la possibilité de compenser le retard de l'Afrique centrale, en faisant l'économie d'une approche pédagogique.</p>	<p>Selon la CEMAC, il existe par ailleurs un manque de volonté politique de l'UE de faire avancer l'intégration économique de la Centrafrique.</p> <p>Entretien DUE : L'intégration économique avance très peu. La relation avec la CEMAC est particulièrement complexe – un groupe de coordination/suivi est mis en place (GTTPIR) entre la CEMAC et l'UE, mais il ne permet pas à l'UE de comprendre le fonctionnement interne de la CEMAC. D'autre part, la CEMAC ne semble pas faire le suivi de ses propres programmes, et l'UE n'a pas les</p>

	<p>ressources pour vérifier et faire le suivi. L'UE se retrouve donc sans moyen réel de savoir comment et si son soutien arrive à des résultats. Par ailleurs, il semblerait parfois que l'UE croit plus à l'intégration régionale que les CER ou les EM eux-mêmes.</p> <p>La crise politico-sécuritaire de la RCA a considérablement ralenti l'intégration régionale. Le fantôme de la RCA continue de rendre les perspectives d'intégration régionale particulièrement difficiles.</p>
--	--

## QE 6 - Harmonisation des OR

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
<p>Les OR seraient prises en tenaille par des obligations contradictoires entre les attentes de leurs EM et celles de l'UE (et des autres PTF), d'où leur immobilisme.</p>	<p>Par ailleurs, la CEMAC considère que le plan de rationalisation manque de pertinence par rapport à la réalité politico-économique de la région. Pour eux, l'espace CEMAC est plus réaliste en termes d'appartenance régionales (ils le démontrent entre autre par l'usage d'une monnaie unique). Pour eux, l'espace CEMAC est en fait le muscle de la région Centrafricaine. Selon eux, la CEEAC devrait se fondre dans la CEMAC plutôt que l'inverse.</p>

## QE 8 - Appropriation

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
<p>La stratégie des EM n'aurait pas évolué avec le 11<sup>ème</sup> FED et continuerait à restreindre les OR au rôle de capteur d'aide extérieure, notamment dans les domaines P&amp;S et gestion des ressources naturelles.</p>	<p>Confirmé.</p> <p>Entretien CEMAC : Relation avec EM : difficultés financières des EM dans leur contribution à la CEMAC (attribué seulement aux résultats de la crise de la baisse du prix du pétrole, et pas aux jeux politiques des EM). La Guinée Equatoriale est le parrain des reformes au sein de la CEMAC et de la rationalisation entre CER. Lorsque les EM se réunissent sur la CEMAC, ils le font en huit-clos et le Président de la Commission CEMAC n'en fait pas partie.</p> <p>Entretien DUE : Subsidiarité : les EM semblent avoir une position très</p>

	<p>ambivalente sur l'existence de la CEMAC. La CEMAC souhaiterait un investissement plus fort de la part des Etats, mais il semblerait que les EM n'aient pas forcément une telle vision en tête. La politique des visas et de libre circulation est un exemple :il existe une forte volonté au sein de la CEMAC de faire avancer ces dossiers, mais ils ne sont pas appliqués par les EM.</p>
--	--

<b>Synthèse</b>
<p>La mission de terrain a permis de rencontrer les deux acteurs-clés de la coopération régionale à Bangui : la DUE et la CEMAC. Elle a permis de couvrir les QE 1, 2, 6 et 8. Elle a été contrariée par les jours fériés décrétés par le gouvernement.</p>

## Annexe A :

<b>Liste des personnes rencontrées :</b>
<p>Délégation de l'Union européenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sylvain Manissier, Attaché de coopération (Secteur Paix, Sécurité, Justice, DH ; Section Gouvernance)</li> <li>• Paolo Curradi, Chef de coopération</li> <li>• Godefroy Marcelin Guerendebo, Chargé de Programmes (Section économie, Commerce, Secteur Privé et Intégration Régionale)</li> <li>• Matthieu Vuillermet, Conseiller Politique</li> </ul> <p>CEMAC:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Richard Zogo Ekassi, Conseiller Technique, Chargé de la Coordination des Programmes PIR 10e et 11e FED</li> <li>• Pierre Yete, Coordonnateur des projets</li> <li>• Duval Dembi, Directeur Développement Industriel</li> <li>• Gondigue Gognin, GTT-PIR Expert Principal</li> <li>• Moise Ovono Hsue, Expert DPRPU</li> </ul>

## 8.4 Note pays Tchad

---

### I. Contexte et sélection

La mission de terrain au Tchad était toute entière tournée vers le domaine Paix et Sécurité, avec un accent mis sur les problématiques de fragilité, crises et conflits.

### II. Questions d'évaluation

## QE2 - Intégration politique, Paix et Sécurité

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
<p>L'absentéisme des cadres de la CEEAC aurait été le principal handicap pour le renforcement de compétences du personnel (enjeu clé pour le renforcement de capacités) et a forcé l'AT à se positionner en substitution.</p>	<p>Confirmé.</p> <p>Il est incontestable que des rivalités extrêmement fortes demeurent au sein de la CEEAC. Ces rivalités sont particulièrement importantes entre le Gabon, le Congo Brazzaville et le Tchad, et elles se répercutent dans la manière dont différentes personnes travaillent au sein de la CEEAC, et différents départements se comportent. Il faut par ailleurs bien comprendre que les rivalités personnelles se rajoutent aux rivalités incarnées par les Etats. Cependant, il existe une confluence de facteurs qui vont être déterminantes au sein de la CEEAC et qui vont permettre d'aligner peut-être d'avantage les positions des EM : 1) l'influence du Rwanda à la Présidence de l'UA qui parle aujourd'hui de manière décisive d'harmonisation des systèmes, et d'intégration régionale et continentale ; 2) l'influence que l'Angola veut prendre maintenant dans la CEEAC, en allant jusqu'à proposer de déménager le siège de la CEEAC à Luanda. Cela effraie d'autres Etats, qui comprennent qu'ils doivent agir sur la CEEAC ; 3) le 11ème FED va être un marqueur excessivement important pour la CEEAC qui comprend très bien l'enjeu stratégique du PARCIC ; 4) la rationalisation avec la CEMAC est en cours et fait poser des questions, met en place des inquiétudes.</p> <p>Tous ces facteurs amènent la CEEAC dans une nouvelle dynamique. Il y a encore 2 ans, c'était un flou total à l'interne de la CEEAC, mais des marqueurs se précisent de plus en plus pour impulser un travail plus sérieux</p>
<p>Les EM entretiendraient une stratégie double d'évitement ou de manipulation de la CEEAC pour leurs propres intérêts. L'appui européen fait partie du jeu d'influence.</p>	<p>Confirmé.</p> <p>Le manque de programmation au niveau du Secrétaire General de la CEEAC a été une erreur du PAPS I et 2. Les EM ne font pas confiance au SG, car il est perçu comme l'instrument de tel ou tel Etat (Congo Brazzaville à un moment, Tchad à un autre)</p>
<p>L'attention persistante de l'UE sur les questions des réformes au sein de la CEEAC serait récemment entrée en résonance avec la menace pesante de Boko Haram, et a convaincu les EM de la</p>	<p>Infirmé: La menace de Boko Haram est en fait relative pour beaucoup d'EM, y compris au Tchad.</p> <p>La CEEAC essaye de se positionner sur le combat Boko Haram, mais son influence est limitée du fait de ses obstacles</p>

<p>nécessité des reformes rapides de la CEEAC.</p>	<p>internes, et de la géographie régionale multiple de Boko Haram.</p>
<p>La stratégie intégrée au Sahel contre Boko Haram représenterait un nouveau modèle de transformation de conflit plutôt que de « containment » comme pour les zones de conflits précédentes.</p>	<p>Infirmé: La stratégie ne semble pas être intégrée sur le terrain. La réponse militaire a été privilégiée, et il y a encore un flou sur la stratégie de stabilisation. L'intérêt des Etats a diminué avec l'affaiblissement de Boko Haram d'un point de vue militaire et territorial.</p> <p>Diminution des liens de la CCL avec la MNJTF après deux ans lorsque les troupes Tchadiennes ont gagné en autonomie, et distanciation avec partenaires européens. Question de la priorisation des objectifs militaires et sur les difficultés dans l'amorcement d'une stratégie de stabilisation multidimensionnelle.</p> <p>Succès relatif de la MNJTF : première itération d'un exercice avec déploiement de troupes militaires (qui n'aurait pas été possible il y a dix ans). Cependant, la force est loin d'être effectivement multinationale. La MNJTF a le mérite d'avoir facilité un rapprochement entre des pays qui ne s'entendaient pas au demeurant.</p> <p>Un entretien avec des soldats de la Cellule de Coordination et de Liaison en appui à la MNJTF fait état de nombreux progrès depuis les 10 dernières années en termes tactiques et organisationnels des troupes. Même si les déploiements ne peuvent pas se faire encore de manière autonome et indépendante (ne serait-ce qu'au niveau financier), il existe une force de frappe terrestre importante, notamment au Tchad.</p> <p>La MNJTF sert de petit laboratoire pour la force G5. Discussion sur la valeur stratégique de la MNJTF pour la région d'Afrique Centrale (bénéficiés futurs pour FOMAC, question de la replicabilité des missions actuelles (tchadiennes) pour des missions de stabilisation).</p>
<p>Le MARAC continuerait de s'autocensurer sur des informations sensibles d'exploitation concernant les EM ; les produits du MARAC sont utilisés par les EM.</p>	<p>C'est en 2012 que le MARAC a vraiment commencé à prendre une orientation un peu plus stratégique, et que la CEEAC a développé une compétence un peu plus sérieuse. Il faut cependant comprendre que la CEEAC n'est pas une organisation supranationale, elle est un secrétariat, et elle est donc faible face à ses EM. Le relevé d'information, en termes de prévention de conflit, est donc relativement</p>

	faible, car il ne peut rien relever de contentieux.
La complémentarité nécessaire entre gouvernance démocratique (principalement gérée au niveau national) et gestion/prévention des conflits au niveau régional n'a été mise en œuvre ni au niveau des PIR, ni des PIN.	Confirmé: il n'y a pas eu de dimension « intégration politique régionale » dans les initiatives transfrontalières régionales, ni dans les appuis nationaux à la gouvernance démocratique.

## QE 8 - Appropriation

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
L'économie politique de la région ne permettrait pas aux OR d'assumer une médiation au-delà des crises violentes, par exemple pour améliorer la gouvernance démocratique ou l'état de droit.	Confirmé. La CEEAC cristallise les tensions et marchandages des Etats de la région. Il existe une telle méfiance entre eux, qu'ils la catalysent aussi au sein de la CEEAC. Cela peut se voir par exemple par la création de postes représentants des EM comme adjoints au SG. Cela a eu pour effet de neutraliser le SG. Il n'y a donc rien qui avance politiquement parlant.

Synthèse
<p>La mission de terrain a rencontré la DUE pour un cadrage général sur la dimension régionale de la coopération et des informations sur la participation du Tchad au règlement des conflits, en particulier la lutte contre Boko Haram.</p> <p>Le RDV avec la mission CCL en soutien à la MNJTF a permis de collecter des informations sur la lutte contre Boko Haram et le positionnement des différents pays de la région.</p>

## Annexe A

### Liste des personnes rencontrées :

Délégation de l'Union européenne :

- Jeroen Witkamp, Chef d'équipe (Secteurs sociaux, gouvernance, économie)
- Arnaud Borchard, Chef de coopération
- Thierry Marotte, Expert Défense (regional coordination cell)
- Elise Sabourin, chargée de programmation FED et fonds fiduciaire

Cellule de Coordination et de Liaison:

- Colonel Jon Cresswell,, Cellule de coordination et de liaison (Chef CCL)
- CBA Dorian Pauchet, Cellule de coordination et de liaison (détachement de liaison français)

## 8.5 Note pays Rwanda

### I. Contexte et sélection

De part sa multi-appartenance a des OR, et son récent rôle actif dans l'intégration économique continentale, le Rwanda a été sélectionné pour la mission de terrain.

### II. Questions d'évaluation

#### QE1 – Pertinence

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
La multiplicité et la nature des nombreux instruments et canaux de financement de l'UE n'auraient pas permis une cohérence programmatique ex ante ; cette cohérence se met en place par une hyper centralisation de la décision et la réorganisation interne de DEVCO ; elle ne descendrait pas au niveau projet	Approche pragmatique au niveau de la mise en œuvre, en fonction des potentiels de partenariat bi- ou tri (ou +) identifiés.  Confirmé DUE Rwanda. Projets « régionaux » sont en fait projets multi-pays, et des combinaisons de projets nationaux.

#### QE3 – Intégration économique

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
L'UE se serait engagée dans le domaine de l'intégration économique sur la base de présupposés politiques sur le caractère incontournable de la mondialisation et la possibilité de compenser le retard de l'Afrique centrale, en faisant l'économie d'une approche pédagogique.	Entretien DUE Rwanda : Il faut différencier « Intégration régionale » et « Intégration a une CER »
Le contexte politique d'acceptation de la globalisation en Afrique centrale aurait évolué vers une opposition ouverte, assumée politiquement en réponse à une	En 2013, Rwanda est re-membre de la CEEAC. Relation commerciale avec le Gabon. Recherche de réseaux de distribution (privés).

demande de protection de la société civile, y compris le secteur privé.	N'applique pas le TEC CEEAC, pas de diplomatie économique, attend que les volumes augmentent. Pas d'importation en provenance de la CEEAC hors RDC. Règle OMC, impossible d'appartenir à deux unions douanières.
La nature du tissu économique potentiellement exposé à la globalisation ou même à la concurrence régionale aurait été mal analysé, en particulier l'importance des entreprises publiques et des rentes qu'elles dégagent pour le personnel politique et les élites locales	Confirmé. Président Rwanda a la tête UA en ce moment → ZLEC CPGL = catastrophique, prévue d'être absorbée par la CEEAC

## QE 8 - Appropriation

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
Les OR ne collaboreraient pas avec l'UE pour s'imposer comme pilote et coordonnateur de la coopération régionale mise en œuvre par les ON ; ils se cantonnent aux financements qui leur sont directement accessibles.	Confirmé. En 2013, Rwanda est re-membre de la CEEAC. Relation commerciale avec le Gabon. Recherche de réseaux de distribution (privés). N'applique pas le TEC CEEAC, pas de diplomatie économique, attend que les volumes augmentent. Pas d'importation en provenance de la CEEAC hors RDC. Règle OMC, impossible d'appartenir à deux unions douanières.

### Synthèse

La mission de terrain au Rwanda a permis de rencontrer et de recueillir des informations pertinentes auprès d'acteurs clés : la DUE, et partenaires nationaux (Ministère du Commerce). Des informations ont été recueillies pour QE 1, 3, 4, 7 et 8.

## Annexe A

Liste des personnes rencontrées :
<p>Délégation de l'Union européenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alain van den Brande, Cooperation officer</li> </ul> <p>Institutions nationales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Divine Nakanyangue, Investment climate policy specialist, Ministry of Trade &amp; Industry</li> </ul>

- Martin Hagenimana, SPIU Coordinator

## Annexe B

### Points de discussion :

Délégation de l'Union européenne :

- Briefing sur le déroulement de la mission
- Stratégie de multi-appartenance du Rwanda, Présidence de l'UA
- Projets PIR 11ème FED; interprétation de « intégration régionale » ; Délégation du PIR aux ON
- Evolution de la CPGL, autres dynamiques régionales, Projets sur PIR (et résultats/difficultés)
- Facilitation des transports
- Appui au secteur privé sur PIN

Réunions avec le ministère du Commerce

- Historique CEEAC et stratégie commerciale du Rwanda
- Union douanière EAC (exclusive de celle de la CEEAC)
- Développement d'une marque de fabrique « Made in Rwanda » sur des marchés ciblés de la région
- Absence d'importations CEEAC
- Historique de la contribution du PIR Afrique centrale à la CPGL, priorités pour la facilitation du commerce régional
- Priorités EAC et complémentarités potentielles avec la CEEAC
- Appui de l'UE (cross-border trade + formation des petits commerçants)

## 8.6 Note pays République Démocratique du Congo

### I. Contexte et sélection

La logistique (délai de 4 semaines pour obtenir le visa) n'a pas permis à la mission d'aller en RDC. Un entretien téléphonique avec la section gouvernance a permis de couvrir les QE 1, 3 et 6. Un second entretien téléphonique avec la délégation a permis de couvrir la QE 5.

### II. Questions d'évaluation

#### QE1 – Pertinence

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
-------------------------------------	-------------------------------

<p>La multiplicité et la nature des nombreux instruments et canaux de financement de l'UE n'auraient pas permis une cohérence programmatique ex ante ; cette cohérence se met en place par une hyper centralisation de la décision et la réorganisation interne de DEVCO ; elle ne descendrait pas au niveau projet</p>	<p>La cohérence ex ante n'a pas été recherchée avec le 10ème FED. La stratégie a évolué vers une géométrie variable (par secteur) d'actions transfrontalières en décalage avec la vision programmatique « régionale ».</p> <p>Approche pragmatique au niveau de la mise en œuvre, en fonction des potentiels de partenariat bi- ou tri (ou +) identifiés. Sauf pour le contrat de délégation UNIDO (approche régionale stéréotypée).</p> <p>DUE RDC : PRMN/PIQAC une mission de terrain pour identification PME, conseil limite et pas d'angle régionale, pas de compétence régionale des consultants. 7 PME aidées, trop peu. Peu d'options de financement, problème de qualité de l'expertise.</p>
---	--

### QE3 – Intégration économique

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
<p>L'UE se serait engagée dans le domaine de l'intégration économique sur la base de présupposés politiques sur le caractère incontournable de la mondialisation et la possibilité de compenser le retard de l'Afrique centrale, en faisant l'économie d'une approche pédagogique.</p>	<p>Partiellement confirmé.</p> <p>Pas de volonté politique pour l'intégration régionale économique. En RDC les douanes créent un régime protectionniste très poussé. Les pays se tournent le dos. ZLEC UA : n'existe pas dans les faits et ne sera pas une réalité de sitôt.</p>
<p>Le contexte politique d'acceptation de la globalisation en Afrique centrale aurait évolué vers une opposition ouverte, assumée politiquement en réponse à une demande de protection de la société civile, y compris le secteur privé.</p>	<p>Pas d'économie d'échelle des marchés, secteur informel exclu de la stratégie UE. Avec 6M EUR pas de miracle.</p>

### QE 5 : Ressources naturelles et biodiversité

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
<p>Les processus de type FLEGT ou de mise en place de PPP pour la gestion des AP peuvent s'avérer plus structurants que les appuis projet pour la mise en place et</p>	<p>Les PPP recouvrent des réalités très différentes d'une aire protégée à l'autre, et</p>

<p>l'harmonisation de cadres politiques et réglementaires, de plateformes de concertation, et la clarification de la gouvernance. C'est souvent dans des processus censés apporter un bénéfice direct aux pays que réside la motivation à changer les textes, réglementations, et pratiques de gouvernance.</p>	<p>aucune véritable évaluation des PPP en place existe.</p> <p>Il n'est pas prouvé que ces PPP aient une influence réelle sur l'harmonisation des cadres politiques et réglementaires.</p> <p>SALONGA : PPP signé par WWF, mais associé à 4 autres partenaires qui aident sur les activités agriculture durable autour du parc. Promeuvent surtout l'investissement orienté à des fins privées, commerciales : on cherche des investisseurs qui donnent une dynamique commerciale à toutes ces activités. Meilleurs PPP mettent les opérateurs dans des obligations de résultats aussi. Intéressant schéma pour assurer la durabilité, pérennisation si rentabilité à long terme.</p>
<p>La vision UE de l'approche régionale ne serait pas forcément celle des pays de la région, qui ne sont pas toujours prêts à abandonner une partie de leur souveraineté, même sur la gestion des ressources naturelles. Cette réticence expliquerait l'essentiel du manque d'harmonisation, de coordination et d'application des politiques.</p>	<p>Relation CEEAC pénible, n'a pas donné de résultats Mais tout ce dont on a parlé n'aurait pas eu lieu sans l'appui régional. Historique régional est important</p>

## QE 6 - Harmonisation des OR

Hypothèses de la phase documentaire	Informations phase de terrain
<p>L'économie politique des OR n'aurait pas fondamentalement évoluée par rapport à la revue stratégique de 2012, ce qui expliquerait que le processus d'harmonisation et de rationalisation soit en panne.</p>	<p>Confirmé. RDC membre de 4 CER, participation passive (en partie due à faible gouvernement). Petite activité transfrontalière, stratégie commerciale aidée par UE/PACIE Accords bilatéraux avec Rwanda, Zambie DUE essaie de se coordonner avec DR, pas d'infos, peu de coordination. Facilitation : plutôt contrôler les douanes (corruption, abus de pouvoir)</p>
<p>L'état de la gouvernance démocratique dans les EM contribuerait à l'atrophie des institutions régionales par refus du principe de subsidiarité.</p>	<p>Pas le cas sur PIN précédent, mais c'est grâce à Ecofac que le PIN a comme secteur focal l'environnement. Démontre valeur de la coopération régionale dans ces secteurs, et que les Etats y ont cru aussi.</p>

	<p>RAPAC à la Salonga ; intervention poursuivie avec le PIN RDC à travers le WWF comme partenaire principal, et autres actions coordonnées autour et dans le parc. PIN et PROACT (instrument de sécurité alim)- donc certaine cohérence, et on s'appuie sur le démarrage du projet régional</p>
--	---

<p><b>Synthèse</b></p>
<p>La logistique (délai de 4 semaines pour obtenir le visa) n'a pas permis à la mission d'aller en RDC. Un entretien téléphonique avec la section gouvernance a permis de couvrir les QE 1, 3, 4, 6 et 8. Des entretiens téléphoniques organisés avec le soutien de DEVO ont également permis de couvrir la question 5.</p>

## Annexe A

<p><b>Liste des personnes contactées :</b></p>
<p>Délégation de l'Union européenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• KALAY Patty, Gestionnaire projets - Aide au commerce</li> <li>• ROZYCKA Paulina, Chef de section Gouvernance économique</li> <li>• JACQUES DE DIXMUDE Arnold, Chef de section Développement Rural, Santé, Environnement, Coopération Régionale</li> <li>• FACHE André, Gestionnaire programme Agriculture/Environnement</li> <li>• RODRIGUEZ MENDIZABAL Luis, Gestionnaire programme - Forêt/Environnement/ Energie</li> </ul>

## Annexe B

<p><b>Points de discussion :</b></p>
--------------------------------------

Délégation de l'Union européenne :

- Briefing sur le déroulement de la mission
  - Stratégie appartenance multiple aux OR du Rwanda
  - Contradiction positionnement PACIE avec la réalité des échanges avec la RDC
  - Relation DUE avec délégations régionales (information, coordination)
  - Activités PRMN ; inadéquation avec les besoins, opportunité des conseils, absence de suivi sur le terrain, résultats atteints (manque de financement), absence de dimension régionale
  - Activités PIQAC ; opportunité des cibles, existence d'une demande d'accréditation, absence de dynamique d'export
  - Complémentarité PIN/PIR
- 
- Intérêt du classement des AP au Patrimoine mondial de l'Unesco
  - Succès du parc des Virunga
  - Intérêt du travail de l'OFAC
  - Formulation de projets transfrontaliers
  - ERAIFT
  - PPP